



Charles Pasqua convoqué par les juges dans l'enquête sur l'argent du RPF

CHARLES PASQUA et Jean-Charles Marchiani ont reçu une convocation des juges de l'affaire Falcone, pour être interrogés en qualité de « témoins assistés » sur d'éventuelles infractions liées au financement du RPF. Ni l'ancien ministre de l'intérieur ni l'ex-préfet du Var n'ont réagi, jeudi 10 mai, à l'annonce de ces convocations - initialement fixées aux 14 et 15 mai. Les deux hommes auraient invoqué leur présence à la session plénière du Parlement européen, du 14 au 17 mai inclus, pour obtenir le report de leurs auditions, qui devraient avoir lieu la semaine suivante. Alors que la justice se rapproche depuis deux ans des réseaux de l'ancien ministre, c'est la première fois que M. Pasqua apparaît directement mis en cause.

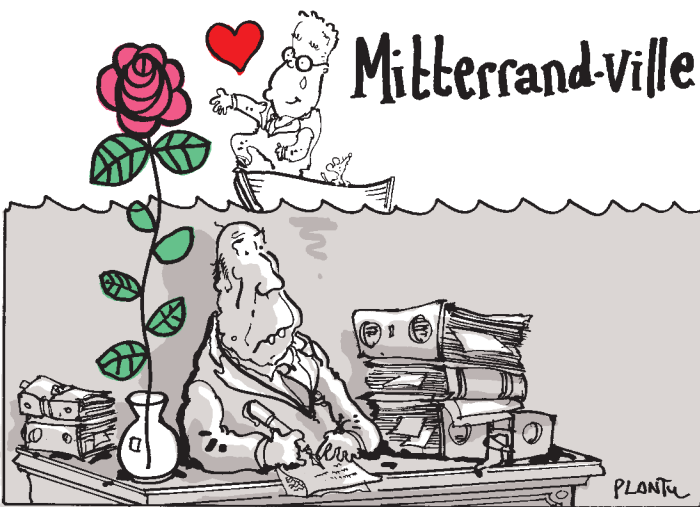
Lire page 9

www.lemonde.fr/angolagate

Ce que Jospin garde de Mitterrand

- Le premier ministre a célébré le 10 mai 1981 devant l'Institut François-Mitterrand ● Du parcours de l'ancien président, il préfère retenir la décennie 1971-1981, années d'opposition et de conquête
- Il se démarque ainsi de l'avant (Vichy et l'Algérie) et de l'après (l'exercice du pouvoir)

QUE RETENIR de François Mitterrand ? Lionel Jospin a fait son choix et l'a exprimé, le 10 mai, lors du colloque organisé à Paris par l'Institut François-Mitterrand, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'élection de l'ancien président. Le premier ministre, qui avait déjà revendiqué un « droit d'inventaire » sur les deux septennats (1981-1995), retient aujourd'hui la période 1971-1981. Celle de la construction par François Mitterrand du nouveau Parti socialiste (1971), du programme commun de gouvernement avec le Parti communiste (1972), du rassemblement des forces de gauche, de l'inversion du rapport de forces entre socialistes et communistes, le tout destiné à assurer la conquête d'un pouvoir que la gauche n'avait exercé qu'à de rares occasions et pour peu de temps. En retenant cette période d'opposition et de conquête, dont il disait dans son livre *L'invention du possible* qu'elle est « presque entièrement positive », M. Jospin évite



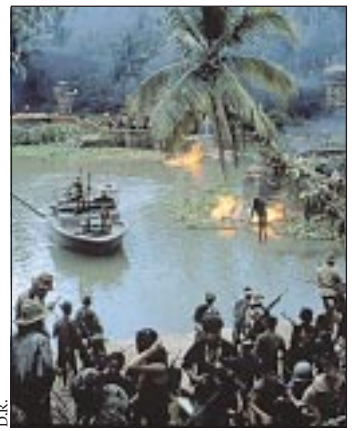
deux écueils. D'abord, le Mitterrand de Vichy et celui, sous la IV^e République, de la guerre d'Algérie. Ensuite, celui de l'exercice d'un pouvoir miné par les affaires et impuissant, selon l'aveu même de l'ancien président, à réduire le chômage.

Ce choix de M. Jospin intervient au moment où, à un an de l'élection présidentielle, il doit affronter de fortes turbulences dans sa majorité. Ainsi Robert Hue a-t-il dénoncé à nouveau, mercredi 9 mai, la « dérive droite » du gouvernement. Ainsi les communistes, les Verts et les chevronnés refusent-ils, à l'Assemblée nationale, d'inscrire dans le code du travail le plan d'aide au retour à l'emploi.

Le Monde raconte la journée d'investiture de François Mitterrand, le 21 mai 1981, de l'Elysée à la montée vers le Panthéon.

Lire pages 6 et 7, et notre enquête pages 12 et 13

www.lemonde.fr/10mai1981



FESTIVAL DE CANNES Apocalypse Now, en long

Apocalypse Now, de Francis Coppola, avait reçu la Palme d'or en 1979. Une nouvelle version remixée, rallongée, sort en salles, le 11 mai. Elle restitue à ce film sa dimension historique et sera projetée hors compétition. La 54^e édition du Festival a ouvert avec *Moulin Rouge*, un film musical qui associe Satie, Toulouse-Lautrec, une courtisane et un poète sur fond de chansons à l'Elton John. p.26-27 et la chronique de Pierre Georges p.32

www.lemonde.fr/cannes

Fonds de pension à l'allemande

C'EST une véritable révolution qui se prépare dans le monde des affaires allemand : alors que le Parlement devrait entériner, vendredi 11 mai, l'ambitieuse réforme des retraites lancée par le gouvernement Schröder, le puissant syndicat IG Metall et la fédération patronale de la métallurgie Gesamtmetall envisagent de profiter immédiatement de cette nouvelle législation pour créer ensemble un fonds de pension à l'anglo-saxonne. Opposés traditionnellement au développement des retraites par capitalisation, les syndicats allemands entendent désormais occuper le terrain, « sans laisser les salariés seuls aux mains des banques et des assurances ».

Lire page 16

A Moscou, les communistes fêtent la fin du nazisme et veulent « écraser le cancer juif »

MOSCOU
de notre correspondant

Sur les marches de la poste centrale, Lioudmila, la quarantaine, et sa mère regardent passer le défilé. Chaque année, le 9 mai, jour où toute la Russie commémore la « grande guerre patriotique » et la victoire sur l'Allemagne nazie, les deux femmes viennent flâner dans le centre de Moscou, entre la place Rouge, où se tient la parade militaire, et la Tverskaïa, la plus belle des avenues moscovites. Lioudmila dit « ne plus vraiment croire en la politique », trouve « Poutine à peine sympathique », tandis que sa mère n'est sûre que d'une chose : surtout ne plus revoir les communistes et ce qui, de près ou de loin, ressemblerait à l'Union soviétique.

Voilà justement les communistes. En nombre inhabituel pour un 9 mai - 15 000, 20 000 personnes, selon la police -, ils envahissent l'avenue, passent devant l'Hôtel Intourist pour se masser devant la Douma (Parlement). Chants soviétiques, musique militaire. Guennadi Ziouganov, chef du Parti communiste, précède une forêt de drapeaux rouges un bouquet d'œillets à la main. « On le dit l'idole de tous les petits vieux.

Eh bien, moi, je suis retraitée et c'est plutôt mon cauchemar ! », commente la mère de Lioudmila. « Maman, ne t'énerve pas, c'est la fin d'une histoire », tempère sa fille.

Dopés par leur nombre, les manifestants ne l'entendent pas ainsi. Guennadi Ziouganov, qui avait jusqu'alors pris soin d'épargner le président Poutine, met désormais en avant son opposition irréductible. Le gouvernement est « une équipe irresponsable et antinationale ». Notant que M. Poutine est aux affaires depuis bientôt deux ans - il fut nommé premier ministre en août 1999 -, le chef du PC s'emporte : « En deux ans, nos parents et grands-parents, conduits par Staline, avaient repoussé l'ennemi. »

Comme dans tous les défilés communistes, Staline demeure à l'honneur. Affiches, portraits, slogans parsèment le cortège. L'Union des officiers soviétiques et le Mouvement de soutien à l'armée alignent leurs gradés en uniforme. Ils sont applaudis par tout un peuple de retraités, de familles misérables, de gens laissés de côté par la nouvelle Russie. Et comme dans tous les défilés communistes, les banderoles antisémites sont en bonne place : « Ecraser le cancer juif »

ou « les bandits de l'internationale juive et capitaliste », « Non au fascisme sioniste ». N'ayant aucune difficulté à défilé avec M. Ziouganov, l'ataman cosaque Mikhaïl Filin pourra ensuite, depuis la tribune centrale, appeler « à s'unir pour combattre l'internationale sioniste et nos bourgeois ».

« Des idiots, de pauvres débiles, mais pourquoi les laisse-t-on occuper le centre de Moscou ? », peste la mère de Lioudmila. « Ils ne servent plus à rien mais ont encore le premier groupe à la Douma, et Ziouganov est tout le temps à la télé », note sa fille. Le cortège s'étire. Deux heures plus tôt, sur la place Rouge, Vladimir Poutine avait conclu la cérémonie militaire en justifiant une nouvelle fois la guerre de Tchétchénie au nom de la lutte contre « les violences et les extrémismes ». Sergueï Ivanov, ancien général du FSB (ex-KGB) et nouveau ministre de la défense, avait salué les cinq mille soldats rassemblés. Puis la musique de l'hymne soviétique, rétabli comme hymne national, avait retenti. Une musique que Lioudmila et sa mère aimeraient « ne plus jamais entendre ».

François Bonnet



MODES DE VIE Nos résidences secondaires

Le marché des résidences secondaires se porte bien. Le dernier recensement de l'Insee montre que ce type de logements se concentre de plus en plus sur le littoral et en montagne. Le développement du réseau autoroutier et du TGV facilite les déplacements en même temps que le télétravail, et les 35 heures transforment ces lieux de villégiature en espaces de travail temporaire. p.11

La peine de mort aux Etats-Unis



TIMOTHY MCVEIGH

IL A 168 morts sur la conscience : les victimes de l'attentat d'Oklahoma City, en avril 1995. Timothy McVeigh, trente-trois ans, sera exécuté le 16 mai. Les Américains approuvent cette exécution, alors même qu'ils s'interrogent de plus en plus sur la peine de mort.

Lire page 2
et notre éditorial page 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.



MARTIN AMIS
POUPÉES CREVÉES
roman
traduit de l'anglais par Jean-François Ménard
RÉUSSIR
roman
traduit de l'anglais par Frédéric Maurin
DU MONDE ENTIER
GALLIMARD

POINT DE VUE

Peut-on tout montrer à la télévision ?

par Patrick Le Lay

J'AI toujours refusé, en tant que président de TF 1, de porter un jugement sur les programmes de nos concurrents. Cependant, le vacarme provoqué par la diffusion de « Loft Story » par M 6 m'oblige, pour des raisons déontologiques, morales et politiques à faire entendre sereinement la voix de TF 1 dans la cacophonie ambiante.

TF 1, première chaîne française, a refusé à plusieurs reprises les propositions du groupe de production Endemol de diffuser sur son antenne « Loft Story », version française du programme néerlandais « Big Brother ». Ce choix éthique était d'ailleurs partagé par les dirigeants de M 6, au point que Jean Drucker, président du conseil de surveillance, et Nicolas de Tavernost, président du directoire, avaient souhaité me rencontrer en présence d'Etienne Mougeotte, vice-président de TF 1, en mon bureau au siège de TF 1, au début de cette année, pour évoquer les problèmes posés par ce type de programme. Au cours de cette réunion, engagement avait

été pris entre M 6 et TF 1 de ne pas diffuser sur nos antennes respectives une émission du type « Big Brother », c'est-à-dire un programme fondé sur l'enfermement pendant une longue période d'hommes et de femmes vivant vingt-quatre heures sur vingt-quatre sous l'œil de caméras faisant fi de toute intimité. Nous voulions, grâce à cet accord entre les deux grands réseaux de télévision privée, faire obstacle à l'intrusion en France de la télé-poubelle. Les dirigeants de M 6 ont manqué à cet engagement sur l'honneur, pris d'un commun accord.

La question centrale n'est pas de savoir si, pendant les dix semaines de diffusion de « Loft Story », M 6 va pouvoir « jouer dans la cour des grands ».

Lire la suite page 14
et nos informations page 18

Patrick Le Lay est président-directeur général de TF 1.

www.lemonde.fr/loftstory



ESPÈCES MENACÉES

Au zoo, l'arche de Noé

Les parcs zoologiques changent. Au-delà de la simple présentation d'espèces sauvages, ils ont désormais pour mission de participer, avec des programmes d'élevage, à leur reproduction en captivité et dans leur milieu naturel. Illustration avec le zoo de Doué-la-Fontaine, qui fête ses quarante ans d'existence. p.22

International	2	Aujourd'hui	22
France	6	Météorologie-Jeux	25
Société	9	Culture	26
Régions	11	Guide culturel	28
Horizons	12	Carnet	29
Entreprises	16	Kiosque	30
Communication	18	Abonnements	30
Tableau de bord	19	Radio-Télévision	31

La Nouvelle-Zélande réforme radicalement sa politique de défense et ses forces armées

Le gouvernement travailliste veut donner la priorité aux missions de maintien de la paix

Invoquant des impératifs budgétaires, le premier ministre néo-zélandais a annoncé, mardi 8 mai, une révision radicale de la stratégie de

défense du pays. La capacité de combat de ses forces aériennes est annihilée, au profit d'équipements nécessaires aux missions de maintien

de la paix. Pour compenser le retrait de son allié, l'Australie est conduite à augmenter ses dépenses militaires.

SYDNEY

de notre correspondant

Le premier ministre néo-zélandais, Helen Clark, a annoncé, mardi 8 mai, une réforme radicale de sa politique de défense. Ce programme, qui a pour objectif de spécialiser les forces armées dans les missions de maintien de la paix, va réduire à néant la capacité de combat des forces aériennes et diminuer de manière drastique la flotte de la marine nationale.

Le projet du gouvernement travailliste prévoit la destruction des dix-sept avions de chasse Skyhawk de son armée de l'air. Ces appareils, construits dans les années 70, étaient très coûteux à entretenir. Leur remplacement devenait urgent, mais « la Nouvelle-Zélande n'a pas les moyens financiers de s'offrir des avions de combat modernes avec les armements nécessaires pour les équiper », a expliqué Helen Clark. Dans la marine, le transport d'assaut Charles Upham sera bientôt vendu et la commande d'un nouveau navire a été annulée. La réforme a déclenché un tollé dans l'opposition parlementaire.

« Il n'est pas exagéré de dire que des soldats néo-zélandais pourraient payer de leur vie la décision travailliste, réagit Max Bradford, porte-parole du Parti national pour les questions de défense. Envoyer des troupes dans une zone dangereuse sans couverture aérienne revient à réduire ces soldats à de la chair à canon. » Cette opinion est critiquée par de nombreux analystes qui rappellent que les Skyhawk sont des appareils anciens peu adaptés au combat moderne.

Pour mieux équiper l'ensemble de son armée, la Nouvelle-Zélande devait augmenter sensiblement le budget du ministère de la défense. « Mais, depuis dix ans, les gouvernements, toutes tendances confondues, qui se sont succédé à Wellington ont refusé de donner plus d'argent à leurs forces armées, rappelle le Dr Ron Huiskens, professeur à l'Université nationale australienne de Canberra. En dépensant seulement 1 % de son produit national brut dans sa défense, soit près de deux fois moins que l'Australie, la Nouvelle-Zélande ne se donne pas

les moyens financiers de posséder à la fois une force aérienne, une armée de terre et une marine. Elle doit faire des choix. » Helen Clark partage cette opinion et explique que la nouvelle stratégie du pays consiste à « avoir une politique de défense concentrée sur ce que nous faisons le mieux, et non pas de maintenir une armée généraliste qui manque de ressources financières ».

BLINDÉS LÉGERS

La volonté du premier ministre est de donner aux soldats les équipements nécessaires aux missions de maintien de la paix. Les blindés légers de transport de troupe M. 113, construits dans les années 60, vont être remplacés par 105 LAV-25 III fabriqués au Canada. Les avions de reconnaissance Orion vont, pour leur part, être équipés de nouveaux systèmes de navigation et une étude va être menée concernant la substitution des hélicoptères de l'armée de l'air et des avions de transport Hercules. Ce programme représente un investissement de 6,35 milliards de francs (960 millions d'euros) pour

la prochaine décennie. Helen Clark estime que cette réforme ne va pas altérer ses relations bilatérales avec l'Australie. « Cela n'a pas de sens de penser que [ce programme] va nous éloigner de l'Australie », juge-t-elle.

Son homologue australien, John Howard, semble d'accord, mais il avoue que la décision néo-zélandaise pourrait avoir des conséquences pour son pays. Les deux voisins avaient en effet coutume d'unir leurs forces pour des missions de grande ampleur, comme lors de la mission des Nations unies au Timor-Oriental.

Pour pallier l'absence de son allié, notamment dans le domaine aérien, Canberra s'est déjà engagé à augmenter ses dépenses militaires de près de 91 milliards de francs (13,9 milliards d'euros) dans les dix prochaines années. Son armée de l'air pourrait également embaucher des pilotes néo-zélandais, la Royal Australian Air Force manquant cruellement de personnel.

Frédéric Therin

Washington défend son bouclier antimissile

Des émissaires du président américain George W. Bush plaident dans plusieurs pays en faveur du programme MD

LES ÉTATS-UNIS mènent une offensive diplomatique-militaire pour tenter de convaincre leurs alliés du bien-fondé de leur projet de défense antimissile (MD). Des envoyés spéciaux du département d'Etat et du Pentagone se sont déjà rendus, mardi 8 et mercredi 9 mai, dans plusieurs pays en Europe (notamment en Grande-Bretagne, en France, aux Pays-Bas et au Danemark), au siège de l'OTAN en Belgique et en Asie (principalement en Corée du Sud et au Japon). Avant la fin de la semaine, des émissaires américains sont attendus en Allemagne et en Russie.

A Paris, la délégation conduite par le secrétaire adjoint américain à la défense, Paul Wolfowitz, a été reçue par le conseiller diplomatique du chef de l'Etat, Jean-Marc Rochereau de la Sablière, et par le directeur politique au ministère des affaires étrangères, Gérard Errera.

A l'issue de ces entretiens, le porte-parole du Quai d'Orsay a expliqué que les « interrogations » de la France « sont connues » et qu'elles

ont été rappelées aux Américains. « Nous avons surtout écouté, a-t-il dit, les arguments américains, et nous attendons des réponses à nos questions. »

Pour sa part, M. Wolfowitz a déclaré qu'« aucune décision n'a été prise » par Washington et qu'il allait « rendre compte » des entretiens à George W. Bush. « Il ne s'agit pas, a-t-il dit, de vouloir protéger les Etats-Unis et personne d'autre. Il est même de l'intérêt des Américains que la Russie ne soit pas exposée à des attaques limitées de missiles. »

Il semble que le Pentagone, qui n'a pas encore choisi les modalités du déploiement d'un bouclier antimissile et qui veut multiplier ce genre de consultations jusqu'à la fin de 2001, est embarrassé du fait que nombre des alliés de Washington lui demandent de ne pas dénoncer le traité ABM (antiballistic missile) en date de 1972. Ce texte interdit notamment de développer, tester ou déployer tout ou partie d'une arme antimissile.

Jacques Isnard

Hubert Védrine conteste le projet européen de Gerhard Schröder

BERLIN. Le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a rejeté, mercredi 9 mai à Berlin, la proposition du chancelier Gerhard Schröder de transformer la Commission en véritable gouvernement européen et de réduire le conseil des ministres de l'Union à une deuxième chambre du Parlement européen. Une telle répartition des pouvoirs « romprait nettement l'équilibre au détriment du Conseil [des ministres] et des Etats membres », a déclaré M. Védrine devant la commission parlementaire allemande sur l'Europe, plaidant pour le « maintien de l'équilibre » actuel entre les instances européennes.

« Le Conseil doit continuer à jouer un rôle important », a déclaré M. Védrine. « En l'absence de cet élément, il n'y aura pas de consensus. Nous ne pourrions pas donner notre accord », a ajouté le ministre. « Dans mon pays, on ne considère pas que les gouvernements ne soient pas démocratiques. Quand vous parlez de renforcer la démocratie, vous ne parlez que du Parlement. Les décisions prises en Europe depuis cinquante ans ont été prises par des gouvernements démocratiques. Cela a été des décisions intergouvernementales historiques, qui ont fait l'Europe », a expliqué M. Védrine pour défendre le caractère démocratique du conseil. - (AFP.)

Les Etats-Unis vont reprendre les pourparlers avec la Corée du Nord

SÉOUL. Washington s'apprête à reprendre les pourparlers avec Pyongyang, alors que s'achève l'examen par l'administration américaine de sa politique à l'égard du régime communiste, a annoncé, mercredi 9 mai à Séoul, le secrétaire d'Etat adjoint américain Richard Armitage. « Actuellement, nous n'avons aucun sujet de discussion avec la Corée du Nord », a déclaré M. Armitage à l'issue d'une rencontre avec le ministre sud-coréen des affaires étrangères. « Mais je suppose que nous le ferons [parler avec la Corée du Nord] dans un avenir proche », a-t-il ajouté.

Si M. Armitage n'a pas daté la reprise du processus des négociations, il a indiqué qu'elle surviendrait après l'achèvement du réexamen de la politique américaine envers Pyongyang, décidé par le président Bush. « La redéfinition de notre politique à l'égard de la Corée du Nord sera achevée dans un avenir très proche », a-t-il ajouté, en évoquant une durée de « quelques semaines ». Séoul a salué aussitôt cette déclaration en la présentant comme un signal donné par les Etats-Unis en faveur de la politique de rapprochement entre les deux Corées. - (AFP, Reuters.)

DÉPÊCHES

■ SYRIE : l'association des Fils et filles des déportés juifs de France, que préside l'avocat Serge Klarsfeld, a appelé, mercredi 9 mai, dans un communiqué, au report de la visite en France du président syrien Bachar El Assad en raison de ses récentes déclarations mettant en cause violemment Israël et les juifs (Le Monde daté 6-7 mai). « La visite officielle en France du président syrien est prévue pour la fin juin. Nous demandons instamment son report en raison des odieuses déclarations antisémites de Bachar El Assad », précise le communiqué. - (AFP.)

■ ALGÉRIE : huit policiers ont été assassinés, mercredi 9 mai, par des islamistes armés à Tizirt une petite ville côtière à 120 kilomètres à l'est d'Alger, a annoncé la télévision d'Etat algérienne. Ces policiers appartenaient à la brigade mobile de la police judiciaire. Dans ce secteur de la Kabylie opère le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) d'Hassan Hattab, qui prétend ne s'attaquer qu'aux forces de sécurité, alors que le Groupe islamique armé (GIA) d'Antar Zouabri s'attaque indifféremment aux forces de sécurité et aux civils. - (AFP.)

■ SOUDAN : le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a suspendu ses vols humanitaires au sud-Soudan après l'attaque, mercredi 9 mai, de l'un de ses avions, au cours de laquelle un copilote danois a été tué. Tant le gouvernement de Khartoum que les forces rebelles de l'Armée de libération des peuples du Soudan (SPLA) ont déclaré ne pas être responsables de l'attaque. - (AFP.)

■ UKRAINE : le corps décapité découvert en novembre, près de Kiev, est bien celui du journaliste Guéorgui Gongadze, selon les résultats d'une expertise médico-légale menée avec les Américains, a annoncé, mardi 8 mai, le parquet ukrainien. Guéorgui Gongadze, trente et un ans, directeur d'un quotidien d'opposition diffusé sur Internet, avait disparu le 16 septembre. L'affaire a provoqué une crise politique sans précédent en Ukraine où l'opposition a accusé le président Léonid Kouchma d'être impliqué dans la disparition du journaliste. - (AFP.)

eau de Cartier

Nouvelle eau de toilette pour elle, pour lui.

www.cartier.com - 01 42 18 43 85



L'adoption du PARE à l'Assemblée sème la zizanie à gauche

TOUTE LA GENÈSE du PARE y est passée. Neuf heures durant, Elisabeth Guigou, soutenue par les députés socialistes, a retracé les différents épisodes du Plan d'aide au retour à l'emploi, signé par le patronat, la CFDT, la CFTC et la CGC, pour tenter d'obtenir des partenaires de la majorité, sinon un vote favorable, du moins une abstention bienveillante. Rude tâche. A peine la ministre de l'emploi et de la solidarité avait-elle ouvert les débats sur le projet de loi portant diverses mesures sociales, culturelles et éducatives, mercredi 9 mai à l'Assemblée nationale, qu'un militant d'AC ! a jeté, du haut du balcon réservé au public, une flopée de tracts dénonçant le projet. « Voilà les chômeurs ! », s'est-il écrit avant d'être expulsé par les huissiers.

Dehors, quelque 200 manifestants, répondant à l'appel des associations de chômeurs AC !, Apeis et MNCP, ont fustigé la nouvelle convention d'assurance-chômage. Dedans, les députés du Parti radical de gauche (PRG), du PCF et des Verts ont fait de même, sous les yeux attentifs et discrets de représentants de l'ANPE, de l'Unedic et même de la Fédération française des sociétés d'assurances, présidée par le numéro deux du Medef, Denis Kessler. Le PARE, décrit comme « carrément mauvais » par Marie-Hélène Aubert (Verts, Eure-et-Loir), « n'assure qu'une couverture insuffisante aux chômeurs qui risquent d'être contraints de se brader, c'est-à-dire à accepter des salaires inférieurs à leur rémunération antérieure », a déploré Chantal Robin-Rodrigo (PRG, Hautes-Pyrénées). « Le Medef vous écoute, il est parfaitement satisfait », a souligné de son côté Maxime Gremetz (PCF, Somme) en dénonçant la « philosophie antisociale » du projet.

A l'exception du PS, les orateurs de la gauche ont rappelé les recours juridiques déposés par des syndicats contre le PARE, dénoncé les « risques », la « culpabilisation » des chômeurs induite selon eux par la réforme, et les contraintes qui en découleraient. Ce chapitre étant vécu comme une « question identitaire » par les communistes, ils ont affiché leur intention de voter contre tout le projet de loi, même si celui-ci contient, aussi, des mesures éducatives présentées par la ministre des sports, Marie-Georges Buffet. Les Verts ont menacé de s'abstenir.

IRONIE À DROITE

Favorable à l'accord signé entre le patronat et trois syndicats, la droite n'a pas perdu une miette de ces « déchirements ». « J'ai quelques scrupules à intervenir dans un débat interne à la majorité. Il y a sans doute une difficulté à se faire confiance mutuellement », a ironisé François Goulard (DL, Morbihan). Estimant que « sur cette question au caractère social aussi essentiel, la majorité a bien éclaté », Bernard Accoyer (RPR, Haute-Savoie) s'est même payé le luxe de « tendre une perche » au gouvernement, en lui proposant une autre majorité PS-RPR-DL-UDF...

Tour à tour, M^{me} Guigou, les socialistes Jean Le Garrec et Alfred Recours, respectivement président de la commission des affaires sociales et rapporteur du texte, ont donc concentré leurs réponses sur leurs alliés. « Vous confondez deux versions. La convention que vous dénoncez est celle de juin 2000 que le gouvernement n'avait pas agréée », ont-ils martelé. « Rien ne rend le PARE obligatoire, rien ne sera changé en

matière de contrôle, de sanctions ou de critères d'attribution des allocations », a répété M^{me} Guigou. « Nous avons formellement vérifié, plume à la main » les nouveaux formulaires d'inscription, a-t-elle ajouté. De versions comparées en explications sur le code du travail, rebaptisé « Le Petit livre rouge » par M. Gremetz, les arguments ont fini par ébranler les deux représentants des Verts et du PRG qui ont jeté le gant et quitté la séance avant la fin des débats.

Ne sont plus restés que les communistes. « Nous n'aurions rien compris alors ? Je rappelle qu'il y a eu des élections. Prenons bien garde de dire que c'est parce que les gens n'ont rien compris », a lancé Muguette Jacquaint (PCF, Seine Saint-Denis), reprenant le thème développé quelques heures plus tôt en tête-à-tête, à l'heure du déjeuner, par M. Gremetz à la ministre de l'emploi. « Je lui ai parlé "politique" », déclarait-il peu après dans les couloirs.

« Sécu » : la commission des comptes reportée

La commission des comptes de la Sécurité sociale, prévue initialement le 17 mai, est reportée au 7 juin, une semaine avant la date limite pour la tenue de cette réunion. Le gouvernement, qui en a averti mercredi 9 mai les partenaires sociaux, se donne ainsi un délai supplémentaire bien utile. La question du financement des 35 heures n'est en effet toujours pas réglée. En 2000 et 2001, les recettes n'ont pas été suffisantes pour couvrir les dépenses des allègements de charges sociales des entreprises réduisant le temps de travail, et la question de leur financement reste sans réponse. Bercy estime que la plus grande partie du déficit devrait être prise en charge par la Sécurité sociale et milite pour l'abandon du Forec, le fonds de financement spécialement prévu mais toujours pas constitué. En tout état de cause, une modification de la loi sur les 35 heures, qui prévoyait un équilibre des comptes du Forec, s'impose.

Vers minuit, le PARE a fini par être adopté par 29 députés, socialistes et de droite réunis contre 4 voix, celles des communistes.

La discussion s'est alors poursuivie sur la création du fonds de réserve des retraites avec, cette fois, une droite hostile partie à la bataille pour dénoncer « l'hypocrisie » et « l'immobilisme » du gouvernement sur ce dossier. Jeudi matin, les communistes et la droite ont voté contre. Bref, c'est avec une majorité quasi réduite aux seuls députés PS que le gouvernement espérait faire adopter en première lecture ce projet de loi fourre-tout. La seule bonne nouvelle est venue de la couverture maladie universelle. Mercredi, sollicitée avec insistance par Odette Grzegorzulka (PS, Aisne), M^{me} Guigou a en effet annoncé le maintien dans le dispositif CMU, « à titre transitoire », des bénéficiaires qui ont plus de 3 600 francs de revenus mensuels et qui auraient dû en être exclus à partir du 1^{er} juillet. Et ce, a précisé la ministre, « dans l'attente d'un dispositif complémentaire pérenne qui pourrait intervenir au 1^{er} janvier 2002 ».

Isabelle Mandraud

La droite se prépare à voter majoritairement contre le projet du gouvernement sur la Corse

L'UDF demande au président de la République d'organiser un référendum

Le projet de loi sur la Corse, dont l'examen commence mardi 15 mai à l'Assemblée nationale, devrait être rejeté par une majorité de députés

de droite. François Fillon (RPR) va déposer trois amendements, dont l'un prévoit d'étendre la dévolution des pouvoirs accordés à la Corse à

toutes les régions. Pierre Méhaignerie (UDF) et Nicolas Sarkozy (RPR) demandent à l'opposition d'éviter toute politique partisane sur la Corse.

L'INTERGROUPE de l'opposition, réuni, mercredi 9 mai, pour la troisième fois, sur le statut de la Corse, a laissé en suspens l'annonce de sa décision, mais celle-ci ne fait plus guère de doute. Les députés RPR, UDF et DL devraient très majoritairement voter contre le projet du gouvernement. Ils attendent cependant de connaître la rédaction de l'article premier, consacré aux transferts des pouvoirs législatif et réglementaire, qui a été réservé. Les présidents des groupes UDF et DL de l'Assemblée nationale, Philippe Douste-Blazy et Jean-François Mattei, ont d'ailleurs jugé, l'un et l'autre, « scandaleux » de ne pas connaître la rédaction de cet article, considéré comme essentiel, quelques jours seulement avant le début de l'examen du projet de loi, prévu pour le mardi 15 mai.

François Fillon, porte-parole du groupe RPR, défendra l'exception d'irrecevabilité, avant de soumettre « des amendements de main tendue au gouvernement ». Entre-

temps, l'UDF aura proposé une motion visant à demander au prési-

dent de la République de soumettre le projet à un référendum. Cette procédure, rarissime, se fonde sur l'article 11 de la Constitution, qui dispose que « le président de la République, sur proposition du gouvernement pendant la durée des sessions ou sur proposition conjointe des deux Assemblées (...), peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics ». Selon l'article 122 du règlement de l'Assemblée nationale, la motion doit être signée par un dixième au moins des députés et, en cas d'adoption, elle est immédiatement transmise au Sénat. Cette procédure de proposition référendaire à l'initiative des parlementaires n'a connu que deux précédents : en 1985, pour l'élection des députés à la proportionnelle, et en 1997, pour la réforme du code de la nationalité. Mais elle n'a jamais abouti, le président de la République restant libre, en dernier ressort, d'organiser ou non un référendum.

L'initiative de l'UDF a, du reste, commencé à susciter un certain nombre de réserves au sein même

de la droite. « C'est une astuce qui permet d'éviter de parler du fond », estime José Rossi, député (DL) et président de l'Assemblée de Corse. « Une astuce politique qui ne me paraît pas très responsable et qui nous engage pour l'avenir », précise M. Fillon. Nicolas Sarkozy, qui est intervenu assez longuement devant l'intergroupe pour appeler ses collègues à se garder de « toute politique partisane sur la Corse », estime qu'un référendum sur un tel sujet risquerait de provoquer une vaste « réaction d'humeur anti-Corses » chez une majorité de Français.

TROIS AMENDEMENTS

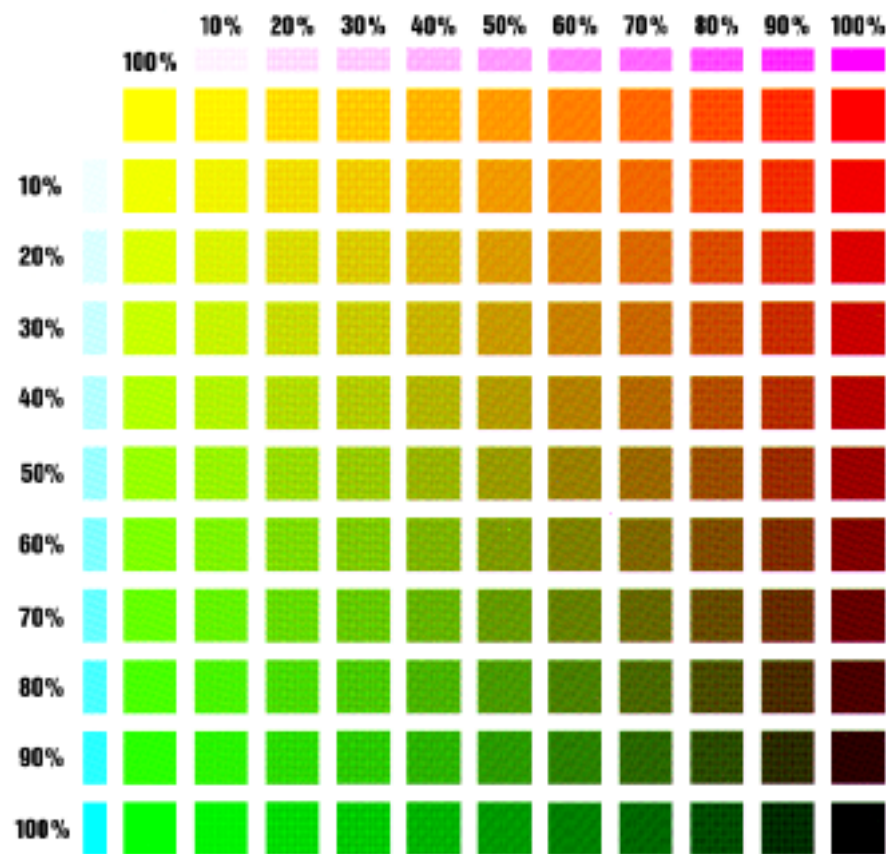
Auteur d'une proposition de loi sur le droit à l'expérimentation, Pierre Méhaignerie (UDF) met en garde les députés de droite contre une attitude de franche opposition au texte du gouvernement. « Dans la perspective d'un retour au pouvoir, il nous faut avancer des propositions alternatives », a affirmé le député d'Ille-et-Vilaine. « Sur un pareil sujet, soyons modestes », renchérit le président du groupe RPR, Jean-Louis Debré, qui a toutefois

demandé l'organisation d'un vote solennel.

En liaison étroite avec le président de la République, M. Fillon travaille donc à la rédaction de trois amendements principaux. Le premier vise à inscrire la deuxième étape de la dévolution du pouvoir d'adaptation législative dans le cadre d'une réforme globale de la décentralisation, qui concernerait donc toutes les régions et non la seule Corse. Le deuxième porte sur le contrôle par le Parlement des adaptations législatives retenues par l'Assemblée de Corse. Le troisième concerne l'apprentissage de la langue : celui-ci serait remplacé par « une initiation à la langue et à la culture corses dans les écoles maternelles et primaires » et, dans le secondaire, proposé comme option. Si les amendements sont rejetés par le gouvernement, alors l'opposition sera en situation de voter contre le projet et de saisir ensuite le Conseil constitutionnel.

Jean-Louis Saux

► www.lemonde.fr/corse



FIDELITY 2^e GÉNÉRATION PARCE QUE LA RICHESSE EST DANS LES MÉLANGES.

Fidelity Investissements SAS invente Fidelity 2^e Génération, composition innovatrice d'OPCVM investis à la fois dans les principaux secteurs d'activité et dans les plus grandes régions économiques mondiales. En multipliant les sources de performance, Fidelity 2^e Génération est une vraie réponse à ceux qui recherchent de plus grandes opportunités d'investissement et une diversification de leur portefeuille.

Fidelity 2^e Génération est un OPCVM de droit

français, géré à Paris. Il s'appuie sur l'expertise acquise depuis plus de 50 ans par Fidelity, n°1 mondial indépendant de gestion de fonds d'investissement.

Vous pouvez souscrire à Fidelity 2^e Génération auprès de votre conseiller financier ou de votre banque en lui communiquant le code Sicovam 214. Pour savoir comment souscrire et recevoir plus d'information, appelez :

du lundi au vendredi de 8h à 20h :

► N° Vert 0 800 90 69 59

www.fidelity.fr

Fidelity Investments

INVESTIR AVEC LE N°1 MONDIAL

Fidelity 2^e Génération est un OPCVM d'OPCVM classé actions internationales et un compartiment Fidelity Sicav agréée par la CCB le 22/03/2001. Toute souscription dans un compartiment de Fidelity Sicav doit se faire sur la base de la notice d'information actuellement en vigueur. La note d'information complète de la Sicav est disponible sur simple demande auprès de la Société de Gestion Fidelity Investissements SAS, 17, Avenue George V - 75008 Paris, agréée par la COB sous le numéro GF 95 02 et du dépositaire BNP Paribas, 16 boulevard des Italiens - 75009 Paris. C013124

Le Sénat examine les pouvoirs des magistrats des chambres régionales des comptes

Leur carrière devrait enfin être revalorisée

DANS SON DISCOURS d'installation le 22 mars dernier, attirant l'attention du premier ministre, le nouveau président de la Cour des comptes, François Logerot, s'était fait l'écho du « malaise persistant et regrettable » au sein des chambres régionales des comptes (CRC) et avait « vivement » insisté pour que l'adoption du projet de loi réformant le statut des magistrats de la Cour et de ses petites sœurs « ne soit plus différée ». Son appel a fini par être entendu puisque, ce jeudi 10 mai, le Sénat devait en discuter en première lecture.

Adopté par les députés le 30 mars 2000, ce texte revalorise la carrière des magistrats financiers et renforce l'indépendance du corps. Alors qu'actuellement, avec une pyramide des âges vieillissante, l'avancement est devenu plus difficile à obtenir, le nombre de grades sera réduit de quatre à trois. La mobilité des magistrats sera accrue, avec obligation de changer tous les sept ans de régions. Aussi, afin de favoriser un recrutement diversifié, les possibilités d'accueil en détachement et d'intégration dans le corps seront élargies. Celui-ci sera ainsi accessible, au tour extérieur, aux agents des fonctions publiques hospitalières et territoriales notamment.

Le projet de loi vise aussi à mettre en place une gestion plus concertée du corps. Le conseil supérieur des CRC, qui gère les carrières, les mutations et fait office de conseil de discipline, comprendra davantage de magistrats des CRC. Il donnera son avis sur la nomination des présidents des CRC, qui continuent de dépendre du premier président de la Cour. Enfin, les liens entre la Cour des comptes et les CRC seront renforcés.

Au-delà de ces avancées statutaires, les députés avaient, en adoptant ce texte, saisi l'occasion de renforcer la procédure contradictoire dans les enquêtes des CRC et voté à cette fin deux articles additionnels. L'un donne deux mois aux élus pour adresser une réponse écrite aux lettres d'observation des chambres. L'autre rend obligatoire la publication de leur réponse en même temps que le rapport d'observation définitif des CRC.

C'est surtout sur ce volet qui renforce les droits de défense des élus que les sénateurs entendaient intervenir. Le 2 mai, la commission des lois du Sénat a en effet adopté une proposition consistant à apporter au projet de loi dix-neuf amendements tendant à réformer les conditions d'exercice des compétences des magistrats financiers locaux et les procédures applicables devant les chambres. Amendements qui reprennent ni plus ni moins intégralement une proposition de loi adoptée par le Sénat le 11 mai 2000 sur les CRC. Cette proposition, qui avait alors suscité la colère des magistrats, n'a jamais été présentée au Parlement. Mais le 23 mai, l'As-

semblée nationale devrait se prononcer en seconde lecture sur un projet de loi dont la seconde partie, fortement augmentée, sera en fait la proposition de loi sénatoriale.

S'ils souhaitent « clarifier la mission de contrôle des chambres sur la gestion des collectivités », les sénateurs, « ne remettent pas en cause le fait que les transferts de compétences issues de la décentralisation aient pour contrepartie l'existence d'un contrôle financier », tient à souligner le rapporteur du projet, Daniel Hoefel (UDF, Bas-Rhin). Les amendements sénatoriaux limitent toutefois sensiblement le champ d'action des CRC.

RÈGLE DE NON COMMUNICATION

Les sénateurs souhaitent ainsi que tous les destinataires des lettres d'observation provisoires puissent s'entretenir avec le magistrat rapporteur ou le président de la chambre régionale des comptes, et que ces pièces bénéficient la règle de non communication en vigueur pour les mêmes documents de la Cour des comptes. Les CRC ne pourraient plus également publier leurs lettres d'observation définitives durant les six mois précédant toute élection. Désormais, ces rapports pourront être déferés devant le Conseil d'Etat. Enfin, un élu déclaré gestionnaire de fait (délit qui consiste à être à la fois ordonnateur et comptable d'une décision publique) ne sera plus sanctionné par une inéligibilité automatique. Et le délai de prescription de la gestion de fait sera ramené de trente à cinq ans.

L'ensemble de ces dispositions devrait être adopté par les sénateurs sans trop de difficulté. Il y a un an, tous, à l'exception des communistes, avaient voté la proposition de loi.

Laetitia Van Eeckhout

Philippe Douste-Blazy veut faire de Toulouse un « laboratoire de la démocratie de proximité »

Le nouveau maire cherche à rapprocher la politique des élus des préoccupations de la population

Philippe Douste-Blazy fait sa priorité de l'établissement de nouveaux rapports avec ses administrés. Reprenant le thème de campagne de la liste

Motivé-e-s, le maire de Toulouse veut se montrer « capable de répondre à un débat national fondamental à partir du terrain ». La ville sera

découpée en une quinzaine de quartiers, où des maires délégués élaboreront, avec les associations, un schéma global de fonctionnement.

TOULOUSE

de notre correspondant régional

Philippe Douste-Blazy ne regrette pas d'avoir été élu – confortablement – maire de Toulouse. Il hérite d'une situation financière enviable avec une dette zéro et un budget d'investissements de 1 milliard de francs. Il dispose, grâce au futur assemblage du gros porteur d'Airbus, l'A380, d'un projet de développement qui promet à la ville ses « vingt glorieuses » de croissance économique. Et voici qu'il trouve en cadeau dans la corbeille de mariage avec la Ville rose, déposée par les Motivé-e-s, ses plus farouches opposants de la campagne des élections municipales, une thématique sociale porteuse : la question de la démocratie locale.

Comment rapprocher la pratique des élus des préoccupations de la population, comment impliquer des citoyens qui souhaitent participer plus et mieux aux décisions de la cité, comment combler le fossé entre la politique et les « vrais gens » ? C'est la problématique sur laquelle la liste associative des Motivé-e-s, soutenue par le groupe musical Zebda, a construit son succès, à Toulouse (13 % des suffrages) comme dans plusieurs autres villes. Les nouvelles caractéristiques de la culture urbaine provoquent des comportements « citoyens » qui exigent la réduction de cette « fracture démocratique ». La question est devenue un projet de loi gouvernemental et paraît recouvrir une des clés de la crise du politique. M. Douste-Blazy a flairé l'intérêt que recèle cet air du temps. « Je veux faire de Toulouse le laboratoire de la démocratie de proximité, dit-il. Montrer qu'un maire de grande ville est capable de répondre à un débat national fondamental à partir d'idées lancées de la

tribune d'une université d'été. » C'est une façon de montrer qu'au-delà des fondamentaux économiques et sociaux il sait écouter la demande d'humanité qui monte de la société. Une manière de se doter ainsi d'une stature nationale origi-

« Il s'agit [...] de mieux écouter, de mieux expliquer et de décider ensemble »

Jeudi 10 mai, le maire de Toulouse devait rendre public son projet de démocratie locale, qui constitue son premier geste politique majeur depuis son élection. La ville est découpée en une quinzaine de quartiers, une géographie qui correspond plus aux catégories spatiales de l'Insee qu'au zonage administratif des mairies annexes. La responsabilité de chacun de ces quartiers échoit à un maire délégué, avec un ou deux adjoints, dont la « mission » consiste à rassembler autour de lui une « concertation » des « forces vives » du quartier, à savoir les représentants d'associations. « Le critère de choix des maires délégués réside dans la motivation des élus, précise Jean-Luc Moudenc, l'adjoint chargé de la coordination de l'opération. Il leur faudra mouiller la chemise et ne pas se contenter de tenir des permanences. » Quant aux associations – de quartier, culturelles ou sportives –, elles seront choisies, affirme la mairie, « sans discrimination », en fonction de leur représentativité.

« Il ne s'agit pas d'un échelon

administratif supplémentaire, précise M. Douste-Blazy, mais de mieux écouter, de mieux expliquer et de décider ensemble. » Le maire et les structures municipales, issues du suffrage universel, continueront donc, *in fine*, de décider, mais les instances de concertation réunies autour des maires délégués devraient avoir un rôle de proposition. L'objectif final fixé à chacune d'entre elles est de parvenir à élaborer « dans la transparence et selon un diagnostic partagé » un projet qui deviendra le schéma global de développement du quartier. Un fonctionnaire municipal sera détaché auprès de chacune d'entre elles.

L'objectif, selon M. Douste-Blazy, est de construire « une nouvelle relation avec la population » qui évite à la fois « le centralisme des décisions qui tombent d'en haut et le syndrome des pétitions corporatistes ». Reste à en vérifier la pratique. Les « forces vives » de la métropole toulousaine, souvent ancrées à gauche ou à l'extrême gauche, influencées par les recherches d'alternati-

ve des Motivé-e-s, accepteront-elles de jouer le jeu ? Les troupes du nouveau maire, habituées à des pratiques plus classiques, accompliront-elles leur révolution culturelle en acceptant cette nouvelle donne démocratique de confrontations et de débats ?

Pour bien enfoncer le clou, le maire a pris l'initiative d'organiser, vendredi 11 mai à Toulouse, « les premières rencontres de la démocratie de proximité ». Pendant toute la journée, en compagnie du maire de Perpignan, Jean-Paul Alduy, du nouveau maire de Strasbourg, Fabienne Keller, de Jérôme Jaffré, président du Centre d'étude et de connaissance de l'opinion publique, et des universitaires Dominique Chagnollaud, Yves Lacoste et Stéphane Beaumont, les participants discuteront des « nouvelles pratiques et du nouvel espace public local ».

Jean-Paul Besset

► www.lemonde.fr/toulouse

Le Conseil constitutionnel valide le calendrier électoral

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL a déclaré conforme à la Constitution, mercredi 9 mai, la loi organique, définitivement votée le 24 avril par le Parlement, repoussant du début avril à la mi-juin 2002 l'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale. Les élections législatives seront donc organisées après la présidentielle, dont le premier tour est prévu en avril. Yves Guéna, président du Conseil constitutionnel, a indiqué que celui-ci, qui doit se prononcer sur toute loi à caractère organique, n'avait pas « à apprécier si l'inversion (...) était opportune ou non », mais « si elle était contraire à aucune règle constitutionnelle ». Le Conseil a simplement jugé que vouloir faire précéder les législatives par l'élection présidentielle ne « méconnaît aucun principe ni aucune règle de valeur constitutionnelle ».

DÉPÊCHES

■ CHASSE : Le Conseil d'Etat a annulé, mercredi 9 mai, un arrêté de la ministre de l'environnement autorisant l'ouverture anticipée à partir du 10 août de la chasse au gibier d'eau et aux oiseaux migrateurs. Cet arrêté avait été publié le 13 juillet 2000 en application de la nouvelle loi sur la chasse, votée en juin. Le Conseil d'Etat a estimé mercredi que toute chasse au gibier d'eau et aux oiseaux migrateurs avant le 1^{er} septembre était incompatible avec la réglementation européenne.

■ GAZ DE FRANCE : Laurent Fabius a indiqué, mercredi 9 mai, sur Europe 1, qu'il aurait souhaité « aller plus vite » pour transposer la directive européenne sur l'ouverture du marché du gaz en droit français, qui aurait dû être fait avant le 10 août 2000. Son examen au Parlement a été repoussé « faute de place dans le calendrier parlementaire, mais il y a aussi (...) nombre de débats qui traversent les partis politiques français (...) et la majorité », a-t-il reconnu. Mardi, la Commission européenne a décidé de saisir la Cour européenne de justice en raison du retard de la France.

■ PARIS : le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a déposé, mercredi 9 mai, une proposition de loi visant à supprimer la question du Conseil de Paris et à faire entrer celui-ci dans le régime de droit commun des collectivités territoriales. Depuis 1986, le Conseil de Paris dispose d'un régime administratif et financier dérogatoire. Les crédits de fonctionnement du Conseil – 77 millions de francs pour 2001 – sont votés lors de la séance annuelle du budget de la Ville, mais leur utilisation échappe au contrôle de la chambre régionale des comptes.

■ INONDATIONS : le Sénat a décidé, mercredi 9 mai, la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les crues dans la Somme. Les vingt et un membres de la mission sénatoriale devront « déterminer la part des causes climatiques, environnementales et urbanistiques et, le cas échéant, les responsabilités ». Christian Poncelet, président du Sénat, a formulé le vœu que l'enquête dégage des « solutions susceptibles d'éviter que pareille catastrophe se reproduise ».

Philippe Séguin, élu très local du 18^e arrondissement de Paris

LA SALLE des mariages de la mairie du 18^e arrondissement accueillit, ce mercredi soir 9 mai, la première séance du conseil municipal et le chef de l'opposition, Philippe Séguin, entame son apprentissage d' élu très local. Il s'est octroyé un léger retard, a fait la bise à Roxane Decorte, sa colistière, élue, comme lui, au Conseil de Paris, et s'est assis à côté d'elle. Autour de la grande table disposée en carré, le maire de Paris, Bertrand Delanoë, également élu du 18^e, a pris place à la gauche de la nouvelle maire (PS), Annick Lepetit. L'ordre du jour est plat comme la main. D'abord l'élection des représentants des élus de l'arrondissement dans les conseils d'administration d'une vingtaine d'institutions locales : conservatoire municipal, centre d'action sociale, collèges, lycées et même le « conseil postal local ». M. Séguin lève la main et « adopte », sans barguigner.

On passe ensuite au vote de deux subventions à des associations. Oasis 18, une association de jeunes « dirigée par des jeunes », réclame 8 000 francs. Elle les aura. L'association Football club, qui pratique « le football en salle », a besoin de 2 500 francs « pour démarrer ». On vote pour. Le conseil dure depuis trois quarts d'heure. Bertrand Delanoë

s'éclipse discrètement, mais la séance se poursuit sur la question des cars de tourisme qui stationnent sur les boulevards Rochechouart et de Clichy. Ce sujet revient, chaque année, avec le printemps. Les riverains sont toujours en colère. Le stationnement des cars est, théoriquement, interdit, mais les transporteurs s'en moquent. Comme chaque année, ils s'installent sur les boulevards. Il faut donc, explique une élue communiste, Sophie Meynaud, « relancer la concertation ». Tout le monde opine. Sauf M. Séguin, qui a demandé la parole. « Le pire des désordres de la République est de ne pas faire appliquer les règlements, dit-il en mâchant sa branche de lunettes. Puisque l'interdiction de stationner existe, il faut la faire appliquer par la préfecture de police. » L'amendement est intégré. On biffe donc « la relance de la concertation » au profit de « l'étude sur les solutions alternatives de stationnement des cars à Paris ». Le vœu de l' élu communiste ainsi rectifié fait l'unanimité et la séance est levée. M. Séguin repart seul. Dur métier.

Christine Garin

► www.lemonde.fr/paris

Supprimer...
Fonctionner
références

Qu'allez-vous faire de votre banque quand vous découvrirez que nous proposons une épargne rémunérée au taux d'intérêt brut de 6,15%* ?

6,15%

Épargne rémunérée Bipop Bank Up.

Plus de performance, plus de souplesse, une grande disponibilité, une relation différente avec votre banquier, des Financial Planners** qui se déplacent où vous voulez, quand vous voulez.

LE MONDE D'AUJOURD'HUI AVAIT BESOIN DE LA BANQUE DE DEMAIN

* Le taux d'intérêt nominal annuel brut de référence au 1.05.2001 est porté de 5,30% à 6,15% dans la limite de 1 million de francs de dépôts soit un taux net de 4,61%. Au-delà de ce montant, le taux d'intérêt de référence est diminué de 0,85 point soit un taux brut de 5,30% et un taux net de 3,975%. Ces taux sont susceptibles de varier. Offre réservée à un compte par personne physique.

** Conseillers Financiers Personnels.

www.banquebipop.fr

► N°Vert 0 800 643 643

BANQUE BIPOP

A BIPOP GROUP COMPANY

La nouvelle géographie des résidences secondaires

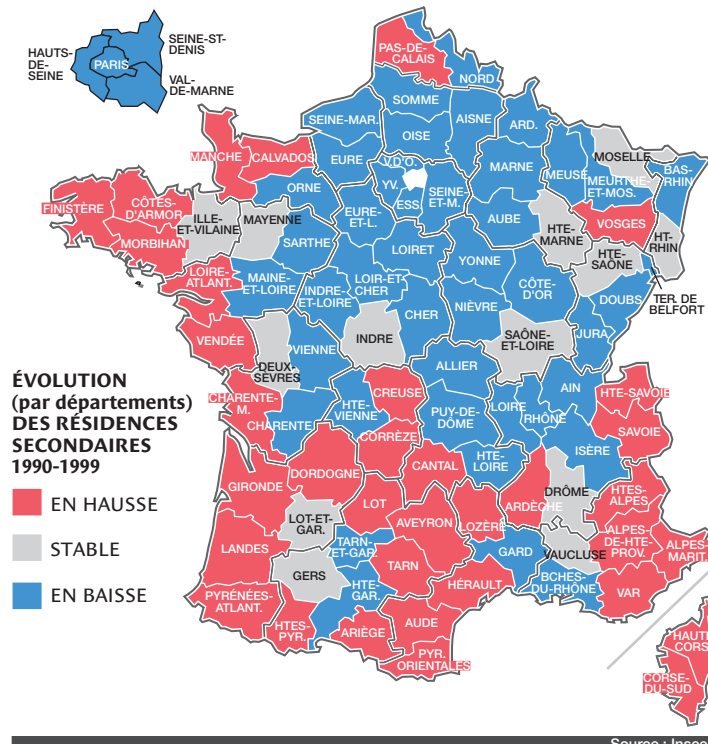
Le dernier recensement de l'Insee montre que ce type de logements se concentre de plus en plus sur le littoral et en montagne. La Vendée a enregistré la plus forte croissance entre 1990 et 1999. Ces lieux de villégiature ont tendance à devenir des résidences « alternantes »

LA ROCHE-SUR-YON (Vendée)
de notre correspondant

Rien de comparable, sans doute, avec le raz de marée « Merlin » du début des années 1970. Mais, en dix ans, la Vendée a enregistré une progression spectaculaire, mesurée par l'Insee (*lire ci-dessous*), de son parc de résidences secondaires : de 71 105 en 1990 à 93 407 en 1999 (+ 31 %). Les acquéreurs sont d'abord de jeunes retraités ou de futurs jeunes retraités. Comme Mady Levau. D'origine parisienne, elle a choisi, ayant atteint la cinquantaine, d'arrêter de travailler. Ancienne secrétaire de direction, elle coule aujourd'hui des jours heureux entre sa propriété péri-gourdine et Jard-sur-Mer, petite station balnéaire au sud des Sables-d'Olonne, où elle vient d'acquérir une villa. Mariée à un directeur commercial, elle a découvert Jard-sur-Mer, voilà deux ans, au fil d'un cabotage en compagnie de son mari, fou de bateau. Elle ne goûte qu'assez modérément les joies de la navigation. Lui « ne s'est jamais fait au Périgord », où le couple possède pourtant, depuis dix ans, une belle maison ancienne, restaurée par leurs soins. Alors, va pour Jard, où ils ont jeté l'ancre dans une belle et spacieuse villa « très fonctionnelle », pour un peu moins de 1,5 million de francs. Elle leur servira de résidence secondaire un an ou deux, le temps de vendre sans la brader leur maison de Montançais, près de Périgueux. Ensuite, « elle deviendra notre maison principale ».

Démarche atypique ? « Au contraire, répond Dominique Gaborit, secrétaire général de la Fnaim Vendée et responsable d'une agence immobilière à Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Le phénomène est apparu voilà cinq ou six ans. » Pour lui, l'en-

Plus d'appartements et de villas à la mer et à la montagne



gouement de cette population « plutôt aisée sans être haut de gamme » s'explique assez simplement : « La Vendée offre un bon compromis entre un bon ensoleillement, même s'il n'est pas du niveau de la Côte d'Azur, et la recherche de tranquillité souhaitée par cette clientèle venue, pour une grande partie, de la région parisienne, mais aussi des Pays de la Loire. » Le problème est maintenant de concilier les exigences de cette population à la retraite (29 % des investisseurs en 2000) ou qui la prépare, désireuse de ne pas se serrer la ceinture pour ses « vieux » jours, avec la situation

d'un marché qui arrive à saturation. A moins de « mordre » encore un peu sur les dunes, où les prix ont grimpé, comme sur les îles, qui accueillent le plus fort taux de résidences secondaires.

Si, à l'île d'Yeu, la valeur moyenne d'un logement ancien est passée de 802 000 francs en 1999 à 825 000 francs, à Noirmoutier, pour un quatre-pièces ancien, il faut désormais compter 943 000 francs au lieu de 722 000. Paradoxalement, des stations phares comme Les Sables-d'Olonne restent plus accessibles : un petit quatre-pièces ancien se négociait

579 000 francs en 2000, mais le même logement était à 538 000 francs en 1999. Cette inflation a d'ailleurs plus ou moins chassé la clientèle des jeunes ménages avec enfants, « repoussée » vers des produits plus abordables. « Depuis sept ou huit ans, remarque M. Gaborit, nous avons moins de difficultés à vendre des appartements type Merlin. »

Le littoral garde les vestiges de cette période, commencée en 1971. A l'époque, la commune de Saint-Hilaire-de-Riez accorde un permis de construire à Merlin pour trois mille logements. Saint-Gilles-Croix-de-Vie et Saint-Jean-de-Monts, notamment, lui emboîteront rapidement le pas. L'industrie du tourisme était née en Vendée. Face à des promoteurs qui ne lésinent pas sur les moyens pour séduire les candidats acquéreurs, impossible d'arrêter la machine, malgré des recours pour tenter de la freiner. Ceux, par exemple, du Comité de la nature et des sites, présidé par Marcelle Bridier. Au plus fort de la déferlante, son association avait introduit plusieurs recours devant le tribunal administratif de Nantes pour stopper le « bétonnage » de la côte.

UN DÉBOUCHÉ POUR LE BÂTIMENT

A Saint-Hilaire-de-Riez, le maire, Jacques Fraisse (PS), ne renie pas ces mégacomplexes immobiliers, même s'il est conscient des problèmes qu'ils posent, comme les capacités d'assainissement, pour satisfaire aux besoins d'une population qui explose en été, ou la réduction de la plage : à marée haute, du fait de l'avancée de la mer et de la proximité des immeubles, elle se réduit comme peau de chagrin... Mais l'élu n'oublie pas l'apport économique de ces résidences secondaires. « Demandez aux artisans », dit-il.

Le bâtiment se porte bien. Et manque de bras. En six ans, le secteur (14 000 salariés et 3 500 travailleurs indépendants) a connu une hausse des effectifs salariés de l'ordre de 12 % à 15 %. M. Fraisse verrait d'ailleurs un bon œil l'implantation d'un village Pierre et Vacances (un projet de 120 logements), contre l'avis de M^{me} Bridier, qui souligne que « ça supposerait la suppression d'une dune ». Les dunes, en

tions voient se profiler le spectre d'une nouvelle défiguration du littoral. Fabricants et gérants de camping, eux, se frottent les mains. Les mobile homes s'attachent, « notamment chez les anciens campeurs », comme le remarque Gérard Bienvenu, directeur commercial d'une entreprise spécialisée dans la véranda depuis vingt-six ans qui s'est diversifiée en se tournant vers le mobile home. La concurrence est

L'arc méridional et la côte atlantique plébiscités

La nouvelle géographie des résidences secondaires révélée par le recensement de 1999 montre qu'à cinq exceptions près tous les départements du littoral gagnent entre 5 % et 30 % de nouvelles résidences. Sur l'autre grand espace territorial de conquête, elles se multiplient dans les massifs montagneux - Pyrénées, Massif central, Vosges et Alpes. En 1999, le département des Hautes-Alpes concentre, avec près de 46 %, le taux le plus important par rapport à l'ensemble des logements. Dans de nombreux autres départements, le parc perd du terrain par sa transformation en résidences principales. A elles seules, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon regroupent près de 40 % des résidences secondaires, suivies par la Bretagne, les Pays de la Loire et l'Aquitaine. De La Baule à Biarritz, la côte atlantique est une zone très dynamique. La Vendée, qui enregistre la plus forte progression nationale avec 31 % de croissance entre les deux recensements, conserve son titre de deuxième département d'accueil, juste derrière le Var.

effet, ont payé le prix fort : dans les années 1970, à Saint-Jean-de-Monts, 135 hectares de dunes domaniales bordant la mer sur 2 kilomètres ont été urbanisés.

Les communes du littoral doivent aujourd'hui faire face à un autre phénomène. Celui des mobile homes. Partout sur le littoral, ils fleurissent, au grand dam des associations de lutte pour la protection de l'environnement. « En termes d'esthétique, les mobile homes, c'est une catastrophe », proteste M^{me} Bridier. Avec l'apparition de ces hébergements de loisir hybrides, plutôt bon marché, les associa-

rude. Deux enseignes vendéennes se disputent ce marché en expansion, les autres se partagent les miettes.

Une partie des élus s'inquiètent ouvertement de la prolifération de ces nouveaux hébergements inclassables. Et inclassés. Doivent-ils ou non être considérés comme résidences secondaires ? Certains craignent pour l'image du département. Il n'est même pas possible de les comptabiliser exactement. L'Insee, pour le recensement de 1999, s'y est cassé les dents.

Philippe Escalle

De la maison de campagne au mobile home

ELLES PRENNENT, de plus en plus, leurs quartiers d'hiver sous les cieus plus cléments des bords de mer et sur les pentes des massifs montagneux. Hier encore, à la fin des années 1970, elles trouvaient place dans les campagnes, proches des grands centres urbains, de Paris à Lyon en passant par Bordeaux ou Lille. Elles étaient alors « comme le signe extérieur de richesse » décrit, en 1969, dans le roman de François-Marie Banier *Les Résidences secondaires ou la Vie distraite*. Le développement du réseau autoroutier et l'allongement des lignes TGV depuis 1981 les placent toujours plus loin, aux marges du territoire et, d'abord, sur le littoral. Mais, reflets d'une géographie humaine ancestrale, elles s'enracinent, surtout, dans le maillage d'un habitat dispersé - celui de l'Ouest - et ne prennent guère sur l'habitat regroupé du Nord et de l'Est.

Elles ? Ce sont les résidences secondaires. Ce terme récent du vocabulaire immobilier - il est encore ignoré dans le Larousse en dix volumes de 1960 - recouvre une réalité très diverse. Quoi de commun, en effet, entre la maison de campagne de la bourgeoisie aisée du XIX^e siècle et le cabanon du dimanche, version populaire de la villégiature ? Entre le studio de montagne et la maison moderne d'un bord de mer urbanisé, sans oublier l'apparition des mobile homes ? Elles entrent en 1946, pour la première fois, dans la nomenclature de l'Insee, puis dans celle des banques, de l'administration des impôts... Dans le parc total des logements, la résidence

secondaire est passée de 5,9 % en 1962 à 8 % en 1975. Relativement stable, ce secteur immobilier n'a enregistré, entre le recensement de l'Insee de 1990 et celui de 1999, qu'une légère augmentation - 87 802 résidences secondaires supplémentaires - pour représenter, avec 2 902 093 unités, sensiblement 10 % de l'ensemble des logements.

Vincent Destruhaut, administrateur de la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim), souligne que « le marché de la résidence secon-

« Un lieu qui allie à la fois dépaysement et travail, vie professionnelle et vie familiale »

daire est marqué par une grande diversité, même dans le cadre d'une région et parfois d'une ville ». Mais il relève quelques constantes : au littoral, qui se distingue par ses constructions récentes - appartements comme villas -, s'oppose l'intérieur des terres, où les vieilles pierres sont plus recherchées. Sensible aux phénomènes de mode - la vogue actuelle pour l'île de Ré ou le golfe du Morbihan l'illustre - le marché connaît, depuis 1999, une activité soutenue. Explication, pour M. Destruhaut : « Le dynamisme économique général, la chute

des placements financiers. » Il y ajoute, sans pouvoir mesurer le phénomène, que « le prochain passage à l'euro incite certains acquéreurs à miser sur l'achat d'une résidence secondaire pour en faire un placement ».

Dans la grande majorité des cas, le futur acquéreur est déjà propriétaire de sa résidence principale. Alain, cadre dans une entreprise de cinéma, locataire de son logement parisien et propriétaire d'une résidence secondaire sur l'île de Ré, est un cas marginal. La décision d'achat, selon les spécialistes de l'immobilier, correspond à un acte fort « que l'on fait une ou deux fois dans sa vie ». Tournant dans l'organisation de la vie familiale, l'achat d'une résidence secondaire, qui devient le lieu des retrouvailles familiales, met un terme aux déplacements touristiques jugés trop onéreux.

Signe des temps, sous la conjonction du télétravail et des 35 heures, la résidence secondaire devient de plus en plus un lieu de travail temporaire. Pour Martine Perrot, sociologue, chargée de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), qui a collaboré à un numéro de la revue *Autrement* (collections Mutations, n° 178, avril 1998 : « L'autre maison, la résidence secondaire refuge des générations », « il conviendrait désormais de parler plus de résidences alternantes et non de résidences secondaires : un lieu qui allie à la fois dépaysement et travail, vie professionnelle et vie familiale ».

Dominique Buffier

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

BIENNALE DU THEATRE JEUNES PUBLICS
5 au 15 Juin 2001
11 jours de théâtre
71 représentations
18 spectacles
à voir par tous
Rens. : 04.72.10.03.04

THEATRE GYPTIS
création CHATOT-VOUYOUCAS
du 15 au 18 mai 2001
Pas touche terre
Mise en scène C. Coumin
Cie Vent d'Aulian
Sublime, poétique, ludique...
un petit bijou
04 91 11 00 91 - Marseille
Renseig. publicité : 01.42.37.39.65

NON. OUI. NON.

Avec Médiapost, vous ciblez qui vous souhaitez. Pas les autres !

Pour identifier les profils susceptibles de répondre à vos messages, vous profitez de l'expertise en géomarketing de Médiapost, ainsi que d'une base de données locales unique, segmentée en 51 000 quartiers de 500 foyers. Avec le concours de l'INSEE, SECODIP, le SERRES, COMSOBAR et CLARITAS, vous affinez les informations dont vous disposez pour optimiser votre politique de marketing de proximité en tête à lettres.

Illustration Bruno Stank

01 58 07 10 32 ou www.mediapost.fr

médiaPOST
BROUERS DE POSTES

La puissance, tout en finesse.

Le sacre républicain de « l'homme à la rose »

MAI 1981

7 IL ETAIT UNE FOIS LA GAUCHE

INCRÉDULE, euphorique, le peuple de gauche l'a emporté le 10 mai 1981. Onze jours plus tard, c'est donc le peuple qui s'empare de la République, s'installe dans ses palais. Chacun veut le croire ou le craindre. François Mitterrand n'entend décevoir ni les uns, ni les autres. Ce jeudi 21 mai, à onze heures passées de quelques minutes, au moment de prendre possession de « la plus haute charge » sous les ors et les lustres de la salle des fêtes de l'Élysée, le vingt et unième président de la République française ne peut masquer l'émotion qui assourdit sa voix : « Je pense à ces millions et ces millions de femmes et d'hommes, ferment de notre peuple, qui, deux siècles durant, dans la paix et la guerre, par le travail et par le sang, ont façonné l'histoire de la France sans y avoir accès que par de brèves et glorieuses fractures de notre société. C'est en leur nom d'abord que je parle. C'est tout un peuple qui doit se sentir appelé à exercer les pouvoirs qui sont, en vérité, les siens... »

Les vingt et un coups de canon tirés depuis le jardin des Tuileries soulignent, au loin, la solennité de l'instant. Le silence est palpable. « C'est convaincre qui m'importe, et non vaincre. Il n'y a qu'un vainqueur, le 10 mai, c'est l'espoir. Puisse-t-il devenir la chose de France la mieux partagée... » Au premier rang, à sa gauche, Pierre Mendès France a les larmes aux yeux. François Mitterrand continue : « J'avancerais sans jamais me lasser sur le chemin du pluralisme, confrontation des différences dans le respect d'autrui. » Un peu à l'écart, Danièle - robe-chemisier tricolore, col claudine blanc et sage lavallière bleu marine - ne quitte pas François du regard, comme émerveillée. La fidélité à « l'enseignement de Jaurès », le « long cheminement, après le Front populaire et la Libération », la « nouvelle alliance du socialisme et de la liberté », l'Histoire est au rendez-vous, dans un saisissant raccourci : quatre minutes pour effacer vingt-trois ans d'opposition, couronner une décennie d'après batailles à la conquête de la gauche et du pouvoir.

Devant lui, en demi-cercle, toute sa France est rassemblée. La famille, épouse, fils, frères et beau-frère. Les amis de toujours comme Roger-Patrice Pelat ou François de Grossouvre. Les gnomons de la première heure, « conventionnels » des années 1960, les Pierre Joxe, Charles Hernu, Claude Estier ou Roland Dumas. Les alliés et les ralliés, Gaston Defferre et Pierre Mauroy, Michel Rocard et Jacques Delors. Les « sabras » ou « quadras » d'Épinay, Jean-Pierre Chevènement et Lionel Jospin, Laurent Fabius et Pierre Bérégovoy, Edith Cresson et Véronique Neiertz, futures éminences que le président élu a reçues en tête à tête depuis dix jours à son domicile, sondant les reins et les cœurs, sousestant les ambitions et les talents, entretenant le mystère, pour mieux former, à sa main, gouvernement et équipes.

Les élus de tous les ports d'attache, la Charente natale et Jarnac, la Nièvre d'implantation et Château-Chinon, les Landes d'adoption et Latche, ont aussi été invités. Tout comme les dignitaires de l'Assemblée et du Sénat, conduits par un Jacques Chaban-Delmas glacial et un Alain Poher habitué des lieux pour y avoir assuré à deux reprises l'intérim. Quelques barons gaullistes, Olivier Guichard, Maurice Couve de Murville, Claude Labbé, sont présents, à un titre ou à un autre, accablés, en retrait. Tradition oblige, Jacques Chirac, légèrement crispé, conduit, avec Jean Tiberi, une

François Mitterrand devient président de la République le 21 mai 1981. Vingt et un coups de canon ne pouvaient suffire : ce fut une journée de fête(s). Avec protocole, emphase et émotion. Récit d'une investiture unique

Paris, 21 mai 1981.

François Mitterrand remonte la rue Soufflot vers le Panthéon.

Ci-dessous, au premier rang derrière le nouveau chef de l'Etat.

- 1 : François Mitterrand ;
- 2 : Willy Brandt ;
- 3 : Pierre Bérégovoy ;
- 4 : Georges Sarre ;
- 5 : Daniel Mayer ;
- 6 : Roland Dumas ;
- 7 : Jean Pronteau ;
- 8 : Charles Fiterman ;
- 9 : Roger-Patrice Pelat ;
- 10 : Jacques Piette ;
- 11 : Luce Perrot ;
- 12 : Maurice Séveno ;
- 13 : Pierre Aidenbaum ;
- 14 : Gaston Defferre ;
- 15 : Dalida.

délégation du conseil municipal de Paris. Sans oublier les membres du Conseil constitutionnel, au premier rang desquels Roger Frey, qui vient de proclamer officiellement les résultats de l'élection présidentielle ; ni les autorités religieuses ou universitaires, le conseil de l'ordre de la Libération, ou encore le médiateur, Robert Fabre, son complice du Programme commun en 1972.

Renaud de la Genière, gouverneur de la Banque de France, est également présent, la tête ailleurs : la veille, il a dû sortir de ses caisses, en catastrophe, près de 1 milliard supplémentaire pour défendre le franc ; en dix jours, un tiers de ses réserves en devises se sont envolées. Le temps presse. François Mitterrand, pour l'heure, n'en a cure. Lyrique, il conclut : « Une France juste et solidaire peut éclairer la marche de l'humanité... » Après avoir fait le tour des personnalités, le nouveau président donne l'accolade à Pierre Mendès France : « Sans vous, rien de tout cela n'aurait été possible », glisse-t-il à l'ancien président du conseil.

Car tout, alors, paraît possible. Pendant que, dans le parc de l'Élysée, le chef de l'Etat passe pour la première fois en revue la garde d'honneur du palais, Pierre Bérégovoy prend ses fonctions de secrétaire général de la présidence de la République. L'ancien ouvrier fraiseur, devenu cadre à Gaz de France, reçoit une charge depuis longtemps réservée aux aristocrates des grands corps de l'Etat. Et c'est lui qui annonce, sur le perron de la cour d'honneur, la nomination de Pierre Mauroy, premier ministre. L'ancien professeur de l'enseignement technique, le fondateur des clubs Léo-Lagrange, le solide et pragmatique maire de Lille pour succéder au « meilleur économiste de France » : quel meilleur symbole de la rupture annoncée ? Le peuple, décidément, prend les commandes. Dans le palais présidentiel, les futurs collaborateurs - Jean Glavany et Michel Vauzelles, Michel Charasse et Jean-Claude Colliard, Jacques Attali et Régis Debray - explorent les salons, découvrent les bureaux - vides -, préparent leur installation. Une page est tournée.

Cette journée, Mitterrand s'y prépare depuis sa victoire. Dès le 12 mai, il a convié André Rousselet et Jack Lang dans son « pigeonier » du 22, rue de Bièvre, à Paris. Le premier était son directeur de cabinet sous la IV^e République, il le sera à nouveau à l'Élysée. Le second, professeur de droit et homme de théâtre, inventif et sémillant, a su, depuis quelques années, mettre la culture et l'intelligentsia au service du PS et de son candidat. « Je réfléchis aux cérémonies d'entrée en fonction », leur confie-t-il. A l'immuable rituel républicain - cérémonie à l'Élysée, remontée des Champs-Élysées, visite à l'Hôtel de Ville de Paris - il souhaite ajouter un événement propre à marquer sa présidence. Certains, à gauche, recommandaient sérieusement et discrètement. Jack Lang plaide, au contraire, pour le symbole et la flamboyance.

« L'homme du 10 mai » n'a pas besoin d'être convaincu : pour son sacre, il veut le peuple et l'Histoire, le verbe et l'image. Ce sera l'Élysée et le Panthéon, Arc de triomphe et Quartier latin, rive gauche et rive droite, un condensé de tous ses désirs, de tous ses plaisirs, de toutes ses ambitions.

Reste à fixer la date. Le 11 mai, Pierre Bérégovoy a été chargé d'installer une « antenne présidentielle » au 6, rue de Solferino et d'assurer le contact avec l'Élysée. Le 14, Valéry Giscard d'Estaing informe par lettre son successeur qu'il est disposé à lui transmettre ses pouvoirs le 19 mai, jour du septième anniversaire de sa propre élection. L'affaire semble entendue quand le président sortant se ravise, chipote, fait savoir qu'il veut présider une dernière fois le conseil des ministres à l'heure habituelle, mercredi 20 mai. Mitterrand s'agace mais abandonne son adversaire battu à ses tergiversations.

Va pour le 21 mai, donc. A 9 h 30 précises, la 604 officielle, venue le chercher rue de Bièvre, pénètre dans la cour de l'Élysée. « Giscard » l'attend en haut des marches, l'entraîne vers un salon du rez-de-chaussée. La transmission du code d'engagement de la force nucléaire française n'occupe pas les quarante-sept minutes de leur entretien. Le sortant confie à l'entrant quelques informations confidentielles - la succession à venir de Brejnev ou les tentatives égypto-américaines de déstabilisation du colonel libyen Kadhafi -, il lui demande de « veiller à la carrière » de ses principaux collaborateurs et il ne peut s'empêcher de lui donner quelques conseils : « Ne vous laissez pas enfermer ici, on est un peu prisonnier, vous verrez. » Impérial, Mitterrand réplique : « Monsieur le Président, vous n'avez commis qu'une seule erreur dans votre campagne, celle de vous représenter. Personne ne pouvait m'empêcher d'être élu. Si vous ne vous étiez pas présenté, vous me succéderiez dans sept ans. » Raccor-

Pour son sacre, François Mitterrand veut le peuple et l'Histoire, le verbe et l'image. Ce sera l'Élysée et le Panthéon, Arc de triomphe et Quartier latin, rive gauche et rive droite, un condensé de tous ses désirs, de tous ses plaisirs, de toutes ses ambitions

pagné sur le perron, après une poignée de main les yeux dans les yeux, Giscard d'Estaing a voulu un dernier geste de simplicité affectée : sept ans plus tôt, il était arrivé à pied, il a décidé de repartir de même. Lorsqu'il franchit le porche du palais, il est accueilli, rue du Faubourg-Saint-Honoré, par des sifflats et des injures : « Dehors ! », « Va-t-en ! », « Rends-nous les diamants ! » Les gardes républicains



SEIBOUN/IFIPA PRESS

peinent, dans la bousculade, à le conduire jusqu'à sa voiture. Le peuple a encore des accents régicides en ce 21 mai.

Le nouveau président n'a pas entendu ces insultes. Il peut rejoindre ses invités, arrivés entre-temps. Devant une nuée de journalistes, Lionel Jospin, arrivé à pied, s'est montré plus disert que les autres : après avoir rendu hommage à François Mitterrand pour « sa patience, sa ténacité et la croyance en ses

ble plus léger, c'est indéfinissable », comme le chantera plus tard Barbara. Amis et fidèles, anciens et nouveaux dignitaires de la République ont été rejoints, en effet, par le Gotha de l'Internationale socialiste et une pléiade d'intellectuels de gauche. C'est Jack Lang qui a suggéré de placer le septennat sous le signe de l'intelligence et de la création, autant que du socialisme. En mars, déjà, pendant la campagne, il avait organisé à l'Unesco un chatoyant colloque sur la culture qui avait impressionné Mitterrand. Depuis huit jours, il bat le rappel des « amis ».

TOUS, ou presque, répondent présent : l'Allemand Willy Brandt, le Suédois Olof Palme, l'Italien Bettino Craxi, l'Espagnol Felipe Gonzalez, le Portugais Mario Soares, le Danois Anker Joergensen, la veuve de Salvador Allende et l'ancien président sénégalais, Leopold Sedar Senghor, mais aussi les écrivains Federico Garcia Marquez, Julio Cortazar, Carlos Fuentes, Elie Wiesel ou William Styron, les Prix Nobel Jean Dausset, Alfred Kastler, Louis Néel ou André Lwoff, le chef d'orchestre Daniel Barenboim, sans oublier la jeune journaliste Anne Sinclair, le publicitaire Jacques Séguéla - l'homme de « la force tranquille », le slogan de la campagne électorale -, ou encore l'écrivain et polémiste Jean-Edern Hallier. Beaucoup le croiront, ce jour-là, pique-assiette, et se défendront de l'avoir invité : le figure brient, pourtant, sur les listes officielles des invités établies par le protocole. Il est vrai que le nouveau président apprécie sa fougue et sa plume ; plus tard seulement viendront provocations et noirs soupçons.

Tous ces « amis » ont été conviés à l'Élysée, pour le premier déjeuner officiel de la gauche, en tenue de ville. A la table d'honneur, François Mitterrand a placé M^{me} Allende à sa droite et M^{me} Senghor à sa gauche ; un peu plus loin, Edmonde Charles-Roux, l'épouse de Gaston Defferre, et Elisabeth Jospin, celle du premier secrétaire du PS ; face à lui, Mathilde Neruda et Melina Mercouri. La deuxième table est présidée par Danièle Mitterrand et Pierre Mauroy ; Lionel Jospin y est entouré par Elie Wiesel et l'écrivain turc Yachar Kemal. Les deux cents autres invités se répartissent sans protocole par tables d'une douzaine de convives.





Entre le bloc de foie gras des Landes et la blanquette bretonne aux perles de saumon, entre le château Yquem 1966 et le château Talbot 1970, pas de discours, mais une douce euphorie. Roger Hanin, à qui un maître d'hôtel sert trop de foie gras, ne peut résister à une réplique de boulevard : « *Ça suffit ! Vous savez, il m'est déjà arrivé d'en manger avant aujourd'hui !* » Beau coup pourtant, note Jacques Attali, se sentent encore « *perçus comme des parvenus* ». Discret mais visiblement ému, Senghor confie ses espoirs : « *François Mitterrand sera un grand président parce qu'il est avant tout un homme de culture et un écrivain. Sur le fond, il est important qu'un président de la République française soit socialiste. Pour la France, pour le monde et particulièrement pour le tiers-monde.* »

A l'heure du café, servi sur la terrasse, Pierre Mauroy s'est éclipsé. La passation des pouvoirs avec Raymond Barre a été brève et courtoise, même si les socialistes découvrent bureaux, tiroirs et coffres vides. « *Le gouvernement de la République sera celui de la rigueur et de l'imagination* », déclare le premier ministre. Il va lui en falloir : depuis le matin, Michel Rocard et Jacques Delors le pressent de frapper fort pour défendre le franc. « *Il faut dévaluer sec, de 15 %* », assure le premier. « *Il ne faut pas perdre une seconde pour faire un réalignement* », plaide le second. Mauroy est ébranlé. Le matin, déjà, il a fait part de ses craintes au président, qui les a écartées d'un mot : « *On ne va pas mêler les genres... Ça peut attendre une semaine.* » Il revient à la charge, mais n'obtiendra que le contrôle des changes, annoncé le lendemain matin. Lucide, il confiera, le soir même : « *Je crains bien que notre relance soit morte avant d'être née.* »

Mitterrand a la tête ailleurs. Dans l'après-midi, sa décision est prise, malgré les réticences de plusieurs : il charge le gouvernement de préparer, pour le lendemain, le décret de dissolution de l'Assemblée nationale. « *On ne peut pas attendre. Il faut nous donner vite les moyens de gouverner* », tranche-t-il. Et comme la politique est faite de symboles, il change de bureau et de drapeau. Giscard s'était installé au rez de chaussée de l'Élysée. Il choisit de réintégrer, au premier

étage, le bureau central qui avait été celui de De Gaulle et de Pompidou. Son prédécesseur avait fait hisser, au-dessus du palais, un drapeau bleu-blanc-rouge orné d'un faisceau de licteur. Mitterrand refuse toute marque distinctive, à commencer par celle-là.

La politique et les symboles, encore et toujours. A 17 h 15, accompagné de la première dame de France, il est accueilli à l'Hôtel de Ville par le maire de la capitale,

Jacques Chirac, et le conseil municipal. De Gaulle avait négligé cette tradition en 1959. Mitterrand ne s'en priverait sous aucun prétexte. La veille, celui qui a torpillé la campagne de Giscard et apparaît déjà comme le chef de l'opposition de droite lui a communiqué le texte de son discours. En réponse, le président de la République peut donc fixer, à sa main, les règles du combat politique à venir.

Chirac invoque l'Histoire, de

Sainte-Geneviève de de Gaulle. Mitterrand lui renvoie la première République de 1792, le printemps de 1848, la Commune de 1870 et, surtout, ce 25 août 1944, où il était « *là, parmi d'autres, pour recevoir le général de Gaulle* » et où, « *comme tant d'autres, comme lui, je ressentais l'émotion sacrée qui nous étreint tous dans ces minutes qui dépassent chacune de nos pauvres vies* ». Chirac se risque à une mise en garde : « *L'union des Français, la cohésion*

Jack Lang, ministre de la culture (1981-1986)

« C'est ce jour-là que son masque s'est sculpté »

« Vous avez été le metteur en scène de la cérémonie au Panthéon qui a marqué la journée de prise de fonctions de François Mitterrand, le 21 mai 1981 ? Comment l'idée a-t-elle germé ?

– Après les cérémonies officielles à l'Élysée et à l'Arc de triomphe, François Mitterrand désire organiser un événement propre à marquer sa présidence d'une couleur particulière. Très vite s'est imposée l'idée d'organiser quelque chose au quartier Latin, symbole de liberté aux yeux des étudiants du monde entier. J'éprouvais aussi, c'est vrai, une certaine jubilation au choix du quartier Latin : dans mon esprit, comme pour toute une génération, cette immersion du nouveau président dans la foule des étudiants devait être comme le pendant de la grande manifestation gaulliste des Champs-Élysées, qui avait mis un terme au mois de mai 1968. Ce n'était pas une revanche, mais un pied de nez un brin provocateur et, surtout, un signe vers le futur, un acte de foi vers le changement, sous le signe de l'universalité.

– Quant à l'idée d'aller s'incliner au Panthéon sur les tombeaux de Jean Jaurès et de Jean Moulin, c'est François Mitterrand qui l'a suggérée, me semble-t-il. Quelques jours plus tard, nous y avons ajouté Victor Schœlcher, le défenseur des droits de l'homme. La trouvaille de mise en scène formidable de Christian Dupavillon, mon complice, a été de montrer le président seul à l'intérieur du Panthéon, traversant la nef et se recueillant dans la crypte. Nous lui avons dit : « *Vous serez seul à l'intérieur, sous le regard des millions de Français qui vous suivront à travers l'œil de la caméra de Serge Moatti.* » François Mitterrand voulait quelque chose de simple, de populaire et de symbolique.

– Jusqu'alors, vous organisiez les festivités du Parti socialiste. Ce jour-là, vous êtes maître des cérémonies de la République. Quelle a été l'attitude des pouvoirs publics ?

– Nous avons commencé à travailler, comme nous en avions l'habitude dans l'opposition, avec trois bouts de ficelle et surtout une bonne dose d'enthousiasme. Mais nous avions quand même le trac : il faut bien comprendre que,

dans ces palais nationaux, nous ne nous sentions pas chez nous, nous étions des intrus. D'autant que nos interlocuteurs officiels nous considéreraient un peu comme des squatteurs, ou des « *allumés* ».

– Je me souviens du vertige qui a commencé à nous saisir quand nous avons mesuré notre pouvoir, celui, par exemple, de décider qu'il y aurait des gardes républicains en grande tenue sur les emmarchements ou que nous pouvions faire démonter, le temps de la cérémonie, les grilles au pied du Panthéon. Le plus surprenant était de discuter avec la police pour mettre en place le service d'ordre.

– Nous étions par tradition antificiels et quelque peu angéliques : dans notre esprit, c'était le peuple qui protégerait Mitterrand, nous voulions une cérémonie civile, avec une présence policière minimale. Nous nous en sommes d'ailleurs mordus les doigts au moment où le président a descendu les marches du Panthéon : les jeunes enthousiastes se sont précipités sur lui au risque de l'étoffer. J'ai eu alors très peur pour François Mitterrand.

– Certains, ensuite, ont tourné en dérision cette cérémonie, critiquant le choix du Panthéon, la mise en scène, jugée emphatique, la posture même de François Mitterrand. Avec le recul, n'avez-vous pas le sentiment que, le 21 mai, vous en avez trop fait ?

– C'était une autre époque : un certain sens cérémoniel accompagnait la geste de la gauche. Plus encore que le 10 mai, où dominait l'euphorie, le 21 mai a été marqué par un moment de ferveur et d'émotion. Des millions de Français, bouleversés, ont pleuré devant leur poste de télévision.

– Et puis, le symbole, ce n'est pas l'emphase. Ce qui avait du sens au Panthéon, ce n'était pas les « *grands hommes* » et la « *patrie reconquise* », mais l'inscription de ce moment dans l'Histoire. Comme l'a dit un jour Régis Debray, « *la mémoire est révolutionnaire* ». En se reliant intellectuellement à la grande aventure collective du socialisme, de la Résistance et des droits de l'homme, François Mitterrand ne se l'appropriait pas, mais la prolongeait.

de la société française sont plus nécessaires que jamais. Plus que jamais aussi nécessaires le respect d'autrui et le réalisme dans l'action. » La réplique est nette : « *Chacun restera bien entendu fidèle à ses choix et à ses préférences. Et je n'entends pas déroger moi-même aux engagements que j'ai souscrits devant le suffrage universel pour répondre à l'aspiration au changement des Françaises et des Français qui m'ont élu.* » Le maire de Paris, pourtant, s'incline : « *La France, comme souvent dans son histoire, a manifesté la volonté de changement. C'est une volonté qui doit être respectée.* » Giscard n'avait rien dit de tel, deux jours plus tôt, lors de son « *Au revoir* » télévisé aux Français. Mitterrand sait apprécier cette reconnaissance de sa légitimité : « *Premier contre-pouvoir face au château du seigneur, l'Hôtel de Ville s'affirme comme la maison commune. Vieux face-à-face du roi et du*

Sagan, l'essayiste Bernard-Henri Lévy, le jazzman Claude Luter, le communiste Pierre Quinquès, sont là pour l'accueillir. Les hauts parleurs commencent à diffuser l'hymne à la joie de Beethoven, joué par l'orchestre et les chœurs de Paris que dirige Daniel Barenboïm, installé sur des gradins devant la faculté de droit. Poussé par une foule immense, François Mitterrand commence à remonter, à pied, la rue Soufflot, une rose à la main. Derrière lui, amis, éminences, hôtes étrangers au coude à coude, bras dessus, bras dessous, ont formé un cortège, sur toute la largeur de la chaussée. Comme une invitation à la « *manif* ». Comme une image inversée de cette foule de droite ivre de joie, conduite par Michel Debré et André Malraux, qui, le 30 mai 1968, avait déferlé sur les Champs-Élysées pour saluer le retour du général et la fin de la « *chenilite* » étudiante.

Clameur qui s'engouffre vers le Panthéon, drapeaux rouges et poings levés, oriflammes tricolores et pluie de confettis, grappes de jeunes agrippés aux lampadaires, toute la rue, toute la gauche veut accompagner « l'homme à la rose »

prévôt. Sachons, à présent, inventer l'avenir ! » Le « roi » de ce moment a choisi celui qui sera son premier opposant durant deux septennats.

Reste à passer la rive. Dès le surlendemain de sa victoire, « *l'homme du 10 mai* » a donné carte blanche à Jack Lang pour organiser « *quelque chose* » au quartier Latin, dans le temple républicain du Panthéon. La gauche victorieuse veut s'enraciner dans l'Histoire, jusqu'à la ferveur. Dans « *son* » histoire, ses filiations et celle de ses « *grands hommes* » : Jaurès, bien sûr, père du socialisme français, mais aussi Victor Schœlcher, émancipateur des noirs en 1848, enfin Jean Moulin, enterré gaulliste par André Malraux en 1964 et ressuscité socialiste dix-sept ans après. Sans oublier Léon Blum, dont le président a fait fleurir la tombe, à Jouy-en-Josas. Plus tard, beaucoup feront la fine bouche, moquant l'emphase de cette apothéose. Sur le moment, l'effusion est profonde. Des milliers de Parisiens sur place, des millions de Français devant leur poste de télévision contiennent mal leur émotion.

A 18 h 15, la voiture du président de la République remonte le boulevard Saint-Michel avant de s'arrêter place Edmond-Rostand. Les deux cents amis du matin, du midi, d'autres encore, l'actrice Annie Girardot, la romancière Françoise

Clameur qui s'engouffre vers le Panthéon, drapeaux rouges et poings levés, oriflammes tricolores et pluie de confettis, grappes de jeunes agrippés aux lampadaires, grimés sur les kiosques à journaux, montés sur les voitures officielles, toute la rue, toute la gauche veut accompagner « *l'homme à la rose* ». Des milliers de jeunes sautent les barrières, les jeunes communistes, les plus rapides, brandissent leurs banderoles pour une « *majorité PS-PC au Parlement* ». Le service de sécurité, que les organisateurs avaient voulu aussi discret que possible, fléchit, tangué, puis rompt sous la poussée. L'hymne à la joie se perd dans le tumulte, au point que Barenboïm s'arrêtera un court moment de jouer, semant un moment d'affolement chez les metteurs en scène et dérégulant le minutage que, bons professionnels, ils avaient soigneusement répété dans les jours précédents.

En haut de la rue, porté par cet état de grâce, François Mitterrand a atteint le parvis du Panthéon. Il en gravit seul les marches et, guidé par le conservateur, puis par Roger Hanin, hors champ de la caméra de Serge Moatti, il disparaît dans la nef, éclairée par la lumière rasante et crue des projecteurs de télévision. Il se dirige d'abord vers la crypte qui abrite le tombeau de Jean Moulin, s'y recueille une trentaine de secondes avant d'y déposer une rose. Puis il se dirige vers celle de Jean Jaurès, enfin vers celle de Victor Schœlcher. Dehors, le cordon de police a le plus grand mal à contenir la foule. Mitterrand ressort du sanctuaire, comme en lévitation. Le temps s'éternise quelques minutes. Le ciel tourmenté finit par se déchirer. Et le peuple de Paris par rompre les digues, aux dernières notes de la *Marseillaise* de Berlioz chantée par Plácido Domingo. L'esplanade est envahie, le président entouré, emporté par la liesse, pressé jusqu'à l'étoffer. Il faudra vingt minutes à ses gardes du corps pour lui ouvrir le passage jusqu'à sa voiture. Assis sur le capot de sa voiture de service, raconte l'un des reporters du Monde, un commissaire de police cherche à reprendre son souffle : « *Je ne savais pas que le patron était aimé à ce point. Si ça continue, ça va être du sport.* »

Au même moment, dans la salle de la cour d'Assises des Bouches-du-Rhône, André Pualetto, quarante-quatre ans, sans profession, accusé du meurtre et du viol de sa fille Yvonne, dix ans, accueillie dans un sanglot le verdict des jurés, après deux heures de délibéré : il est condamné à la peine de mort. Comme une provocation à l'égard du nouveau président qui, envers et contre tout, s'est engagé à l'abolir. Il ne faudra attendre que quatre mois pour entendre le garde des sceaux, Robert Badinter, lancer, la voix nouée, depuis la tribune du Palais Bourbon : « *J'ai l'honneur, au nom du gouvernement de la République, de demander à l'Assemblée nationale d'abolir la peine de mort en France.* »

Gérard Courtois

FIN

RETRAITES Alors que le Parlement allemand devrait entériner, vendredi 11 mai, l'ambitieuse réforme des retraites du gouvernement Schröder, le puissant syndicat IG

Metall et la fédération patronale de la métallurgie, Gesamtmetall, envisagent de profiter immédiatement de cette nouvelle législation. ● UNE RENCONTRE secrète, le 2 mai,

a permis de constater que leurs « intérêts se rejoignent ». ● OPPOSÉS par principe au développement des retraites par capitalisation, les syndicats allemands entendent désor-

mais occuper le terrain, « sans laisser les salariés seuls aux mains des banques et des assurances ». ● LES ENTREPRISES voient dans la mise en place des fonds de pension l'occasion

d'alléger le coût des prestations retraites qu'elles versent à leurs salariés. ● VOLKSWAGEN a développé son propre mécanisme sans attendre. ● LA FRANCE est en retrait.

La métallurgie allemande s'empare de la loi sur les fonds de pension

Le puissant syndicat IG Metall et la fédération patronale Gesamtmetall envisagent de faire profiter les 3,5 millions de salariés de la métallurgie et de l'électrotechnique de la nouvelle législation pour créer un fonds de capitalisation à l'anglo-saxonne. Une réunion secrète s'est tenue le 2 mai

FRANCFORT

de notre correspondant

C'est une véritable révolution qui se prépare dans le monde des affaires allemand : alors que le Parlement devrait entériner, vendredi 11 mai, l'ambitieuse réforme des retraites du gouvernement Schröder, le puissant syndicat IG Metall et la fédération patronale de la métallurgie Gesamtmetall envisagent de profiter immédiatement de cette nouvelle législation pour créer ensemble un fonds de pension à l'anglo-saxonne.

L'idée a déjà fait l'objet d'une rencontre « secrète » au sommet entre les deux parties, au lendemain d'une date symbolique entre toutes, le 1^{er} mai. D'autres réunions doivent suivre d'ici à l'été. « Rien n'est décidé, mais il s'agirait de mettre en place ce genre d'instrument dès le début de l'année », précise Martin Leutz, porte-parole de Gesamtmetall.

De telles réflexions engagées entre les partenaires sociaux d'un des secteurs-clés de l'industrie allemande - 3,5 millions de salariés travaillant dans la métallurgie et l'industrie électrotechnique - démontrent en tout cas que la réforme des retraites est en marche outre-Rhin.

Le texte du gouvernement devrait être définitivement adopté vendredi par les parlementaires allemands. Déjà entériné par le Bundestag en janvier 2001, il devrait l'être en principe, après des longues tractations, par le Bundes-

rat, la chambre haute qui rassemble les représentants des Länder. Principale innovation de la nouvelle loi sur les retraites : la promotion des systèmes de capitalisation individuelle destinés à compléter les traditionnelles retraites publiques par répartition, qui sont également réformées.

Le gouvernement Schröder s'engage à soutenir tout projet personnel d'épargne-retraite. D'ici à 2008, la bonification attribuée par l'Etat atteindra 300 deutschemarks (153 euros) par an pour un célibataire, 600 deutschemarks pour un couple et 360 deutschemarks par enfant à charge, si au moins 4 % du salaire brut du foyer sont consacrés au financement des retraites. Destiné à monter en puissance d'ici

à 2008, le dispositif devrait entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2002.

Une échéance que les partenaires sociaux de la métallurgie ne veulent rater à aucun prix. En effet, l'un des objectifs principaux du gouvernement est de conforter les retraites d'entreprise, en particulier à travers la mise en place de fonds de pension. Une brèche dans laquelle IG Metall et Gesamtmetall espèrent s'engager de concert.

« Nos intérêts se rejoignent », relève un expert de Gesamtmetall. D'abord opposés par principe au développement des retraites par capitalisation et des fonds de pension à l'anglo-saxonne, les syndicats allemands entendent désormais occuper le terrain, « sans lais-

Les grandes lignes de la réforme

La réforme qui pourrait être adoptée par les parlementaires allemands cherche à garantir le système public des retraites par répartition, tout en introduisant une dose de capitalisation individuelle, en particulier par le biais des fonds de pension dans les entreprises.

● **Répartition.** Hausse maîtrisée des cotisations d'assurance retraite, financées à 50-50 par l'employeur et le salarié : ces cotisations représenteront 20 % du salaire brut en 2020, 22 % en 2030 (contre 19,1 % en 2001).

● **Capitalisation.** Bonification gouvernementale pour les projets d'épargne retraite. En 2008, ces bonus atteindront 300 DM pour un célibataire, 600 DM pour un couple, si 4 % minimum du revenu brut est consacré à préparer les retraites.

● **Le niveau des retraites** (répartition et capitalisation) devrait rester le niveau actuel, prévoit la loi, censée entrer en vigueur en janvier 2002 : 70 % du revenu net moyen, dont au moins 67 % via le système par répartition.

Volkswagen joue les éclaireurs en matière de retraite

FRANCFORT

de notre correspondant

Qu'il y ait ou non accord entre les partenaires sociaux de la métallurgie, le constructeur automobile Volkswagen a pris les devants pour créer, en février, son propre fonds de pension. « Un instrument interne, qui n'a rien à voir avec les réflexions en cours dans la branche, et que nous comptons développer quel que soit le sort de la réforme des retraites projetée par le gouvernement », dit un des négociateurs de l'accord.

Géré par des professionnels extérieurs, mais placé sous la houlette d'un conseil de surveillance associant de façon paritaire la direction et les syndicats, ce fonds, qui ne renie pas ses origines anglo-saxonnes puisqu'il est baptisé *VW Pension Trust*, s'adresse aux 126 000 salariés de moins de cinquante ans employés par les marques Volkswagen et Audi en Allemagne, sur un total de 164 000 personnes. Les ouvriers et cadres de plus de cinquante ans ont le choix : soit adhérer au fonds, en conservant les droits acquis au long de leur carrière, soit rester fidèles au système traditionnel de retraites complé-

mentaires proposées depuis des décennies par VW, à l'instar de nombreux grands de l'industrie allemande.

L'initiative est largement soutenue par le syndicat IG Metall, incontournable au sein du groupe. Klaus Volkert, président du comité d'entreprise de Volkswagen, parlait en février « d'une inflexion historique », lors de la mise en place de cet instrument quasi unique dans le monde de l'entreprise allemand. « La combinaison du maintien des cotisations patronales avec le placement des fonds collectés sur les marchés de capitaux est à notre avis le chemin idéal pour garantir le haut niveau de prestations attendu par les salariés, et réduire les coûts », expliquait M. Volkert. Brochures, réunions : aujourd'hui, le syndicat se mobilise pour populariser le fonds interne.

Pour la direction de Volkswagen, cette innovation est une réponse aux évolutions démographiques « remettant en cause le financement des retraites complémentaires proposées par l'entreprise ». A l'horizon 2030, le nombre de retraités allemands concernés par les prestations retraites de la maison devrait passer de 70 000 à 100 000, tandis

que le nombre d'actifs devrait stagner : la charge financière risque de fortement s'alourdir. Les compléments retraite proposés par le groupe de Wolfsburg représentent déjà 8,7 % des coûts de personnel... soit un montant de l'ordre de 16,5 milliards de deutschemarks (8,2 milliards d'euros) lors de l'exercice 1999.

« ALLÉGER LES COÛTS DU TRAVAIL »

Le fonds, investi pour moitié en actions, pour moitié dans des titres monétaires, devrait collecter une somme de l'ordre de 200 millions de deutschemarks dès cette année : Volkswagen y verse automatiquement l'équivalent de 2 % du salaire brut de ses employés, et 1 % pour les nouveaux embauchés. Ceux-ci peuvent compléter la mise, sur une base volontaire.

« Pour le groupe, il s'agit de réduire la mise et les risques, car une partie des retraites va désormais être financée par l'intermédiaire des marchés de capitaux », dit un expert. Coïnventeur de la semaine de quatre jours, Peter Hartz, le directeur du personnel du constructeur automobile considère que « l'in-

troduction d'un fonds de pension VW est d'une importance déterminante pour l'allègement des coûts du travail sur les sites de production allemands ». Un argument qui fait mouche au sein d'un personnel très soucieux des risques de délocalisation.

Volkswagen est ainsi un des rares grands groupes allemands à avoir adapté avant l'heure son système de retraite interne. Un luxe que nombre d'entreprises ne peuvent s'offrir. Si d'autres grands de l'industrie sont aussi à la recherche de solutions pour répondre à des évolutions qui s'imposent à tous les PME sont à la peine. Bien souvent, elles n'ont pas pu s'engager dans la voie des retraites d'entreprise, mais elles prennent conscience que ce type de prestations offertes aux salariés devient un outil de plus en plus déterminant pour attirer les nouvelles recrues. D'où l'intérêt qu'elles peuvent porter à l'éventuelle constitution par les partenaires sociaux d'un fonds de branche. Une initiative observée de plus loin chez Volkswagen, qui n'a pas attendu.

P. Ri.

Les milieux financiers se frottent déjà les mains

Certains assureurs parlent du « Riester-Day » en attendant avec impatience le vote, vendredi 11 mai par le Bundesrat, de la réforme des retraites défendue par le ministre du travail, Walter Riester (SPD). Si l'accord des représentants des Länder n'est pas encore définitivement acquis, l'éventuelle adoption du texte fait saliver assureurs et banquiers. D'après les prévisions de la branche, citées par le quotidien des affaires *Handelsblatt*, les professionnels de l'assurance vie pourraient signer d'ici à la fin 2002 des milliers de contrats supplémentaires, pour un volume de primes estimé à 56 milliards de deutschemarks (28,6 milliards d'euros).

Des produits adaptés à la réforme ont d'ores et déjà été imaginés, d'autres suivront. La progression de l'activité du secteur, dans la foulée des projets du gouvernement, est d'ailleurs un des arguments mis en avant par la compagnie d'assurance Allianz, pour prendre le contrôle, d'ici à l'été, de la Dresdner Bank.

En France, la capitalisation existe dans l'assurance

UN FONDS de pension de branche comparable à celui que négocient les partenaires sociaux de la métallurgie allemande est-il envisageable en France ? A priori non, en raison de l'extrême prudence du gouvernement Jospin sur cette question.

Pourtant, deux fonds de pension sectoriels au moins existent en France : l'un dans la fonction publique, la Préfon, créée par les syndicats en 1967 (*Le Monde* du 30 décembre 2000), l'autre dans le privé, créé dans l'assurance. En février 1995, la Fédération française des sociétés d'assurances des sociétés d'assurances à caractère mutuel (GEMA) pour les employeurs ont conclu avec trois syndicats (CFDT, CFTC, CFE-CGC) un accord créant un véritable fonds de pension pour les 150 000 salariés et retraités de la profession. A l'époque, cette branche disposait déjà, en plus de la sécurité sociale et des régimes complémentaires obligatoires (Arrco et Agirc) d'un régime professionnel géré par répartition. Mais celui-ci était confronté à deux problèmes : les directives européennes exigeaient de provisionner les som-

mes dues et l'évolution démographique du secteur était défavorable. Du coup, les partenaires sociaux ont pris plusieurs engagements : le régime par répartition a été consolidé et les cotisations augmentées. Par ailleurs, les employeurs ont accepté de garantir les droits acquis en provisionnant plus de 11 milliards de francs. Ceux-ci sont désormais gérés par la Sacra, une société d'assurance dont le conseil de surveillance, paritaire, compte quatre représentants des employeurs et quatre syndicalistes, représentant la CFDT (majoritaire dans la branche), la CFTC, la CGC, mais aussi la CGT, qui a signé l'avenant à l'accord de 1995 concernant la Sacra.

LA CFDT SEULE

Enfin, l'accord prévoyait la création d'un fonds de pension de branche, alimenté par une cotisation des employeurs équivalant à 1 % des salaires. Les entreprises n'étaient pas obligées de cotiser à ce fonds, à condition qu'elles créent leur propre mécanisme. Mais, pour que les syndicats acceptent, encore fallait-il que cet accord soit plus favorable - donc plus coûteux - que l'accord de

branche. Parmi les grandes compagnies, seule La Mondiale a choisi cette option et verse 1,5 % de la masse salariale à son fonds maison.

Le fonds de la branche reçoit, lui, environ 200 millions de francs par an. Il est géré par un conseil de surveillance paritaire et un comité de suivi où, côté syndical, seule la CFDT a accepté de siéger. « Ce fonds a fait couler beaucoup d'encre en 1995. Aujourd'hui, personne n'en parle plus. A la limite, les salariés nous reprochent que la capitalisation leur rapporte trop peu. Mais, en 1995, il était hors de question d'accepter une cotisation salariale à ce fonds. Nous souhaitons lancer une négociation sur l'épargne salariale et un lien entre les deux systèmes est envisageable », analyse Régis Versavaud, responsable de la branche Assurances à la CFDT.

Si cet accord est pour le moment unique, de grandes entreprises ont créé, avec ou sans l'accord des syndicats, des régimes surcomplémentaires pour tout ou partie de leurs salariés. Selon la CGT, ces retraites par capitalisation représentent déjà 35 milliards de francs.

Frédéric Lemaître

dispositif, de l'avis général, avait besoin d'un toilettage en profondeur. Très développé dans les grands groupes, il est quasiment absent des PME, qui hésitent - pour des raisons de coûts - à s'engager à long terme vis-à-vis de leurs salariés.

L'enjeu est considérable. Selon les premières estimations syndicales, le fonds de pension mis en place en commun dans cette première branche pourrait mobiliser une somme de l'ordre de 7 milliards de deutschemarks (3,6 milliards d'euros) dès la fin de 2002. Il serait essentiellement financé par les versements des salariés, qui pourraient désormais consacrer une partie de leur salaire à la constitution d'une épargne-retraite individuelle, voire par une participation des entreprises. Le tout reposant sur le volontariat des intéressés.

Si l'idée d'un fonds de pension « de branche » se concrétise dans la métallurgie, nul doute qu'elle pourrait faire école dans d'autres secteurs.

P. Ri.

TROIS QUESTIONS À...

JÜRGEN PETERS

1 Le syndicat IG Metall, dont vous êtes vice-président, et la fédération patronale Gesamtmetall envisagent de créer ensemble un fonds de pension pour l'industrie métallurgique et électrotechnique. Pourquoi ?

Nous voudrions trouver une solution, via les conventions collectives de branche, pour compléter le système public des retraites par répartition. C'est pourquoi nous avons mené, début mai, des pourparlers préliminaires avec Gesamtmetall sur la possibilité de fonder un fonds de pension valable pour l'ensemble de la branche. Les discussions vont se poursuivre. Par rapport à un système de retraite par capitalisation individuelle, une solution via les conventions collectives aurait de grands avantages pour les salariés. Avec les quelque 3,5 millions de salariés de notre secteur, nous représenterions un poids financier très important face aux banques et aux assurances chargées de gérer les fonds. Cela signifie que nous pourrions négocier des conditions particulièrement intéressantes et réduire énormément les frais de gestion. Les coûts ainsi économisés bénéficieraient naturellement à nos adhérents.

2 Quelles sont les conditions posées par IG Metall pour la création d'un tel fonds ?

Un fonds de pension administré avec Gesamtmetall devrait être en fait géré par des professionnels, c'est-à-dire des banques et des compagnies d'assurances. Cela dit, IG Metall tient aussi au respect de principes éthiques précis. Je pense, par exemple, qu'il faut renoncer à investir les fonds collectés dans des sociétés soupçonnées de faire travailler des enfants. Les droits démocratiques des salariés dans les pays en développement, la liberté syndicale et la protection de l'environnement appartiennent aussi aux principes de base de gestion du fonds.

3 Qu'apporte une telle initiative aux prestations retraite proposées par les entreprises ?

La réforme des retraites projetée par le gouvernement allemand élargit les possibilités de retraites complémentaires proposées par les entreprises, avec en particulier l'introduction des fonds de pension. Les employeurs aussi auraient avantage à la création d'un fonds de branche. Les petites et moyennes entreprises, qui ne veulent pas s'engager elles-mêmes envers un fonds, pourraient participer plus facilement à l'instrument mis en place pour la branche.

Propos recueillis par Philippe Ricard

Ça fait 25 ans que nos journalistes sont cotés en Bourse.



Une rédaction entièrement dédiée au web

investir.fr

Existe aussi en journal

Axa renonce à son rôle de spectateur dans la recomposition du capital du Crédit lyonnais

Henri de Castries, patron de l'assureur, conteste l'addition des participations d'Allianz et de Dresdner

Dans un entretien au *Monde*, le président du directoire d'Axa pose ses conditions au remaniement du capital du Crédit lyonnais, au lende-

main de la fusion d'Allianz et Dresdner et à la veille de la fin du pacte d'actionnaires. Contestant l'addition des participations allemandes, il

prévoit qu'une recomposition devra avoir son aval. Tout en refusant d'acquiescer un réseau bancaire, il recherche des partenariats concrets.

L'ASSUREUR Axa va-t-il être contraint d'abandonner son modèle pour contrer l'offensive d'Allianz ? C'est l'une des questions qui a été posée en filigrane lors de l'assemblée générale des actionnaires d'Axa, mercredi 9 mai. L'assureur allemand vient déjà de lui ravir le premier rang mondial de la gestion d'actifs en rachetant la Dresdner bank. La capitalisation boursière d'Allianz va frôler 100 milliards d'euros, soit presque le double de celle d'Axa, de 56,6 milliards d'euros (selon les cours de mercredi). Pire, Allianz vient de narguer dans la finance française en bouleversant le savant équilibre du tour de table du Crédit lyonnais.

En additionnant les participations d'Allianz et de Dresdner, respectivement de 6,2 % et 3,6 %, le nouveau géant allemand revendique environ 10 % de la banque française, soit autant que le Crédit agricole et l'Etat français, qui en détiennent 10 % chacun. Une position clef à la veille des grandes manœuvres qui se préparent : le 8 juillet, l'obligation faite aux membres du groupe des actionnaires partenaires (GAP), au moment de la privatisation du Lyonnais deux ans auparavant, de ne pas modifier leurs positions, tombera.

Axa (qui détient 5,4 % du Crédit lyonnais) a donc décidé de monter en première ligne pour contrer les ambitions de son rival d'outre-Rhin. « Nous avons constaté avec étonnement que certains avaient la tentation d'ajouter les voix d'Allianz et de Dresdner. Or le cahier des charges qu'ont signé les actionnaires du GAP prévoit explicitement

un gel des participations jusqu'en juillet 2000 », explique au *Monde* Henri de Castries, président du directoire d'Axa depuis un an. « L'acquisition de Dresdner Bank par Allianz, qui, parce qu'elle est irrévocable, rend Allianz propriétaire de titres Crédit lyonnais supplémentaires soulève donc une question juridique dont nous souhaitons qu'elle soit examinée par les parties concernées ». Selon nos informations, l'Etat regarde avec attention ce point et devrait demander à Allianz de céder la participation de 3,6 % « héritée » de Dresdner. Interrogé par *Le Monde*, Allianz affirme « qu'il détiendra environ 10 % du capital après la fusion avec Dresdner, en juillet ou août ».

PRÉLUDE D'UNE BATAILLE

« En ce qui concerne Axa, notre position est simple et n'a pas changé : primo nous ne pouvons prolonger notre participation au GAP que si nous pouvons conclure des coopérations commerciales concrètes avec le Crédit lyonnais. Secundo, ne plus faire partie du GAP ne signifie pas que nous soyons vendeurs de notre participation. Si un tiers souhaite prendre le contrôle du Crédit lyonnais, notre rôle d'investisseur institutionnel nous conduira à regarder avec attention le prix proposé pour ce contrôle », avertit M. de Castries.

Cette prise de position claire n'est-elle que le prélude d'une bataille boursière pour le contrôle du Crédit lyonnais ? La mise en vente par l'Etat de ses 10 % pourrait donner le signal du départ. Si le gouvernement ne cache pas sa préférence pour le Crédit agricole, les

Allemands ont prévenu qu'ils ne resteraient pas inactifs en cas de rupture des équilibres. « Nous soutenons l'indépendance du Crédit lyonnais, notre partenaire en France », martèle Allianz. L'assureur allemand a les moyens de se lancer dans la bataille, même si ce n'est pas lui qui appuiera sur le détonateur. Le Crédit agricole est quant à lui plus limité par la prudence de ses caisses régionales.

Axa semble avoir choisi son camp, même s'il s'en défend. « Nous ne sommes pas les parrains du capitalisme français », affirme M. de Castries, reprenant des propos de son prédécesseur, Claude Bébéar. Mais l'assureur ne pourra rester longtemps impassible face à l'avancée du modèle de la « bancassurance ». Axa a toujours affirmé qu'il ne souhaitait pas racheter un réseau bancaire. M. de Castries aime décrire Axa « comme une société disposant d'usines, qui fabriquent des produits, et de réseaux. Axa souhaite distribuer les produits de ses usines dans ses propres réseaux mais aussi dans des réseaux tiers lorsque cela fait du sens. Axa

souhaite aussi que ses réseaux puissent le cas échéant distribuer des produits complémentaires à ceux qu'il fabrique, c'est ce que nous appelons le concept d'architecture ouverte ».

Mais Axa doit tirer un meilleur parti de ses 50 millions de clients dans le monde, à qui il ne vend en moyenne que deux produits. Or, il offre toute une gamme de « protection financière », allant de l'assurance dommages à la préparation de la retraite, et les placements financiers. Axa a besoin d'une distribution plus efficace et plus offensive.

« Avoir ses produits distribués par les banques n'oblige pas nécessairement à acheter le contrôle des banques concernées. De plus, la prise de contrôle d'une banque, si elle donne accès au réseau, fait aussi courir d'autres risques de crédit et de marché », nuance M. de Castries. Face à une concurrence farouche, Axa pourrait mettre sa doctrine entre parenthèses et ne plus considérer sa participation dans le Lyonnais comme un simple placement.

Christophe Jakubyszyn et Pascale Santi

La Commission européenne encadre les plans sociaux

Face aux restructurations, Bruxelles veut renforcer les comités d'entreprise en Europe et lier les aides publiques au maintien de l'emploi

BRUXELLES

de notre bureau européen

La Commission européenne se penche sur les plans sociaux. La commissaire à l'emploi et aux affaires sociales, Anna Diamantopoulou, a annoncé à la presse, jeudi 10 mai, son intention de promouvoir des normes sociales auprès des Quinze. Elle devrait présenter aux pays membres, le 11 juin, lors d'un conseil « emploi et affaires sociales », une version aménagée de la proposition de directive « établissant un cadre général relatif à l'information et à la consultation des travailleurs dans la communauté européenne », qui concerne toutes les entreprises de plus de cinquante salariés.

Sur la table depuis 1998, ce texte baptisé « directive Vilvorde » en référence à l'usine fermée par Renault en Belgique en 1997, n'est toujours pas adopté, du fait de l'opposition de certains Etats, notamment le Royaume-Uni et l'Irlande. M^{me} Diamantopoulou entend réintroduire dans le texte le système de sanctions prévu ini-

tialement. Elle devrait notamment engager cette année la révision de la directive de 1994 sur les comités d'entreprise européens, pour faire en sorte que l'information des salariés soit délivrée très en amont d'une décision, et que des sanctions soient imposées en cas de non-respect du droit. La commission des affaires sociales du Parlement européen, présidée par le français Michel Rocard, a récemment organisé une audition publique sur les carences du texte en vigueur.

La Commission souhaite aussi lier respect des normes sociales, droit de la concurrence et aides d'Etat. Lors d'une fusion, elle pourrait vérifier que les sociétés concernées ont bien rempli leur obligations communautaires, et demander aux Etats membres de vérifier que, lorsque des aides régionales ont été consenties, les emplois sont bien maintenus pendant cinq ans.

Rafaële Rivais

► www.lemonde.fr/restructurations

Le brasseur Heineken convoiterait son rival australien Foster's

SYDNEY

de notre correspondant

Le brasseur néerlandais Heineken s'apprêterait à lancer une OPA amicale de 8,8 milliards d'euros (58 milliards de francs) sur son concurrent australien Foster's, selon un article paru, jeudi 10 mai, à la « une » du quotidien *The Australian*. Un des porte-parole de Foster's nie avoir reçu une offre de rachat officielle. « Le groupe Foster's Brewing n'est pas au courant d'une offre de reprise potentielle de Heineken », a précisé jeudi matin un communiqué du groupe australien, sixième plus gros brasseur au monde avec un chiffre d'affaires de 12,4 milliards de francs (1,9 milliard d'euros).

Les analystes de la Bourse de Sydney, l'ASX, semblent partagés quant à la véracité de cette OPA. Le titre de Foster's a tout de même augmenté en une seule séance de près de 4 %, à 5,24 dollars australiens. Le groupe devrait offrir au moins 8 dollars par action pour avoir une chance d'obtenir le soutien du conseil d'administration de Foster's. Pour financer son OPA, Heineken aurait, selon *The Australian*, dégagé une ligne de crédit de 39 milliards de francs (5,9 milliards d'euros) auprès d'une banque néerlandaise. Les deux sociétés se connaissent bien car elles sont liées depuis plusieurs années par des accords de distribution de leurs gammes respectives.

Paradoxalement, l'offre de rachat

de Heineken serait surtout motivée par l'intérêt du groupe pour les actifs viticoles du brasseur australien, dont la rentabilité est bien supérieure à celle de la bière. Foster's a acquis l'année dernière le producteur de vin californien Bering Blass pour 9,8 milliards de francs (1,5 milliard d'euros). Cette filiale, qui possède des vignobles en Australie, aux Etats-Unis, au Chili, en Italie et dans l'Hérault, est un des trois plus gros groupes viticoles au monde.

ACCORD GOUVERNEMENTAL

Une éventuelle OPA de Heineken doit obtenir l'accord du gouvernement australien. Ce n'est pas gagné. Il y a quelques semaines, le ministre de l'économie, Peter Costello, a mis son veto à l'offre de reprise de 5,9 milliards d'euros du producteur pétrolier australien Woodside par le géant anglo-néerlandais Royal Dutch Shell. Le premier ministre, John Howard, explique toutefois que ce refus gouvernemental ne doit pas empêcher les investisseurs étrangers de venir aux antipodes. « Le simple fait que l'on parle d'une possible offre de rachat [de Foster's] fait mentir les personnes qui disaient qu'un éventuel refus de la proposition de Shell provoquerait une fuite des capitaux étrangers d'Australie », a-t-il expliqué sur les ondes de la radio ABC.

Frédéric Therin

Siemens supprime 2 000 emplois de plus dans le téléphone

SIEMENS accélère sa restructuration. Le spécialiste allemand de l'électronique a annoncé, jeudi 10 mai, la suppression de 8 100 emplois dans les secteurs équipements de télécommunications et réseaux, soit 2 000 de plus que prévu fin avril. Le groupe munichoïse cherche ainsi à faire face à la morosité du secteur des télécommunications et particulièrement au tassement des ventes mondiales de téléphones portables. Siemens prévoit entre 350 et 450 millions d'euros de charges de restructuration. Au total, 5 500 emplois seront supprimés dans la division réseaux, auxquels s'ajouteront le non renouvellement de 2 600 contrats à durée déterminée dans la division de téléphonie mobile. Ce plan affectera « les personnels de maintenance et de vente aux Etats-Unis, en Allemagne et dans d'autres pays européens », a indiqué le responsable de la division réseaux, Roland Koch.

BMW 320d Pack
www.bmw.fr

février mars avril mai
janvier juin
décembre juillet
novembre septembre août
octobre

Cette BMW entretien compris pour moins de 2000 frs/mois*.

BMW 320d Pack avec peinture métallisée. Climatatisation automatique, phares antibrouillard, antipatinage ASC+, 6 coussins de sécurité gonflables (frontaux, latéraux et latéraux de protection de la tête ITS), ordinateur de bord, autoradio BMW Business, banquette arrière rabattable, accoudoir central rabattable avec sac à ski. Pour 1567,47 F/mois*.

(*): 1967,47 F/mois après le 1er versement. Extension de garantie et entretien inclus.
Prix de la BMW 320d Pack + Peinture Métallisée : 19000 F. Premier versement de 79130 F (dépôt de garantie de 28950 F + premier loyer majoré de 50180 F (**)) suivi de 35 loyers mensuels de 1785,25 F (**). Après le paiement du dernier loyer, vous pouvez restituer votre véhicule à votre concessionnaire (sous réserve du respect de l'usage et du kilométrage prévus au contrat) ou l'acquiescer en levant l'option d'achat avec restitution de votre dépôt de garantie dans les deux cas. Option d'achat en fin de contrat de 96500 F. Coût total avec achat en fin de contrat de 289163,75 F. Contrat national d'entretien SERENIUM facultatif au prix de 182,22 F/mois comprenant l'exécution de garantie et l'entretien du véhicule pour 36 mois et/ou 60000 km (au 1er des deux termes atteint). Coût total du SERENIUM : 6039,92 F. Offre valable jusqu'au 15/07/01 chez votre concessionnaire participant à l'opération. Sous réserve d'acceptation par BMW Lease - SMC au capital de 3 000 000 €. RCS VERSAILLES B 343 636 643. (***) Hors assurances facultatives et frais contrat Serenium facultatif.

M6 décline sa responsabilité dans les contrats de « Loft Story »

Après la publication, par « Le Monde », des conditions de recrutement des participants à l'émission, le CSA veut en examiner les clauses. Les actionnaires assurent la chaîne de leur soutien, mais les syndicats réclament des explications à la direction

NICOLAS DE TAVERNOST, le président du directoire de M6, ne répondra pas à la demande du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). L'organisme de régulation de la télévision lui a demandé, mercredi 9 mai, communication des contrats signés par les onze participants à « Loft Story », dont *Le Monde* a révélé la teneur, dans son édition datée dimanche 6-lundi 7 mai.

La direction de la chaîne, explique-t-il, est dans l'impossibilité de satisfaire à la demande du CSA car « il n'existe pas de contrat direct entre M6 et les participants ». Cette émission est en effet produite par ASP Productions, filiale française du groupe néerlandais Endemol.

Par avance, la direction de la chaîne se dégage de toute responsabilité : « M6 ne peut s'exprimer sur les contrats des participants, qui ne nous regardent pas ». En outre, souligne M. de Tavernost, « ASP est une société bien connue sur la place de Paris. Jusqu'à présent rien ne nous permet de dire que les contrats ne sont pas légaux ». Le président de M6 s'appropriait donc, jeudi 10 mai, à ne transmettre au CSA que « le contrat qui nous lie à ASP Productions ».

La chaîne a le soutien de ses actionnaires. Après Gérard Mestrallet, PDG de Suez, qui affirmait devant ses actionnaires, le 5 mai, ne pas vouloir s'immiscer dans les programmes, le Belge Albert Frère, l'une des personnalités les plus influentes de son tour de table, a déclaré au *Monde* : « M6 est assez grande pour savoir ce qu'elle a à faire. » En revanche, M6 va devoir batailler au sein du bouquet satellitaire TPS. Son président, Patrick Le Lay, également PDG de TF1,

devait demander, jeudi, à l'occasion d'un conseil d'administration, l'arrêt de la chaîne « Loft Story » diffusée 24 heures sur 24 sur l'un de ses canaux.

Ecartelé entre « la volonté de ne pas se transformer en syndicat de chaisières et la nécessité de ne pas faire respecter la loi », comme le dit l'un de ses membres, le CSA recherche tous les biais qui lui permettent d'intervenir à propos de cette émission controversée, sans avoir l'air de jouer les censeurs. Les poli-

tiques suivent la même voie. Le député Yann Galut (PS) a demandé mercredi au gouvernement « de bien vouloir vérifier la légalité des contrats » des candidats de « Loft Story ».

Ce genre de doute n'apparaît pas du côté des participants et de leurs familles, qui disent faire confiance au producteur et au diffuseur. Pierre et Joëlle, parents de Delphine, dont les coordonnées nous ont été communiquées par ASP Productions, n'ont rien trouvé à redire au contrat signé par leur fille, qui a quitté l'émission le 5 mai.

MODESTIE DES GAINS

« Sur le conseil de M6, nous avons sollicité un avocat que nous connaissons personnellement, mais qui n'est pas un spécialiste de la télévision », explique Pierre. Cependant, ils admettent que les termes du contrats « sont un peu contraignants ». Mais Pierre est plein d'indulgence pour la chaîne : « C'est un peu normal que M6 ait pris des garanties, compte tenu du risque lié à la diffusion de l'émission ». Pierre « n'envisage absolument pas de porter plainte ». Même la modestie

des gains alloués aux participants ne provoque aucune rancœur : « Si M6 obtient une part du gâteau, tant mieux, c'est tout à fait normal ».

« Ces contrats sont des attrape-nigauds. Ils ne respectent aucun accord conventionnel et seraient probablement condamnés par les prud'hommes », commente Jacques Ricau, responsable de la Fédération de l'audiovisuel CFDT. A l'intérieur de l'entreprise, les syndicats de M6, eux, s'indignent de la dichotomie entre les déclarations triomphalistes de leur direction sur « Loft Story » et la politique sociale menée à l'intérieur de M6.

« La direction n'a jamais voulu donner d'information sur cette émission. En revanche, le jour même de son lancement, treize collaborateurs de M6 Web étaient informés qu'une procédure de licenciement pour motif économique était engagée contre eux. Nous contestons cette politique de restrictions budgétaires au moment où la chaîne diffuse une émission qui laisse à désirer sur le plan éthique », expliquent les responsables syndicaux de la CFDT et du Syndicat national des journalistes (SNJ).

Ces derniers ont rédigé une « lettre ouverte » à M. de Tavernost, transmise au personnel par courrier électronique. Cette manière de faire leur a valu une admonesta-

tion, par lettre recommandée, de la direction de la chaîne qui leur reproche d'avoir utilisé Internet depuis l'extérieur pour envoyer des messages aux salariés de l'entreprise. Les élus au comité d'entreprise comptent bien utiliser la réunion, qui aura lieu mardi 15 mai, pour poser des questions sur les conditions de fabrication de cette émission et les recettes publicitaires qu'elle rapporte à la chaîne.

Outre les explications qu'elle devra donner à son personnel, la direction de M6 se trouve aussi confrontée aux questions du CSA, sur la modification du capital et le renouvellement de la convention de diffusion de la chaîne, qui vient à échéance le 28 février 2002.

Dans le cadre de ces discussions, qui ont débuté le 14 mars, M6 réclame notamment une augmentation de la durée horaire des écrans publicitaires et surtout la possibilité de réaliser une grille de programmes plus généralistes, au détriment des « programmes musicaux », qui étaient inclus dans sa première convention. Outre que cette revendication provoque un fort émoi dans les milieux de la musique, elle est plus difficile à défendre si le modèle de cette évolution est « Loft Story ».

Françoise Chirot et Guy Dutheil

La polémique lancée par TF1

Est-ce sous l'influence de son actionnaire allemand que M6 s'est lancé dans la « télévision-réalité » ? C'est la thèse de Patrick Le Lay, PDG de TF1 (lire en première page), qui affirme que les deux chaînes privées s'étaient engagées mutuellement, en début d'année, à ne pas diffuser ce type de programme. Le 6 février, Bertelsmann a effectivement pris le contrôle de RTL Group, coactionnaire de M6 (avec 41,8 % des parts), aux côtés du français Suez (35,05 %). Président du directoire de M6, Nicolas de Tavernost réfute cette interprétation : « C'est TF1 qui a tiré la première en achetant, en juillet 2000, les droits de « Survivor », que nous avons aussi étudié. Nous étions prêts à signer une convention de développement de cette émission, mais TF1 a été plus rapide. » M6, explique M. de Tavernost, a pris contact à l'automne avec le producteur de « Big Brother », dont « Loft Story » s'inspire, et signé fin janvier. « Loft Story » a vu le jour en avril, et la version française de « Survivor » est prévue cet été. M6 affirme ne pas s'être engagée à diffuser « Big Brother ».

Le Monde

L'OR DES Windsor

Enquête sur la fortune de la Couronne britannique. Une monarchie minée par des affaires où les altesses royales confondent noblesse et business

DOCUMENT L'INSTITUT DES CADAVRES SANS NOM DE BOSNIE. ABBEVILLE UN PLONGEUR-PHOTOGRAPHE DANS LA VILLE INONDÉE. TAPIÉ LE RETOUR DU ROI DU DRIBBLE ET DE LA «GAGNE». BERLUSCONI FORTUNE, POUVOIR, AMITIÉS SICILIENNES... FAUT-IL AVOIR PEUR DE «SUA EMITTENZA»? PHOTO SOUVENIR VINGT ANS APRÈS, PIERRE MAUROY ET DIX-HUIT ANCIENS MINISTRES REVIENNENT À MATIGNON.

LIRE ET VOIR ET AUSSI... INCORRECTS ET HORS DE PRIX, LES YOUNG BRITISH ARTISTS FONT FLAMBER L'ART CONTEMPORAIN. DANONE ET L'HÉRITAGE DU CAPTAIN BOYCOTT. FIÈVRE APTEUSE, CAUCHEMAR DANS LA CAMPAGNE ANGLAISE. L'AMI 6, EXCENTRIQUE CITRÔEN, FÊTE SES QUARANTE ANS. RICHARD GERE, PHOTOGRAPHE ET PÈLERIN DE LA CAUSE TIBÉTAINE.

Belgique : 150 Fb - Suisse : 6 F - Luxembourg : 140 Fl
Maroc : 30 Dh - Canada : 8 \$ can.

Plus de 50 % des Français ont regardé le jeu

Selon une étude de la société de média planning Initiative Media, 51,7 % des téléspectateurs âgés de quatre ans et plus ont regardé « Loft Story » la première semaine de diffusion du jeu. Sur cette période, en avant-soirée, 64,8 % des femmes de moins de 50 ans, cible privilégiée des annonceurs, se sont portées vers M6. Les femmes de 15 à 24 ans ont été encore plus nombreuses : 68,2 %. Avec 51,7 % de CSP+, le jeu a aussi séduit les catégories socio-professionnelles les plus aisées.

● **M6 a triplé son audience.** Avant la diffusion de « Loft Story », la chaîne privée réunissait 13 % de parts d'audience (PDA)

auprès des quatre ans et plus. Lors de la première semaine de diffusion, la PDA de M6 s'est élevée à 31,6 %. A l'inverse TF1, qui rassemblait 20,6 % de PDA sur cette cible auparavant, n'en retient plus que 13,8 %.

● **Forte audience féminine.** M6 passe de 17,6 % de PDA à 45,2 % auprès des ménagères de moins de 50 ans. Une progression qui s'effectue au détriment de TF1. La chaîne passe de 34,8 % de PDA à 18,9 % sur cette même cible.

● **Les jeunes particulièrement intéressés.** La chaîne passe de 20,9 % de PDA à 67,3 % sur la cible des 15-24 ans. TF1 chute de 31,7 % de PDA à 10,6 %.

La « télé-réalité » suédoise accusée d'« esclavagisme »

LA POPULARITÉ des programmes de « télé-réalité » est telle que les candidats sont prêts à signer n'importe quoi pour y participer. Ce constat a été fait en Suède, lorsque la presse du royaume a révélé, à l'automne 2000, le contenu de certains contrats régissant ces émissions. Fini le contrôle sur sa propre image. Là-bas aussi, les droits des participants sont très réglementés et restreints. Ils sont tenus de participer, sans contrepartie financière, à des campagnes publicitaires en faveur des programmes en question ; la maison de production possède le droit d'exploiter, pendant trois ans, le nom et l'image des participants.

Pire, si l'un d'eux rompt son contrat, il devra payer des dédommagements, qui s'élèvent à 100 000 couronnes (10 900 euros) par infraction constatée. Une clause stipulée au paragraphe 10 du contrat rédigé par la maison de production suédoise Strix concernant le programme « Villa Medusa ». Dans cette émission, deux équipes de jeunes doivent trouver du travail dans une cité balnéaire ou une station de ski et rapporter le plus d'argent possible. Le public les regarde vivre et élimine peu à peu les participants.

« Je prends cela pour des contrats d'esclavage », a réagi Leif Silbersky, un médiatique avocat suédois. Celui-ci avait été invité, en octobre 2000, à commenter les fameux contrats pour le compte du quotidien *Aftonbladet*, bien décidé à dénoncer ces anomalies après avoir largement exploité le filon des *dokusaporna* (les soaps documentaires), comme on les appelle dans le pays. « Le problème, c'est que les maisons de production peuvent faire signer n'importe quoi, par-

ce qu'elles sont en position de force », a-t-il ajouté.

Interrogé par le même journal, le PDG de Strix, qui produit d'autres programmes du même genre, s'était refusé à commenter des contrats spécifiques. « Nous ne pouvons pas exclure que les gens soient stupides, avait toutefois déclaré Anna Braakenhielm. Nous rédigeons des contrats précis, que les deux parties lisent avant la signature, comme pour n'importe quel autre contrat d'affaires. » « Chacun peut choisir d'accepter de les signer ou pas », avait renchéri Anders Kvave, le directeur des programmes de Kanal 5, la chaîne privée diffusant « Villa Medusa », tout en renouvelant sa confiance envers Strix.

LE SUICIDE D'UN « ROBINSON »

A la mode depuis la seconde moitié des années 1990, les émissions de « télé-réalité » suédoises ont suscité plusieurs polémiques. En 1997, le suicide d'un candidat de « L'Expédition Robinson » - qui laisse des candidats livrés à eux-mêmes sur une île exotique - avait provoqué l'interruption du programme diffusé par la télévision publique. Son succès ne s'est toutefois pas démenti depuis. Par ailleurs, plusieurs jeunes ont accusé des producteurs de les avoir dépeints de façon trop négative à l'antenne, dans le but d'augmenter l'audience, ce qui leur aurait valu des menaces de mort anonymes, une fois la compétition terminée.

Certains participants ont aussi affirmé n'avoir pas été prévenus qu'ils seraient filmés s'ils avaient des relations sexuelles durant l'émission.

Antoine Jacob

VALEURS EUROPÉENNES

L'action ABN Amro a terminé en baisse de 1,34 %, mercredi 9 mai, à 21,33 euros. Le groupe bancaire néerlandais a publié pour la première fois de son histoire des résultats trimestriels, qui font ressortir un bénéfice net de 683 millions d'euros pour les trois premiers mois de 2001.

L'action BSKyB s'est repliée de 6,07 %, mercredi 9 mai, à 804 pence. La chaîne satellitaire britannique a aggravé ses pertes au troisième trimestre de l'exercice 2000-2001. Le groupe BSKyB a inscrit une charge exceptionnelle de 40 millions de livres pour compenser les pertes de sa division interactive.

L'action Deutsche Telekom a fini en repli de 2,24 % à 26,20 euros, en réaction à l'annonce par Dresdner Kleinwort Wasserstein (DKW) du placement de 10 millions d'actions de l'opérateur au prix unitaire de 26 euros. Ces titres, qui représentent 0,33 % du capital en circulation, proviennent de l'opérateur finlandais de télécoms Sonera, qui les avait reçus contre sa participation de 17,4 % dans l'américain VoiceStream, filiale de l'opérateur allemand.

Le titre Telecom Italia a reculé de 3,44 %, à 11,80 euros. Le groupe de télécommunications, première capitalisation italienne, diffusera ses résultats trimestriels vendredi.

Table of stock prices for the Automobile sector, including companies like AUTOLIV SDR, BASF AG, and BMW.

Table of stock prices for the Banks sector, including companies like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, and ALL & LEICS.

Table of stock prices for the Conglomerates sector, including companies like D'IETTEREN SA, AZEL, and GBL.

Table of stock prices for the Telecommunications sector, including companies like ATLANTIC TELECO, BRITISH TELECOM, and CABLE & WIRELES.

Table of stock prices for the Construction sector, including companies like ACCIONA, ACS, and AGGREGATE IND.

Table of stock prices for the Consumer Goods sector, including companies like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, and AGFA-GEVAERT.

Table of stock prices for the Chemicals sector, including companies like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, and BASF AG.

Table of stock prices for the Chemicals sector, including companies like LAPORTE, LONZA GRP N, and NORSK HYDRO.

Table of stock prices for the Conglomerates sector, including companies like D'IETTEREN SA, AZEL, and GBL.

Table of stock prices for the Telecommunications sector, including companies like ATLANTIC TELECO, BRITISH TELECOM, and CABLE & WIRELES.

Table of stock prices for the Construction sector, including companies like ACCIONA, ACS, and AGGREGATE IND.

Table of stock prices for the Consumer Goods sector, including companies like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, and AGFA-GEVAERT.

Table of stock prices for the Chemicals sector, including companies like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, and BASF AG.

Table of stock prices for the Chemicals sector, including companies like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, and BASF AG.

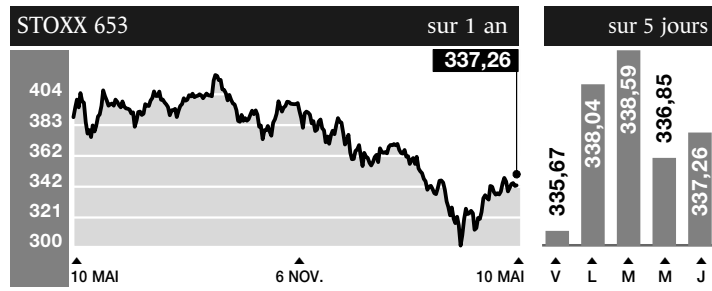


Table of stock prices for the Food and Beverage sector, including companies like RICHEMONT UNITS, ROY.PHILIPS ELE, and RYANAIR HLDGS.

Table of stock prices for the Pharmaceuticals sector, including companies like ACTELION N, ALTANA AG, and ASTRAZENACA.

Table of stock prices for the Consumer Goods sector, including companies like ABB N, ADECCO N, and AEROPORTI DI RO.

Advertisement for Le Monde television, featuring the text 'Chaque samedi avec Le Monde DATÉ DIM./LUNDI' and 'retrouvez LE MONDE TELEVISION'.

LE MONDE TELEVISION

Table of stock prices for the Energy sector, including companies like BG GROUP, BP, and CEPSA.

Table of stock prices for the Financial Services sector, including companies like 3I GROUP, ALMANY, and ALPHA FINANCE.

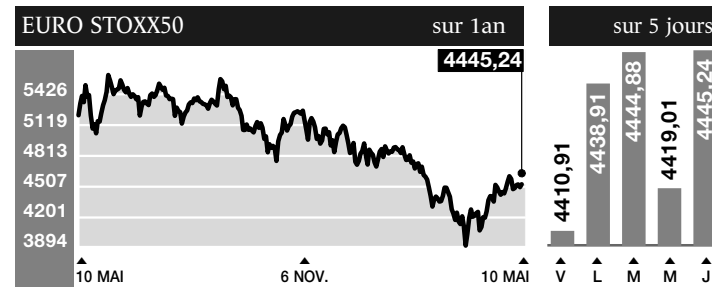


Table of stock prices for the Technology sector, including companies like SINGULUS TECHNO, SKF-B, and SMITHS GROUP.

Table of stock prices for the Insurance sector, including companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, and AGF.

Table of stock prices for the Consumer Goods sector, including companies like ABB N, ADECCO N, and AEROPORTI DI RO.

Table of stock prices for the Media sector, including companies like B SKY B GROUP, CANAL PLUS, and CANAL RADIO.

Table of stock prices for the Consumer Goods sector, including companies like ABB N, ADECCO N, and AEROPORTI DI RO.

Table of stock prices for the Consumer Goods sector, including companies like ABB N, ADECCO N, and AEROPORTI DI RO.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for the High Technology sector, including companies like AIXTRON, ALCATEL-A, and ALTEC SA REG.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for the Collective Services sector, including companies like ACEA, AEM, and ANGLIAN WATER.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for the Consumer Goods sector, including companies like AHOLD, ALTADIS, and AMADEUS GLOBAL.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for the Distribution sector, including companies like ALLIANCE UNICHE, AVA ALLG HANDG, and BOOTS CO PLC.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for the Euro New Market, including companies like AIRSPRAY NV, ANTONOV, and CTAC.

BRUXELLES

Table of stock prices for the Brussels market, including companies like ARTHUR, ENVIPO HLD CT, and FARDIS B.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark.

SCIENCES Pour lutter contre l'extinction des espèces animales, tous les grands zoos du monde participent désormais à leur reproduction en captivité. ● CETTE NOUVELLE

MISSION, qui dépasse la simple présentation de spécimens sauvages, est au cœur de l'action du zoo de Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire) : sur les 65 espèces représentées dans

ce parc animalier, 38 font l'objet d'un programme d'élevage européen (EEP). ● CRÉÉS EN 1985 afin de réduire la consanguinité en favorisant la diversité génétique, ces pro-

grammes de gestion des populations captives constituent une étape essentielle pour préparer une éventuelle réintroduction d'une espèce dans son milieu naturel. ● LES ZOOS

sont également de plus en plus nombreux à participer à des programmes de conservation sur le terrain afin de tenter de maintenir les espèces dans leur habitat d'origine.

Vitrines hier, les zoos se transforment en arches de Noé

La biodiversité est à la mode, mais sa sauvegarde demeure difficile. Pour fêter ses quarante ans d'existence, le zoo de Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), participera, d'ici à la fin 2001, à quarante « projets nature », menés sur le terrain en faveur d'espèces animales menacées

EN PERDANT leurs grilles, les zoos seraient-ils en train de trouver leur âme ? Quelque chose, en tout cas, est en train de changer. Pour lutter contre le déclin de la biodiversité animale, les ménageries, jardins et parcs zoologiques ne se contentent plus de favoriser la reproduction d'espèces menacées en captivité. Ils sont également de plus en plus nombreux dans le monde à développer des programmes de conservation sur le terrain, en collaboration avec les chercheurs et les populations locales, afin de tenter de maintenir les espèces dans leurs habitats naturels. Une nouvelle génération de zoos, investie d'une mission plus large, plus ouverte sur le monde, est en train de naître.

En France, celui de Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire) en constitue peut-être le meilleur représentant. Situé près de la vallée de la Loire, à 15 km de Saumur, ce parc animalier est installé au cœur d'anciennes carrières de pierre coquillière qui lui confèrent un aspect de « mini-jungle » troglodyte assez singulier. Depuis sa création, en 1961, par Louis Gay, il a toujours eu pour vocation de dépasser la simple présentation d'animaux sauvages, et de participer d'une manière ou d'une autre à leur sauvegarde. « Mon père m'a convaincu très tôt qu'il valait mieux garder le nom de "zoo" en essayant d'en changer le contenu et la philosophie, plutôt que de faire l'inverse », raconte son fils Pierre, qui, depuis l'âge tendre, travaille à ses côtés. Si tous deux continuent l'aventure de concert, c'est au second, qui fête cette année ses cinquante ans, que revient désormais la gestion du lieu.

Grâce à lui, l'entreprise familiale a aujourd'hui acquis une réputation internationale. La silhouette juvénile et le discours chaleureux, cet homme enthousiaste – plus « déterminé » que « têtue », précise-t-il – ne compte plus le nombre d'amis impliqués dans la conserva-



Le félin le plus rapide de la planète est en train de perdre sa course contre l'extinction. Le guépard, dont l'habitat est menacé, souffre aussi d'un manque de diversité génétique.

tion de la nature. Très vite, il a su être des leurs. Notamment en engageant le zoo de Doué-la-Fontaine, dès sa création, dans la mise en œuvre des programmes d'élevage européens (EEP).

RISQUE DE CONSANGUINITÉ

« L'idée est née aux Etats-Unis, au tout début des années 1980 », raconte-t-il. A l'époque, les Américains tentaient de reproduire en captivité le tigre de Sibérie, dont les populations se trouvaient très menacées dans la nature. « Si vous avez cinq couples de félins sauvages en captivité, on peut considérer que deux d'entre eux vont bien se reproduire, et faire des petits sans arrêt, résume-t-il. Un autre couple aura une ou deux portées au maximum, et les deux derniers couples, sans

que l'on sache pourquoi, ne se reproduiront jamais. A la deuxième génération, le même phénomène se reproduira, et ainsi de suite... »

« En quelques générations, c'est à dire en vingt ans, on aura atteint un niveau de consanguinité tel que maladies et malformations commencent à se multiplier... » Pour pallier ce risque, les Américains décident alors, en 1982, de créer un logiciel permettant de gérer la génétique de micropopulations captives. Les SSP (Species survival plans) prennent leur essor. Très vite, les grands zoos européens (Londres, Anvers, Berlin, Rotterdam et Mulhouse) prennent le pas. En 1985, à leur tour, les premiers EEP sont créés.

« Avant même le lancement des EEP, nous avions déjà une collection

« ciblée » en termes de présentation d'espèces menacées. Dès qu'il y eut une petite ouverture européenne sur la gestion des parcs zoologiques, je

Le livre des origines

Chapeautés par l'Union internationale de la conservation de la nature (IUCN) avec la collaboration de plus de 200 instituts, universités et parcs zoologiques, 130 programmes d'élevage d'espèces menacées (EEP) sont actuellement développés en Europe. S'y ajoute, pour 70 autres espèces, la constitution d'un *studbook* : une sorte de « livre des origines » longtemps réservé aux chevaux de race, qui constitue le premier degré de la gestion d'une espèce animale. Si l'une d'elles se révèle être très menacée dans la nature, le *studbook* donne alors naissance à un EEP : ses données sont utilisées pour organiser des « mariages » entre individus, qui peuvent appartenir à des zoos différents. Des échanges de pensionnaires sont régulièrement organisés à cet effet, afin de réduire la consanguinité et d'assurer à la population reproduite en captivité une diversité génétique suffisante pour permettre son éventuelle réintroduction dans la nature.

me suis dépêché de m'engouffrer dedans ! », se rappelle Pierre Gay. Dans un premier temps, ces actions ne concernent que quelques espèces, et n'ont qu'une toute petite audience. Mais en quelques années, le phénomène prend de l'ampleur. Et, du même coup, modifie en profondeur les mentalités.

PARTAGE DES CONNAISSANCES

« Le plus dur, ce fut de convaincre les responsables des zoos de participer. Jusqu'alors, la plupart d'entre eux possédaient une ou quelques espèces dont ils maîtrisaient particulièrement bien la reproduction, ce qui constituait leur fierté. Chacun gardait jalousement ses secrets de fabrication... Et soudain, sur fond d'Europe naissante, on leur demandait de faire le contraire ! » Pour tous, il fallut apprendre à parler, à confier aux autres les « recettes » les plus efficaces. Lesquelles se révélèrent parfois très simples ! Ainsi le panda roux, à l'époque, ne se reproduisait-il pratiquement nulle part, sauf dans les zoos de Madrid et de Moscou. Mais il suffit de lui fournir un terrier au lieu d'un gros arbre avec une caisse en bois pour qu'il se reproduise du jour au lendemain – au point que cette espèce en captivité connut, en quelques années, une véritable explosion démographique !

Aujourd'hui, sur les 65 espèces représentées dans le zoo de Doué-la-Fontaine, 38 sont impliquées dans un EEP. Mais Pierre Gay, qui coordonne directement deux de ces programmes (concernant des singes à longue queue sud-américains, les atèles), a décidé de franchir une étape supplémentaire. Ses amis naturalistes l'en ont en effet convaincu : les mesures de conservation et de reproduction en zoo ne sont rien, ou presque, si elles ne sont pas accompagnées de mesures de sauvegarde (voire, dans l'avenir, de réintroduction) dans le milieu naturel.

« Préparer une éventuelle réintroduction d'une espèce in situ, espérer construire pour ses descendants un "après-zoo", cela n'implique pas seulement de donner de l'argent, mais aussi de se mobiliser sur le terrain, commente-t-il. L'année dernière, il y eut un appel européen pour venir en aide aux manchots mazoutés en Afrique du Sud ; j'ai été le premier et le seul à répondre ! J'ai envoyé une soigneuse, cela ne m'a pas coûté très cher. Elle est revenue un mois plus tard, émerveillée, et ravie de ce qu'elle avait appris... »

Fort de ses convictions et de quelques premières expériences sur le terrain, Pierre Gay et son équipe ont donc décidé de frapper fort. Pour fêter les quarante ans d'existence du zoo de Doué-la-Fontaine, ils lanceront, d'ici à la fin 2001, quarante « projets nature », menés sur le terrain en faveur d'espèces menacées. Celles-ci, chaque fois que cela sera possible, seront également présentes dans le zoo, pour d'évidentes raisons commerciales et pédagogiques. Comme aime à le dire son directeur, « les animaux en captivité deviendront ainsi les ambassadeurs de leurs cousins sauvages ». Et lui pourra continuer, en exerçant son métier, à s'offrir « un plaisir d'enfant ».

Catherine Vincent

L'analyse de l'ADN au secours des derniers tigres

HYDERABAD (Inde)
de notre envoyé spécial

L'Inde compte encore quelques forêts primaires où survivent des tigres, des rhinocéros et même des lions. Mais la pression démographique et la déforestation compromettent leur survie. On ne compte plus que quelques milliers de tigres et de rhinocéros. Quant aux lions, leur population est passée de dix au début du siècle à un peu plus de quatre-vingts aujourd'hui grâce à un gros effort de protection.

La dernière chance de survie de ces espèces réside dans les zoos. Mais ces animaux, en particulier les tigres, ont le plus grand mal à se reproduire en captivité. Le docteur Lalji Singh, directeur du Centre for Cellular and Molecular Biology (CCMB), à Hyderabad, au centre de l'Inde, a identifié la cause principale de cette hypofertilité. « Les zoos, explique-t-il, procèdent régulièrement à des rapprochements de couples mais, d'une génération à l'autre, comme dans les familles royales du XIX^e siècle, ces couples sont frappés de consanguinité et leur potentiel génétique ne tarde pas à s'étioler. »

Lalji Singh a donc mis sur pied en 2000 un laboratoire de génie génétique consacré au sauvetage



La survie du tigre du Bengale est gravement compromise par la déforestation.

des espèces en danger. Ce laboratoire a vocation à analyser l'ADN des animaux à partir d'échantillons sanguins et à programmer des unions génétiquement équilibrées. De premières fécondations ont été réalisées avec un certain succès sur des tigres et des lions du zoo d'Hyderabad. Les scientifiques n'ont pas reculé devant des prélèvements de sperme, des inséminations artificielles, voire des fécondations *in vitro*, afin de déjouer les inhibitions des fauves.

Un camion-laboratoire équipé de tous les outils informatiques pour le décryptage de l'ADN va bientôt circuler en Inde, de zoo en zoo, afin de recueillir les cartes d'identité génétique des différents tigres sauvages et consolider ainsi la diversité génétique de l'espèce. Il projette la construction d'un centre scientifique consacré à la conservation des espèces en danger. Ce centre a déjà un nom, LaCones (Laboratory for the Conservation of Endangered Species ou Laboratoire pour la conservation des espèces en danger), une architecture, d'inspiration troglodyte, et un lieu d'implantation, près du zoo d'Hyderabad.

Reste le financement. Lalji Singh songe à une souscription publique internationale. Le futur centre doit s'occuper pour commencer de la faune indienne. Mais les Chinois ont déjà manifesté leur intérêt pour ce qui concerne le panda géant. Si nos ours des Pyrénées peuvent patienter avant de disparaître, peut-être pourront-ils s'offrir aussi une ultime chance de survie ?

André Larané

L'action sur le terrain, une goutte d'eau dans l'océan

COMMENT favoriser le maintien dans ses montagnes natales d'Asie centrale de l'insaisissable panthère des neiges, dont il ne reste que 3 000 à 6 000 spécimens en liberté ? En apprenant aux villageois qui les côtoient à fabriquer des pulls et des chaussettes ! Telle est une des idées de l'association International Snow Leopard Trust (ISLT), créée il y a vingt ans pour préserver, en collaboration avec les populations locales, le splendide et dangereux félin.

« Le contrat est simple », explique le directeur du zoo de Doué-la-Fontaine, qui vient de soutenir financièrement, comme dix-huit autres zoos dans le monde, l'action de l'ISLT. « Il s'agit de permettre aux paysans du sud du désert de Gobi de vendre dans les villes les plus proches des vêtements tissés avec la laine de leur cheptel (moutons, chameaux, chèvres cashmere), en leur fournissant le matériel pour le tissage, les stages de formation, voire les patrons des vêtements. »

En contrepartie, un village entier doit s'engager pendant au moins un an à ne plus tuer de panthères, même si elles s'attaquent aux troupeaux (que l'on tente, par ailleurs, de mieux protéger). Un kilo de laine brute vendue rapportant 1,5 dollar, et la même quan-



La protection des lémuriens passe par celle des forêts de Madagascar.

tité de laine tissée 25 dollars, les paysans de Mongolie, s'ils se laissent convaincre, pourraient ainsi gagner plus d'argent qu'en vendant la peau des panthères.

Gouttes d'eau dans l'océan de la biodiversité en danger, les actions de conservation peuvent aussi concerner un milieu tout entier. Ainsi celle que mène à Madagascar une ONG locale, Antongil Conservation. L'objectif : protéger l'immense forêt d'Antainambalana, située dans la région de Maroantsetra

(nord-est), qui héberge, entre autres, plusieurs espèces de lémuriens (des pro-simies qui n'existent plus à l'état sauvage que sur l'île malgache). Autant dire que le projet, qui vise à substituer à l'exploitation destructrice de cette forêt une méthode plus rationnelle, basée sur un réseau d'autogestion des ressources naturelles, n'est pas de ceux qui se réalisent en un tour de main.

Pour espérer le voir porter ses fruits, il faut en effet privilégier plusieurs aspects : le développement rural, par l'initiation de petites réalisations agricoles, telles la culture en terrasses plutôt que sur brûlis, la distribution de semences plus productives, l'amélioration de la santé animale ; l'éducation des villageois et des élus et, enfin, la conservation proprement dite, ce qui implique en premier lieu la formation de professionnels locaux pour inventorier la diversité biologique de ce massif forestier.

La phase d'éducation, lancée en avril 2000, semble avoir déjà donné un résultat : dès les premiers ateliers de discussion, affirme Antongil Conservation, la chasse aux lémuriens a été spontanément réduite dans la région.

C. V.



CINÉMA Francis Coppola présente pour la deuxième fois à Cannes son film *Apocalypse Now*, vingt-deux ans après qu'il a remporté la Palme d'or, ex æquo avec *Le Tambour*, de Volker

Schlöndorff. ● CETTE NOUVELLE VERSION, remontée et augmentée de 53 minutes, sous la supervision du réalisateur et de son monteur, Walter Murch, permettent de découvrir un

film plus riche, plus romantique, dense, précis et contemplatif. ● « JE DIS-POSAIS à l'origine d'un premier montage qui durait quatre heures et demie. Paul Rassam, chez Pathé, n'ar-

rêtait pas de me dire qu'il faudrait un jour réintégrer certaines scènes. J'en avais convenu, mais il n'y avait pour moi rien d'urgent », explique Francis Coppola dans un entretien au Monde.

Vingt-deux ans après, Francis Coppola gagne le cœur des ténèbres

Apocalypse Now Redux. Vainqueur de la Palme d'or en 1979 avec cette transposition pendant la guerre du Vietnam du roman de Joseph Conrad, le cinéaste américain en présente une nouvelle version remontée et augmentée de 53 minutes, qui renforce l'ancrage historique et mythique du film

SÉLECTION OFFICIELLE (hors compétition). Film américain de Francis Coppola. Avec Martin Sheen, Marlon Brando, Robert Duvall, Frederic Forrester, Albert Hall, Larry Fishburne. (3 h 23.)

Lorsque Francis Coppola avait présenté au Festival de Cannes, en 1979, une copie de travail d'*Apocalypse Now*, il tentait de faire taire les rumeurs de la presse américaine, dans laquelle son film occupait surtout les pages faits divers. Après plus d'un an de tournage catastrophique aux Philippines et deux années passées dans la salle de montage – où, selon Peter Biskind dans son livre *Easy Riders, Raging Bulls* (dont la publication en France est prévue en septembre au Cherche-Midi éditeur), Coppola « se contentait de s'asseoir dans la salle de projection la nuit, de regarder des coupes du film, de se défoncer et de se dandiner en écoutant de la musique » –, *Apocalypse Now* s'était transformé en *Apocalypse When?* (« Apocalypse quand ? »). Cette année-là, le film allait obtenir la Palme d'or.

La ressortie du film de Coppola, dans une nouvelle version rebaptisée *Apocalypse Now Redux*, remixée et augmentée de 53 minutes sous la supervision du réalisateur et de son monteur, Walter Murch, sa présentation à Cannes, permettent de découvrir un film plus riche, plus romantique, dense, précis, et contemplatif. Un film que son auteur aura mis vingt-deux ans à dompter pour en trouver la forme finale. « Apocalypse quand ? » Aujourd'hui, enfin.

Les 53 minutes rajoutées par Francis Coppola donnent un ancrage à la fois historique et mythique à son film. A l'inverse d'un nouveau montage opportuniste motivé par une future édition en DVD, Coppola n'a de cesse de complexifier son film. La personnalité démente du colonel Kilgore (Robert Duvall), le militaire fou qui adore l'odeur du napalm le matin, est explorée avec plus d'acuité. On voit le capitaine Willard (Martin Sheen) s'emparer de la planche de surf du colonel pendant que ce dernier, à l'aide d'un haut-parleur, lui demande de la restituer. Le soldat Clean (Larry Fishburne) – l'un des hommes accompagnant le capitaine Willard au Vietnam vers le Cambodge, à la recherche du colonel Kurtz (Marlon Brando) –



La comédienne Aurora Clément (à gauche) apparaît dans une séquence de 25 minutes tournée dans une plantation française, coupée dans le premier montage du film et rétablie dans la nouvelle version présentée à Cannes.

raconte comment un sergent américain tue, dans un accès de colère, un lieutenant de l'armée sud-vietnamienne qui s'était moqué des photos de femmes déshabillées dans *Playboy*. Un incident qui met l'accent sur les difficiles relations des forces américaines avec l'armée du Sud-Vietnam. A la célèbre séquence du spectacle des mannequins de *Playboy* qui débarquent devant une arène de soldats américains hystériques s'ajoute une rencontre inopinée entre l'équipage du bateau et les *playmates* après que leur hélicoptère est tombé en panne d'essence.

Deux autres scènes capitales viennent compléter l'ensemble. Une séquence de vingt-cinq minutes, dans une plantation, montre une vieille famille française, les De Marais, refusant de quitter son domaine. Cette dernière étape du capitaine Willard avant son incursion dans l'ancre du colonel Kurtz permet d'offrir une vision plus dis-

tanciée de l'engagement américain au Vietnam, perçu comme une répétition des erreurs françaises en Indochine.

Cette séquence rétablit aussi, de manière plus nette, le lien entre le capitaine Willard et le colonel Kurtz, par un thème emblématique du cinéma de Coppola : la famille. Willard est un homme qui a lâché sa famille pour se perdre au Vietnam. Kurtz a abandonné la sienne pour régner en tyran dans son repaire. Il demande à Willard – dans un moment fidèle au récit de Joseph Conrad, *Cœur des ténèbres*, dont *Apocalypse Now* reprend la trame – de raconter à sa femme, une fois revenu aux Etats-Unis, comment son mari s'est transformé en monstre.

De Marais (Christian Marquand) justifie la présence de son pays au Vietnam par l'argument de la famille : « Pourquoi restons-nous ici ? Notre famille reste unie, nous

nous battons pour ça. » Cette scène, la seule du film qui pose ouvertement la question du colonialisme et d'une occupation étrangère dans le Sud-Est asiatique, illustre également le dilemme récurrent des personnages de Coppola, Al Pacino dans *Le Parrain* en tête : comment garder une famille unie dans un univers corrompu ?

Enfin, le seul ajout significatif dans les passages avec Marlon Brando se trouve dans une scène où Willard, prisonnier, est accueilli par le colonel Kurtz, entouré d'enfants. Celui-ci s'assoit, et lui lit calmement des extraits d'un article de *Time* daté du 12 décembre 1969, sur l'intervention américaine au Vietnam. Kurtz y voit – sa démonstration est brillante – l'un des nombreux exemples de la propagande américaine et de sa manipulation des médias. Au début du tournage d'*Apocalypse Now*, Francis Coppola affirmait que l'action de son film

se plaçait en 1968. La première version d'*Apocalypse Now* éliminait finalement toute référence au temps, ce qui fit écrire que Coppola utilisait le Vietnam comme une métaphore et décrivait une guerre abstraite, dans la lignée de *Cote 465 (Men in War)* d'Anthony Mann, et anticipait *Full Metal Jacket*, de Stanley Kubrick (1987).

Le rétablissement d'un espace-temps dans *Apocalypse Now Redux* est capital. On a souvent assimilé, avec raison, la vision du Vietnam de Francis Coppola à un gigantesque spectacle dont les différents épisodes composaient un vaste opéra : les surfers qui accomplissent leur rouleau sous le regard de Kilgore alors que résonne le bruit des bombes ; le spectacle des « bunnies » de *Playboy* ; la vision par Willard du pont de Do Lung semblable à un magnifique et invraisemblable feu d'artifice ; le repaire de Kurtz, un croisement du temple d'Angkor –

Brando avec ses rondeurs et son crâne rasé prend opportunément l'apparence d'un bouddha – et du jardin des supplices.

Cette vision fantasmagique du Vietnam se révèle l'une des plus justes jamais vue au cinéma. Le Vietnam de Coppola anticipe admirablement la guerre du Golfe, une autre guerre mise en scène, au sens propre du terme, où la grandeur de l'engagement américain, orchestré comme un spectacle, masquait les enjeux véritables du conflit. Lorsque le capitaine Willard arrive dans la zone du colonel Kilgore, un cameraman, interprété par Francis Coppola, lui demande d'avancer et de

La remontée du fleuve par le capitaine Willard est aussi une remontée dans le temps

faire comme s'il n'avait pas vu la caméra. L'historien américain Loren Baritz faisait remarquer que « les gamins de dix-neuf ans qui débarquaient au Vietnam avaient comme seule référence les films de guerre hollywoodiens et les westerns. Confrontés à un ennemi invisible, ils finissaient par se croire dans un film ». Sur son bateau, Sam Bottoms, l'un des soldats qui entourent Willard, se dit que, décidément, cette jungle ressemble à Disneyland.

Cette précision historique et la réintégration des séquences coupées rendent à *Apocalypse Now* sa dimension mythique. La remontée du fleuve par le capitaine Willard est aussi une remontée dans le temps. *Apocalypse Now* commence dans les années 1960 avec les surfers du colonel Kilgore, revient sur les années 1950 avec la plantation française, et se termine à l'aube des temps, dans le sanctuaire de Kurtz, où des guerriers bariolés se battent avec des flèches et des lances. C'est ce que Coppola entendait par « Cœur des ténèbres » : un Vietnam qui remonterait à la préhistoire. Il est enfin possible de le contempler aujourd'hui.

S. Bd

► www.lemonde.fr/cannes

Francis Coppola, cinéaste, réalisateur d'« Apocalypse Now Redux »

« Le mensonge est tout le propos du film : le gouvernement américain n'a cessé de mentir sur cette guerre »

« Qu'est-ce qui vous a poussé, vingt-deux ans après sa sortie, à proposer une version enrichie d'*Apocalypse Now* ?

– Je disposais à l'origine d'un montage qui durait quatre heures et demie. Mon entourage pensait qu'il y avait là des éléments à garder. Paul Rassam, chez Pathé, n'arrêtait pas de me dire qu'il faudrait un jour que je pense à réintégrer certaines scènes qu'il trouvait inoubliables. J'en avais convenu à condition de pouvoir travailler avec mon monteur, Walter Murch. Mais il n'y avait pour moi rien d'urgent. C'était juste une affaire de six mois de travail. Nous avons travaillé de façon très logique avec Walter, sans jamais nous disputer. La réintégration de la scène de la plantation française, par exemple, était naturelle. Elle permet de faire le parallèle entre les manifestations contre la colonisation en France dans les années 1950 et celles aux Etats-Unis contre la guerre du Vietnam. Et nous n'avons rien appris des Français.



FRANCIS COPPOLA

– Walter Murch avait travaillé sur la nouvelle version de *La Soif du mal*, d'Orson Welles. Le résultat donnait un film non pas différent mais qui était davantage lui-même. On ressent la même impression en découvrant *Apocalypse Now Redux*.

– Le récit d'Orson Welles me semblait infiniment plus clair dans la version orchestrée par Walter, qui avait travaillé en suivant scrupuleusement les notes laissées par Welles. Tout devenait à mon sens bien plus limpide.

– L'adaptation de *Cœur des ténèbres*, de Joseph Conrad, devait être le premier film d'Orson Welles. Avez-vous consulté son travail de préparation avant le tournage d'*Apocalypse Now* ?

– Je crois bien, mais c'était il y a si longtemps. Welles avait adapté le récit de Conrad pour une pièce radiophonique. Je connaissais Orson, et nous avions longuement parlé ensemble d'*Apocalypse Now*.

– Vous revenez pour la deuxième fois en sélection officielle à Cannes avec *Apocalypse Now*. Qu'est-ce qui vous a le plus marqué lors de la présentation du film en 1979 ?

– J'étais extrêmement fébrile.

Le film n'était pas terminé. J'avais la presse américaine sur le dos. Il fallait montrer le film pour faire taire les rumeurs. J'y suis parvenu. Cannes m'a sauvé la vie à l'époque. Je voyais le bout du tunnel après une période où il m'avait fallu hypothéquer ma maison pour terminer *Apocalypse Now*. J'étais venu à Cannes avec toute ma famille – mes enfants, mes parents, mon frère, comme d'habitude.

– Qu'avez-vous ressenti en redécouvrant *Apocalypse Now* ?

– Peu de sentiments. Je crois qu'il s'agit aujourd'hui d'un meilleur film, mieux développé. La fin, si violemment critiquée à l'époque, est restée la même dans *Apocalypse Now Redux* mais elle me semble mieux fonctionner désormais.

– Joseph Conrad terminait *Cœur des ténèbres* de manière différente, par un passage boulevardier où Marlowe rend visite à la femme de Kurtz et n'arrive pas à lui dire la vérité sur ce qui est arrivé à son mari.

– J'ai tourné cette scène. Martin Sheen rend visite à la veuve de Brando, à sa demande, et il ne trouve pas les mots. La veuve est interprétée par une actrice de théâtre formidable, Michelle Lerner. La scène ne fonctionnait pas

dans la première version et il m'a semblé inutile de la réintégrer.

– Celle où Brando montre à Martin Sheen un article de *Time* daté de décembre 1969 donne un ancrage historique que votre film ne possédait pas auparavant. Elle permet également de comprendre que le sujet d'*Apocalypse Now* est autant la guerre que le mensonge.

– Absolument. Le mensonge est tout le propos du film car le gouvernement américain n'a cessé de nous mentir sur cette guerre.

– Quelles sont vos scènes préférées ?

– Celle du pont de Do Lung ; l'attaque avec les hélicoptères. J'aime beaucoup le monologue de Brando sur le Vietnam.

– Revoir Brando procurer un sentiment étrange. L'acteur a tourné dans une dizaine de films depuis *Apocalypse Now* mais, d'une certaine manière, il s'agit de la dernière œuvre importante dans laquelle il soit apparu.

– Il est difficile de tourner dans des films comme *Apocalypse Now* tous les jours car plus personne ne se donne la peine de les réaliser. Les acteurs sont si bien payés aujourd'hui qu'ils voient mal pourquoi ils passeraient un an à tourner dans la jungle.

– *Apocalypse Now* semble le

dernier film d'une époque. Vous pouvez passer effectivement un an dans la jungle, comme William Friedkin pour *Le Convoi de la peur*. Michael Cimino avait travaillé autant de temps pour *La Porte du paradis*.

– Tout a changé après *La Porte du paradis*. Que reprochait-on au film de Michael Cimino ? De dépasser son budget ? Mais ce film n'a rien coûté en comparaison avec les productions actuelles. Citez-moi les grands films sortis des studios depuis cette période ? *La Liste de Schindler*, *Pulp Fiction*, peut-être. Les studios ont pris le pouvoir, amoindri le rôle des réalisateurs et payé leurs cadres des fortunes. Wall Street a compris, au début des années 1980, tout le parti qu'il y avait à tirer de l'industrie du cinéma.

– Je suis depuis longtemps un partisan des nouvelles technologies dans le cinéma. Mais à qui donne-t-on des moyens ? Pas à Martin Scorsese ! On se contente de lui donner un scénario à réaliser. Mes vignes sont désormais devenues un commerce prospère. Grâce à elles, je peux me permettre de refuser les films de commande. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

ECHOS CROISSETTE

■ BERNARD BROCHAND : le nouveau maire (RPR) de Cannes a décidé de permettre à ses électeurs de participer plus avant au Festival. Le 14 mai, un tirage au sort attribuera cinq cents places pour différentes projections. Mille personnes étaient par ailleurs invitées à la soirée qui a suivi la projection de *Moulin rouge* et deux films de la sélection officielle seront projetés dans le quartier populaire de Ranguin. Enfin, trois projections de la Palme d'or seront organisées au palais à l'issue du Festival.

■ PAUL MCCARTNEY : Sir Paul s'est invité, à Cannes, le 9 mai, pour promouvoir la sortie de *Wingspan*, compilation de ses principaux succès en solo et avec le groupe Wings. Paul McCartney a donné une conférence de presse très courue où il a évoqué la séparation des Beatles, la disparition de Linda et son éventuel remariage avec l'ex-top model Heather Mills.

■ TARAK BEN AMMAR et ELIE SAMAHA : les producteurs américain et tunisien se sont associés au sein de la société Dante Productions, qui devrait investir entre 250 millions et 350 millions de dollars par an dans le cinéma. Tarak Ben Ammar est lié aux groupes allemand Kirch et italien Mediaset. Elie Samaha est en procès avec l'un de ses investisseurs allemands.



la photographie de
FRANÇOIS-MARIE BANIER

Président du Festival de Cannes, Gilles Jacob, âgé de soixante-dix ans, vient de céder son fauteuil de délégué général, qu'il occupait depuis 1978, à Thierry Frémaux.

Une ouverture sans plus de cérémonie

French cancan, claquettes et Nicole Kidman qui rompt avec tous les usages cannois en serrant quelques mains dans la foule

MAIS où est donc passé Gilles Jacob ? En haut des fameuses marches recouvertes du non moins fameux tapis rouge, le nouveau directeur artistique du Festival, Thierry Frémaux, et la nouvelle directrice générale, Véronique Cayla, accueillent les festivaliers en robes de soirée et de smoking. A leur côté, Bernard Brochand, lui aussi nouveau (maire de Cannes), serre les mains avec diligence. Laetitia Casta monte les marches, Michel Piccoli monte les marches, un top model sponsorisé vêtu en tout et pour tout d'un bikini en or serti de diamants pesant 4,7 kilogrammes et évalué à 7,5 millions de francs, monte les marches. La longiline silhouette qui, depuis vingt-deux ans, marque le sommet d'une des ascensions les plus prisées du monde, est absente. Gilles Jacob a-t-il voulu laisser ses récents coadjuteurs siéger seuls sur ces cimes ? Ou pria-t-il, reclus, les divinités du Septième Art pour que le soleil revenu accompagne la première édition de sa présidence, comme le laisse accroire notre photographie, François-Marie Banier ?

Enfin Liv vint, et Nicole. Pour elles, Gilles Jacob apparut. Il assista ainsi à davantage de cancons que n'en connut jamais l'escalier de la gloire – on veut parler ici d'entrechats, et point de commérages, naturellement. Les demoiselles du Moulin-Rouge (le vrai, le nôtre, à Paris-sur-Seine et non à Paname sur virtuel) se sont échauffées sur le tapis rouge avant la représentation prévue dans un moulin écarlate en véritable carton-pâte, bâti sur le port de Cannes, pour meubler la fin de la soirée. Monsieur le président assista – et c'était bien plus étonnant – à ce qu'à défaut de bain de foule, on pourrait appeler une légère trempe de Nicole Kidman qui, rompant avec tous les usages et au grand dam des agents de protection rapprochée, s'en est allée serrer des mains avec une ardeur qui laissait envisager une prochaine candidature électorale.

Flanquée de son réalisateur, elle s'en vint ensuite poser avec le nouveau trio dirigeant le festival, enfin

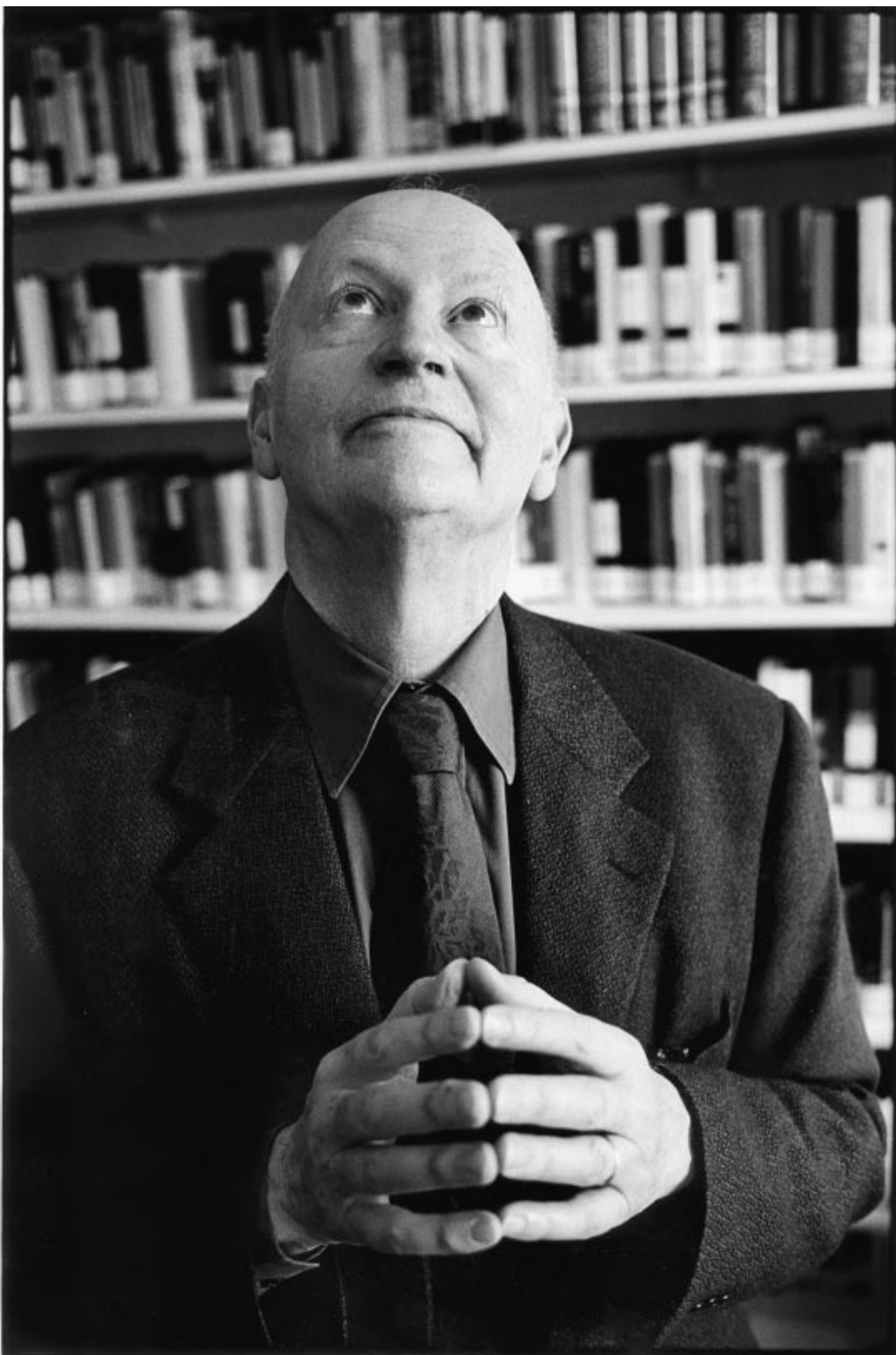
réuni sur les marches – et où la star dominait étrangement, de toute sa stature et du haut de ses talons aiguilles, ses accompagnateurs. A l'intérieur du palais, les responsables de la retransmission sur Canal+ s'impatientsaient. Enfin, presque tout le monde fut assis (il y avait plus d'invités que de sièges dans le Grand Auditorium Lumière). Sur scène, de grandes lettres blanches formaient le mot « Cannes » comme d'autres, sur une colline dominant Los Angeles, figurent le mot « Hollywood ». Sur quoi surgit la troupe de danseurs de claquettes de Savion Glover qui se démena avec un bel entrain pendant tout juste un peu trop de temps.

ÉLOGE DE « L'OUVERTURE »

Splendide et intimidée, la maîtresse de cérémonie de la soirée, Charlotte Rampling, s'avança pour un éloge méritoire de « l'ouverture » en ses multiples acceptions – à l'exception du demi d'ouverture, malencontreusement oublié. Un extrait de *Persona* convoquait sur la scène la présidente du jury, Liv Ullmann. Elle se lança aussitôt dans un discours en français sans dissimuler qu'elle ne parlait pas un traître mot de cette langue. Rayonnante de charme, elle se « démena comme un lion », ainsi qu'elle le dit elle-même, pour venir à bout d'un compliment chaleureusement tourné à défaut de fournir des informations particulières.

Après quoi les membres de son jury vinrent s'aligner à ses côtés, puis Ewan McGregor déclara le 54^e Festival international du film « ouvert », Nicole Kidman le déclara « open », et tout le monde – danseurs de claquettes, vedettes britannique, franco-britannique, australienne, norvégienne, membres du jury – se tint un instant par la main, les photographes en smoking ne sachant de quelle manière donner du flash devant une chaîne si longue, impossible à cadrer. Et tout était fini, c'est-à-dire que tout commençait.

Jean-Michel Frodon



Karaoké sur la Butte-Montmartre

Moulin rouge. Un mélo musical qui tourbillonne entre burlesque et niaiserie

SÉLECTION OFFICIELLE (film d'ouverture ; en compétition). Film australien de Baz Luhrmann. Avec Nicole Kidman, Ewan McGregor, John Leguizamo. (2 h 10.)

Devant un rideau de velours rouge, un chef d'orchestre attend que ses musiciens aient fini de s'accorder. Le rideau s'ouvre et l'orchestre attaque la ritournelle post-wagnérienne associée depuis des décennies à la 20^e Century Fox. On ne distingue pas le visage du chef, mais on imaginerait bien le maestro sous les traits de Rupert Murdoch, le patron australien de la Fox (l'un des méchants du film s'appelle Warner, comme les frères AOL et Time).

Avec l'argent de Murdoch, Baz Luhrmann, Australien, réalisateur de films, metteur en scène de théâtre et d'opéra, s'est emparé d'une imagerie à la fois désuète – aujourd'hui, la phrase « et si on passait une soirée au Moulin rouge ? » suppose un locuteur ayant largement passé l'adolescence – et écrasante, si l'on s'en tient aux antécédents picturaux et cinématographiques du lieu. Sont convoqués Puccini, Renoir, Méliès, Offenbach et Lautrec, pour être violemment précipités – à l'écran et sur la bande-son – contre Madonna, les Studios Disney, MTV et Elton John. Ces chocs à répétition provoquent des

étincelles – parfois. Parmi les effets indésirables, on peut compter des possibles migraines et une sensation croissante d'exaspération.

Dans un Paris de carton-pâte virtuel, Erik Satie (Matthew Whittet), Toulouse-Lautrec (John Leguizamo) et quelques amis décident, à la manière de Judy Garland et Mickey Rooney, de monter un spectacle. Pour ce faire, ils doivent circonvier la grande vedette du Moulin rouge qui porte un nom au parfum d'asnières à la 20^e Century Fox. On ne distingue pas le visage du chef, mais on imaginerait bien le maestro sous les traits de Rupert Murdoch, le patron australien de la Fox (l'un des méchants du film s'appelle Warner, comme les frères AOL et Time).

COMPILATION DES ANNÉES 1970

L'amour naît entre la courtisane et le rimailleur à qui sa muse souffle les paroles et les airs des plus belles chansons d'amour des années 1970. Un peu comme s'il avait acheté l'une de ces compilations dont on voit les publicités sur les chaînes câblées et en avait appris le contenu par cœur, Ewan McGregor ne peut voir sa belle sans se mettre à déclamer du Bernie Taupin (le parolier d'Elton John) ou du Paul McCartney. Quand l'effet recherché est comique, cette espèce de karaoké invisible fonctionne à merveille ; sur le registre romantique, c'est une autre affaire.

Car c'est d'un mélo qu'il s'agit.

Satine est phtisique (Nicole Kidman est aussi vraisemblable dans ce rôle que le serait Jessye Norman dans *La Bohème*). Un duc à l'accent allemand inquiétant (Richard Roxburgh) la poursuit d'autant plus assidûment que l'imprésario de la belle (Jim Broadbent) l'a vendue contre la promesse de la rénovation du cabaret. Tout cela finira très mal (dès les premières images, le cinéaste prend le soin d'en avertir le public) mais sera l'occasion de scènes sentimentales aussi interminables que les jambes de Nicole Kidman et de numéros burlesques parfois étourdissants comme *Like a Virgin*, l'un des premiers succès de Madonna, chanté et dansé par le duc et l'imprésario.

Pour tromper l'ennui qui s'installe par instant, on peut jouer à reconnaître les chansons citées au fil du film ou s'amuser à identifier les sources d'inspiration cinématographique (manifestement, le Paris des *Aristochats* des studios Disney figure en bonne place sur cette dernière liste). Mais ce stock d'idées, que l'on croyait inépuisable au début du film, finit par s'user face à la vanité du projet, comme l'énergie folle déployée par Nicole Kidman est presque tout entière absorbée par le vide intergalactique qui constitue le registre d'Ewan McGregor.

Thomas Sotinel

Le CNC annonce une politique de précision pour l'art et essai

Le double objectif culturel et d'action sociale a guidé cette réforme

L'UNE des premières apparitions publiques du nouveau directeur général du Centre national du cinéma, David Kessler, a été réservée à l'assemblée générale de l'Association française des cinémas d'art et essai, qui se tient traditionnellement à Cannes juste avant l'ouverture du Festival. Le 8 mai, le nouveau patron du CNC a ainsi présenté une réforme du secteur « art et essai » en forme de dentelle réglementaire, visant à s'adapter au mieux aux besoins des cinémas les plus en pointe sur la diffusion des œuvres représentatives de la diversité et de l'audace créative.

Disant vouloir « insister sur la vigilance absolue des pouvoirs publics en ce qui concerne l'implantation des multiplexes » et soulignant son « ambition de protéger les salles de qualité », M. Kessler a déclaré que « le pire qui puisse arriver serait un secteur à deux vitesses » (le cinéma commercial d'un côté, le cinéma d'art de l'autre). Il a incité les distributeurs qui, même lorsqu'ils sont indépendants, n'ont pas forcément les mêmes intérêts que les exploitants parés du même qualificatif, à « relayer l'attention que portent le CNC et le ministère de la culture » aux salles qui « non seulement permettent la découverte et l'exposition de films contribuant au perpétuel renouvellement du genre cinématographique, mais aussi à

l'animation des petites villes et à la formation du jeune public ». C'est d'ailleurs en prenant en compte ces deux types d'objectifs, culturels et d'action sociale, qu'ont été élaborées les modifications destinées à supprimer les effets pervers du système en vigueur.

La nouvelle réglementation prendra désormais en compte les établissements, et non plus les écrans, un par un : jusqu'à présent, il suffisait à un multiplexe de programmer dans sa plus petite salle le quota requis de films classés Art et essai pour obtenir le label et les aides subséquentes. D'autre part, la taille des agglomérations et la

nature de l'environnement social seront pris en compte, pour ne plus traiter de la même manière une salle de banlieue et un cinéma rural, ni « une ville universitaire et un bassin houiller ». Le but est de mieux prendre en considération le travail des exploitants en fonction de leur public particulier. Ce dispositif d'intervention fine sera complété par des grilles de critères (version originale, nombre de titres, animations, qualité des projections) qui pourront affecter d'un bonus ou d'un malus les sommes allouées.

J.-M. F.

THÉÂTRE
DU ROND
POINT 9 mai - 16 juin

music-hall

de Jean-Luc Lagarce
mise en scène Alain Fromager
avec
Sylvie Milhaud
Jean-Claude Bolle-Reddat
Jean-François Perrier

01 44 95 98 10

Francis ex-Ford Coppola

par Pierre Georges

SUR LA MESSAGERIE interne du Monde, qui est à la convivialité ce que Chronopost reste aux fulgurances épistolaires, une humble supplique ce matin. Ici Cannes. Ici Cannes. Envoyés spéciaux, à la garnison ! Vous demandons de bien prendre note : « Avis à toutes les populations ! Francis Coppola ne veut plus qu'on l'appelle Francis Ford Coppola... Merci d'être gentils avec lui pour le retour (plus long) d'Apocalypse Now. Bibis. »

Il ne faut pas contrarier Cannes. Ni désespérer Francis plus Ford Coppola. Donc, message reçu cinq sur cinq. Nous procédons tous, sur-le-champ, et sans anesthésie, à une ablation de mémoire. Ford c'est voiture, Coppola cinéma ! Simple comme bonjour. Et après tout s'il demande, Francis ex-Ford, que son patronyme ne soit plus pollué, on aurait mauvaise grâce à ne pas accéder à ce souhait tardif mais vigoureux.

Encore que même avec la meilleure volonté du monde et du Monde, ce ne soit pas gagné d'avance. D'abord parce que le disque dur-mou de notre vieille mémoire mitée ne se rendra pas si facilement à raison. Quand c'est inscrit, c'est inscrit. Ensuite parce que, tout de même, Francis Ford Coppola, cela vous avait du corps, de la chair, de la gueule. Alors que Francis Coppola cela sonne banal, piéton, anonyme repenti. Enfin pour une troisième raison, grave celle-là, et anticipatrice. Imaginons, en l'an 2032, un brave garçon ayant fait certes toutes ses humanités cinéphiliques, mais à la mémoire fantaisiste. Il est chargé, aimable fardeau, de couvrir le énième Festival de Cannes. Et pour parler d'un film, il ne trouve d'autre référence possible

qu'une œuvre magistrale, jadis, de l'inoubliable Coppola. Ses souvenirs ayant besoin d'un léger rafraîchissement derrière les oreilles, il ferait appel à l'ordinateur géant, impitoyable, une sorte de Karl, qui tiendra probablement lieu, en ces temps barbares, de documentaliste.

Donc, imaginons la question : « Coppola, Karl ? » Et la réponse, en voix de synthèse, sépulcrale de Karl : « Lequel, matricule 222 ? Francis Ford Coppola, mort à Cannes en 2001 ? Ou Francis Coppola, né, même lieu, le 10 mai 2001 ? Le père ou le fils ? Francis l'Ancien ou Francis le Jeune ? » Ce serait informatiquement imparable et humainement vexatoire !

Mais c'est dit, désormais. Appelons Coppola, Coppola. Et Cannes, Cannes. Ah, les bienheureux ! Comme on les envie, comme on les jalouse même tous ces envoyés spéciaux convoqués à la table des dieux. Ce qui donne un peu le droit de les moquer. Tenez, par exemple, qu'avons-nous appris, nous pauvres hères condamnés à vivre et à mourir sans avoir jamais croisé par la Croisette. Qu'hier, il y avait bal au Palais-Rouge, un french cancan de derrière les antipodes. Avec Toulouse-Lautrec, metteur en scène, Goulue revisitée Elton John, et Nicole Kidman en phésique héroïne de l'amour fatal.

Bien plus, la radio, car nous regardons Cannes à la radio, c'est assez chic, nous a appris qu'après le bal il y avait banquet. Et qu'au banquet il n'y avait pas seulement des vraies french cancanières, mais aussi du homard. Pourquoi le homard et Cannes pour les uns ? Et du jambon-purée et « Loft Story » pour les autres ? C'est injuste ! C'est trop cruel !

Nouvelle journée de grève vendredi dans les transports en commun de province

Patronat et syndicats campent sur leurs positions à propos de la retraite à 55 ans

À LA VEILLE du nouveau mouvement de grève qui devrait pour la cinquième fois en deux mois paralyser les transports publics urbains de province, vendredi 11 mai, syndicats et patronat campent sur leurs positions. Près de soixante préavis de grève ont été déposés et les observateurs notent que le mouvement de cette profession qui compte 36 000 salariés, pour obtenir le droit de partir en retraite à 55 ans, devrait être particulièrement suivi. En effet, la branche des transports urbains est régie par le droit commun pour ce qui concerne les retraites, c'est-à-dire un départ à 60 ans, et la nécessité d'avoir cotisé 40 annuités pour bénéficier d'une pension pleine.

Côté syndical, cette situation est vivement contestée, particulièrement par FO et la CGT (majoritaires), qui réclament depuis des mois l'ouverture de négociations sur un système de « départ anticipé à 55 ans pour tous », au vu de la pénibilité du travail de tramont ainsi que de la montée du sentiment d'insécurité. Les syndicats ap-

puient cette progression de l'insécurité avec force statistiques : en quatre ans, les agressions ont augmenté de 40 % et, sur l'année 2000, la profession a dénombré 946 incidents suivis d'un arrêt de travail.

La CFDT, dont les positions sur le conflit divergent, prône un système sans âge-couperet, mais permettant le départ après 37,5 annuités de cotisation. Cependant, sa priorité reste l'amélioration des classifications et des carrières. Et elle rappelle que, pour obtenir un système de départ à 55 ans, les chauffeurs routiers de marchandises « ont dû bloquer le pays pendant trois semaines », en 1996, ce que les tramonts ne semblent pas, selon elle, prêts à imiter. La CFDT compte proposer au patronat un aménagement du dispositif de compte épargne temps, qui permettrait aux salariés de 55 ans adhérant à une préretraite progressive (travail à mi-temps jusqu'à la retraite) de « dépenser » alors tout le temps épargné et d'être, en fait, dispensés d'activité. Un tel dispositif pourrait concerner 2 000 personnes, pour un coût

équivalent à 1,8 % de la masse salariale, a précisé la CFDT.

A l'appui de leurs revendications, les organisations syndicales ne manquent pas de rappeler que les autocaristes ont également obtenu la retraite à 55 ans, sans oublier les conducteurs de la RATP qui, en fonction de leur ancienneté, peuvent cesser toute activité à 50 ans.

« PÉNIBILITÉ DU MÉTIER »

De son côté, le patronat représenté par l'Union des transports publics (UTP) reste arc-bouté sur sa position. Selon l'UTP, le coût d'un tel système, « décalé » par rapport aux évolutions prévisibles du système national de retraites, serait compris « entre 300 et 400 millions par an », soit environ 10 % de la masse salariale. « Oui pour améliorer les dispositifs de départ des salariés ayant travaillé 40 ans, non pour décider d'un dispositif pérenne avec un âge-couperet », explique l'UTP, qui, « sans nier la pénibilité du métier », note que d'autres « au moins aussi difficiles » dans le secteur de la conduite

(taxis, camions poubelles, messageries) ou dans d'autres branches, ne bénéficient pas d'une retraite à 55 ans. En revanche, l'UTP fait valoir qu'un accord a rendu obligatoire, pour les entreprises, la signature de conventions de préretraites contre embauches (ARPE) ou de préretraites progressives (PRP), dont ont bénéficié, en 1999, 75 % des salariés de la branche âgés d'au moins 55 ans.

Reste la position du gouvernement. Le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, qui a le pouvoir de convoquer une commission mixte paritaire entre partenaires sociaux de la branche et d'en fixer l'ordre du jour, n'a convoqué aucune réunion entre le patronat et les organisations syndicales pour la journée du vendredi 11 mai. Lors de la précédente grève, le ministre avait souhaité que « les points de vue se rapprochent » et que « les choses puissent avancer dans un sens qui soit acceptable par tous », tout en soulignant qu'il s'agissait d'un « conflit privé ».

François Bostnavaron

Une centaine de morts lors d'un match de foot au Ghana

AU MOINS CENT SPECTATEURS sont morts, dans la nuit du mercredi 9 mai au stade d'Accra (Ghana), lors d'un mouvement de panique survenu dans le public qui assistait à une rencontre de football entre les deux grands clubs rivaux du pays. Le match de championnat entre les Accra Hearts of Oak et le Kumasi Ashanti Kotoko touchait à sa fin (sur le score de 2-1) quand des supporters de cette dernière équipe ont provoqué des incidents en détruisant les sièges du stade et en jetant des projectiles sur le terrain. Pour tenter de disperser la foule, la police a tiré des gaz lacrymogènes et fermé les portes du stade. Selon des témoins, l'intervention policière a provoqué un mouvement de foule au cours duquel les victimes ont été piétinées ou écrasées. « C'est une grande tragédie nationale », a déclaré le ministre des affaires présidentielles, Jake Obetsebi-Amptey, en annonçant un bilan provisoire d'au moins cent morts et un nombre bien plus important de blessés. - (AP, AFP.)

Un disparu dans une rivière en crue près de Vierzon (Cher)

UN JEUNE HOMME qui se baignait dans l'Arnon, une rivière en crue près de Vierzon (Cher), est porté disparu depuis le mercredi 9 mai. Le baigneur faisait partie d'un groupe de quatre à cinq personnes qui avaient profité du soleil. Le Cher lui-même demeure très haut entre Vierzon et Tours, jusqu'à la confluence de la rivière avec la Loire. Des centaines d'hectares restent inondés. La deuxième vague de crues, attendue mercredi, a été moins forte que prévu. Au lieu de se cumuler brutalement, selon le scénario redouté, les crues de plusieurs affluents du Cher se sont succédé, expliquait-on mercredi à la préfecture de l'Indre. En revanche, une dizaine d'entreprises de la zone industrielle de Vierzon (Cher) ont été inondées après un débordement du canal du Berry. A Orléans, la Loire devait entamer sa décrue dans la journée de jeudi, mais de nouvelles pluies sont attendues le même jour dans la région. - (Corresp. rég.)

Légionellose : une enquête judiciaire vise l'hôpital Georges-Pompidou

MOINS DE CINQ MOIS après son inauguration, l'hôpital européen Georges-Pompidou à Paris est visé par une enquête judiciaire à la suite de la plainte de la famille d'un patient décédé, selon ses proches, des suites d'une légionellose contractée dans cet établissement. Ouverte contre X pour « homicide involontaire et mise en danger délibérée de la vie d'autrui », l'enquête a été confiée à la juge d'instruction parisienne Marie-Odile Bertella-Geffroy. Une plainte avec constitution de partie civile avait été déposée à la fin du mois de février par le cabinet de M^e Patrick de La Grange, avocat de la famille de Christian Dodier, décédé le 5 février à soixante-quatre ans, après un séjour à l'hôpital Pompidou pour des problèmes pulmonaires. La constitution de partie civile déclenche quasi automatiquement une enquête judiciaire. La famille estime que le décès aurait pu être évité, et sa plainte vise à déterminer les responsabilités de l'hôpital inauguré par le président Jacques Chirac le 21 décembre 2000 et présenté comme « le plus moderne de France ».

D'après vous,
quel est le coût en centimes
de la minute Internet
de France Télécom ?

INDICE



Vous avez répondu 14, comme Louis XIV ? Vous avez gagné !

14 centimes*
LA MINUTE INTERNET
JOUR ET NUIT

Maintenant, la minute Internet avec France Télécom, c'est 14 centimes* tout rond, de jour comme de nuit.

Pour en savoir plus, contactez votre agence au 1014.

france telecom



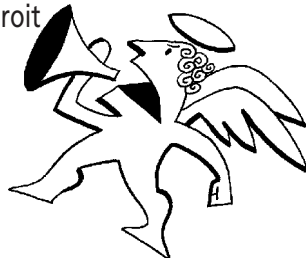
CÉLINE
Le Feuilleton de Pierre Lepape et le manuscrit de « Voyage » analysé par Henri Godard pages II et III



LOLITA
Nouvelle traduction page IV

ÉTHIQUE EN STOCK

La chronique de Roger-Pol Droit page V



DANIEL BENSÂÏD
page V



CINÉMA
page VII

Le psychotique et l'amnésique

Sait-on qui a réellement tué René Bousquet, secrétaire général de la police de Vichy, fonctionnaire français ayant organisé d'avril 1942 à fin 1943 les rafles et déportations des juifs de France ? Pour la justice, le dossier est clos. René Bousquet a été abattu le 8 juillet 1993, de quatre balles, à son domicile parisien, par Christian Didier, un « illuminé compulsif » qui avoua son crime quelques heures plus tard lors d'une conférence de presse organisée par ses soins. Mais sait-on qui est réellement Christian Didier ? La passionnante enquête que nous propose Henri Raczymow ouvre des perspectives troublantes, brouillant les frontières entre réel et imaginaire, vie et délire, fait divers et inconscient. Il y eut, nous suggère Raczymow, la légende de Liberty Valance démythifiée par John Ford en 1962 ; il y eut Erostrate, ce philosémitte qui voulut gagner l'immortalité

grâce à un exploit mémorable, en 356 avant Jésus Christ ; il y a aujourd'hui Christian Didier, qui par son geste insensé a stimulé chez ses contemporains des thèses de complots et de manipulations plus ou moins romanesques, donné un relief particulier à la notion de « crime littéraire », inventé l'acte d'authentique autofiction « faite chair ».

En d'autres termes, Christian Didier, écrivain impuissant, a fait ce qu'il croyait devoir faire pour devenir un livre : une forme de suicide, le

Jean-Luc Douin

renvoyant à son vide intérieur mais, croyait-il, capable de le propulser en héros justicier, poète maudit ayant sublimé l'incompréhension dont il était l'objet en assassinant une figure du diable, un démon coupable de crimes contre l'humanité. Lorenzaccio, chez Alfred de Musset, acte III scène 3, justifie de même son impulsion meurtrière par sa soif de reconnaissance : « Ma vie entière est au bout de ma dague... »

« S'il avait pu être édité, Didier ne serait pas passé à l'acte », écrit Raczy-

mow. Né en 1944 à Saint-Dié, Christian Didier n'est pas seulement un homme qui associe aux nazis un père prompt à le maltraiter, à le livrer à la psychiatrie et aux maisons de correction ; un homme qui un beau jour se fait appeler David Cohen et salue les commerçants d'un « shalom » parce qu'il s'est persuadé que les juifs se tiennent les coudes ; un homme qui, en 1987, se présente comme un médecin urologue, s'introduit dans la prison de Klaus Barbie pour le tuer et qui, emprisonné à Montluc après l'échec de cette tentative de « se débarrasser d'un monstre », croit qu'il occupe la cellule de Jean Moulin. Borderline et calculateur, histrion en perpétuelle quête de pub, Christian Didier est un inlassable graphomane en mal de reconnaissance.

En 1980, il parcourt à pied les 490 kilomètres qui séparent Strasbourg de Paris avec une pancarte dans le dos pour qu'un éditeur le remarque. Ses textes restent inédits. L'un d'eux, *La Ballade d'Early Bird*, inspiré de Lautréamont, sera imprimé à ses frais après que Simone de Beauvoir eut rejeté son « jargon

Comment Christian Didier, hanté par les fantômes de l'Histoire, a tué René Bousquet. Et comment François Mitterrand, mettant au placard les vampires du passé, l'a nié

« métaphysique ». Il hante les librairies, se fait faire un cachet « Christian Didier écrivain », multiplie les coups médiatiques afin de vendre son œuvre : spectaculaires interruptions à la télévision chez Drucker, Denisot, Sabatier, au Parc des Princes, à l'Assemblée nationale, à Roland-Garros, à l'arrivée du Tour de France ; il arrache le micro à Georges Marchais à la Fête de l'Humanité, interpelle Gorbatchev, escalade les grilles de l'Élysée... A Charenton, on dit ce « Zorro littéraire » atteint de « psychose paranoïaque sensitive ».

Bousquet, qui « continue à narguer le monde en vivant comme un pacha », lui permet de trouver « un contenu à sa révolte », de « satisfaire son incommensurable narcissisme ». En éliminant cette « bête nuisible », Didier entend aussi tuer le monstre qui est en lui, tuer « par transposition » le Mal dont il se dit la victime, se débarrasser de la mauvaise part de lui-même. C'est, dit Raczymow, « un homicide en miroir » : « Je voulais réserver une balle à plus salaud que moi. » Didier se voit en archétype sartrien. Le héros du *Murva* abat un homme dans la rue d'Odessa en criant « Salaud, sacré salaud ! » ; de même, il terrasse Bousquet au 34 de l'avenue Raphaël en lâchant : « Salaud. » Christian Didier, qui parle volontiers par ailleurs de son « errance divine », de sa « mission sur terre », lit Rimbaud, Kerouac, Malraux, Mallarmé, Mère Teresa.

Comme dans les films expressionnistes, un autre personnage se profile dans le livre de Raczymow, un personnage dont nous ne discernons que « la part d'ombre » : François Mitterrand, l'homme qui nia René Bousquet. Le chef de l'Etat est en quelque sorte le double et l'envers de Didier : « écrivain né » comme lui, homme politique dont la littérature fut une première vocation, et qui avoua que « gouverner est une façon d'écrire sa propre histoire » (1), il cherche, lui, à tuer toutes traces palpables de ce virus susceptible de rôder autour de lui et d'attirer des soupçons : les symptômes d'une certaine « idéologie française ». Il tremble devant un paysage, un fantôme des années ténébreuses ne l'effraie

pas. Christian Didier rêve de supprimer Bousquet parce que, tel Jack Kerouac à la recherche de ses racines, il a été l'objet d'un satori, un « éblouissement de l'œil ». Mitterrand, lui, ferme les yeux sur l'énorme biographie du bourreau.

Les Français, lecteurs et spectateurs de leur Histoire, ont « la mémoire courte » ; il y a des feuillets dont ils répugnent à se faire résumer les épisodes précédents (2). Mitterrand feint, goûte la mélancolie ou la causticité d'une phrase plus que la confession politique, joue la fiction (au sens où l'entendait Borges). Il a introduit l'ancien chef de la police de Pétain dans son intimité familiale (Latché, 1974), s'emploie à verrouiller les placards où somnolent les vampires de son passé, use de son influence pour éviter que soit rouvert un dossier compromettant.

« Pas vu, pas pris » : à sa demande, ces quatre mots disparaîtront de la préface de Jacques Attali au *Verbatim*, seconde édition. A propos du responsable de la rafle du Vel'd'Hiv, son discours est construit comme un roman au présent, rechignant au flash-back ; le roman d'un amnésique préoccupé d'amnistier Vichy. Si bien qu'à la mort brutale de Bousquet, les rumeurs vont bon train. Christian Didier n'aurait-il pas été

« haut placés » du « Château » (nous voilà chez Kafka) voulant éviter le procès détonateur d'un grand déballage politico-historique ? Didier incarna-t-il le bras armé de l'Élysée comme Jacques Clément, jadis, fut manipulé par les milieux de la Ligue pour assassiner Henri III, qui avait gagné la bataille de Jarnac contre les protestants du prince de Condé ? La fiction contamine l'interprétation du réel. Du crime politique considéré comme un des beaux-arts...

(1) A Bernard Pivot, dans *L'Express* du 19 septembre 1977.

(2) On lira à ce propos le salubre *Après la colère*, dans lequel Gérard Miller rappelle ce que fut « l'abjection française » de l'Occupation et le journal *Minute* (Stock, 144 p., 72 F [10,98 €]).

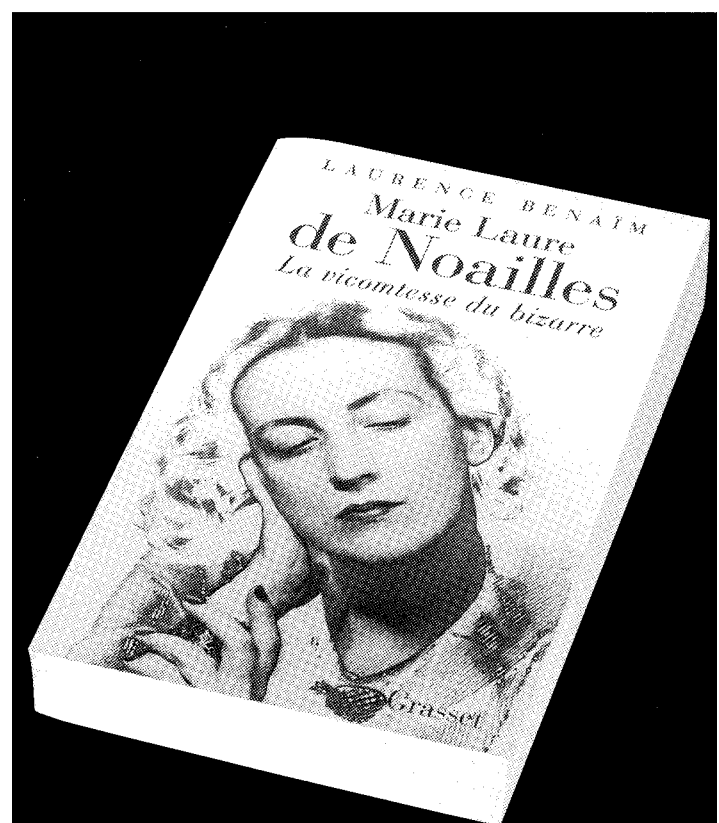
★ A signaler : *La Dépêche du Midi et René Bousquet*, de Claude Liabres (Fayard, 266 p., 98 F [14,94 €]), ou comment Bousquet est devenu administrateur du quotidien de Toulouse après la guerre.

L'HOMME QUI TUA RENÉ BOUSQUET
d'Henri Raczymow.
Stock, 348 p., 131,19 F (20 €).

Lire également, page VI, notre page sur les 20 ans du 10 mai 1981.



M. BIDERMANASIANA
François Mitterrand à Latché en 1974 en compagnie de René Bousquet (face à Danielle Mitterrand)



Vendredi 11 mai à Bouillon de Culture

Grasset

Céline : ça a (vraiment) débuté comme ça

Le manuscrit de *Voyage au bout de la nuit* n'est pas un nouveau *Voyage*, mais il jette sur le roman que nous connaissons une lumière nouvelle. Il en met certaines lignes d'autant plus en relief qu'il les fait se détacher sur un fond de pages inédites. Entre ce premier état du texte et le roman publié, pas de modification spectaculaire de l'histoire, mais deux changements qui n'ont besoin que de quelques mots pour être décisifs, parce qu'ils portent sur des points stratégiques. Le premier touche au choix du personnage-narrateur, et par là modifie en profondeur le ton du texte. Le second ne concerne qu'un nom propre, mais c'est celui de Robinson, désormais si bien associé pour nous au roman qu'on a du mal à l'imaginer sans lui : dans le manuscrit, il a pourtant connu toute une série d'avatars avant de s'imposer définitivement.

Dans le roman que nous lisons, la première clé de lecture est donnée par la séquence d'ouverture, qui oppose deux interlocuteurs, l'un conformiste et accumulant de grands mots comme race et patrie, l'autre, « anarchiste » dégonflant au fur et à mesure ces baudruches, se faisant fort de montrer la société telle qu'elle est vraiment. Le premier s'appelle Arthur Ganate, le second Bardamu : c'est lui qui dit « je » et rapporte ultérieurement le dialogue. Mais, si sûr de lui qu'il se soit montré, il suffit que passe devant lui dans la rue un régiment de cavalerie avec colonel et musique militaire pour qu'il lui emboîte le pas, c'est-à-dire qu'il s'engage, au grand ébahissement du patriote.

Or « Bardamu » a bien toujours été le porteur d'un discours d'affranchi, mais, avant d'être le « je » qui parle, il a été l'autre. La première personne a d'abord été celle d'Arthur le conformiste qui, en s'engageant derrière les cavaliers, ne faisait donc que mettre ses actes en accord avec ses paroles. Il y avait logique là où pour finir il y aura porte-à-faux et lancement d'une dynamique. Face à Arthur, Bardamu était le premier des maîtres d'anarchisme qui allait peu à peu déniaiser l'engagé volontaire, selon un schéma de roman d'apprentissage linéaire qui, dans ce premier état du texte, justifiait pleinement un rapprochement avec *Candide*.

C'est cette trop simple linéarité que cassera par la suite le transfert de la première personne à Bardamu. Dans la première séquence dans son état final, Bardamu est à la fois l'affranchi et le cave, celui à qui on ne la fait pas et celui à qui on la fait, celui qui voit clair et celui qui obéit à un réflexe conditionné. A partir de là, devenu un « bleu » immédiatement envoyé au front, il fera certes son profit à la fois de son expérience et des conseils d'initiateurs comme Robinson, le soldat plus avancé que lui dans l'affranchissement, et Princhard, ce professeur à qui il reviendra, avant d'être exécuté pour désertion, d'initier Bardamu à certains aspects de l'histoire idéologique. Mais la naïveté qui se dira lors de ces découvertes successives sera déjà toute mêlée de lucidité et d'une volonté de dénonciation, et récipro-

quement. Le mélange ou l'oscillation se perpétueront jusqu'à la fin du roman.

Dans le ton de *Voyage au bout de la nuit*, la première inflexion naît de cette dualité des voix inventée dans un second temps. A la lecture, d'une phrase à l'autre, d'un mot à l'autre, nous passons sans cesse d'un discours d'ignorance au discours de quelqu'un qui croit savoir une fois pour toutes de quoi les hommes sont capables, et qui tient à le proclamer. Dualité constitutive, mais après coup. Dans un premier temps, les voix étaient séparées. En les confondant, Céline a pourvu ce qui aurait pu n'être qu'un roman d'apprentissage de résonances d'un tout autre ordre. Il a commencé à suggérer qu'en tout homme il y a plusieurs voix qui dialoguent. Dans le plus averti, il y a encore place pour de la naïveté. Dans le plus naïf, il y a déjà quelqu'un qui sait. Candide était décidément une âme trop simple. Céline fait de son roman le lieu où cette dualité peut se dire.

Pour y arriver, il fallait renoncer à la répartition initiale des rôles et à une logique de linéarité. Le manuscrit nous permet de suivre comment Céline y est venu, par étapes. On suit les voies qui l'ont progressivement amené à transférer la parole en première personne à Bardamu, à moins que ce ne soit à nommer Bardamu celui qui parlait à la première personne. Pendant tout l'épisode de la guerre, Bardamu, trop occupé à digérer ses expériences de l'horreur, n'a guère le temps de dialoguer, et donc guère l'occasion d'être nommé par un interlocuteur. Il faudra attendre l'épisode de l'arrière, une cinquantaine de pages après le début, pour que sa petite amie américaine l'interpelle par son prénom, qui n'est plus Arthur mais Ferdinand, l'élément intermédiaire du pseudonyme Louis-Ferdinand Céline dont est signé le roman. Trente pages encore, et ce sera le tour du patronyme Bardamu de réapparaître, et cette fois pour désigner le narrateur.

C'est dans la séquence de l'hôpital de Bicêtre que les infirmières d'abord, puis le chef de service Bestombes, s'adressent à lui sous ce nom de Bardamu. Bestombes en particulier reprend le nom à chacune de ses répliques dans le dialogue. C'est lui qui, dans ces pages, baptise définitivement le personnage-narrateur de ce nom sous lequel il est promis à la célébrité. A partir de ce point il ne porte plus dans le manuscrit que ce nom, exception faite de quelques proches qui l'appellent par son prénom, Ferdinand.

Mais s'il a pris le nom, il est encore loin, dans cette séquence de Bicêtre, d'avoir pris la figure qui était celle de Bardamu dans la première séquence du manuscrit. Quand il imagine ce que diront de lui plus tard les infirmières, c'est sur le mode apitoyé : « Vous souvenez-vous du petit Bardamu, diraient-elles à l'heure crépusculaire en pensant à moi, celui qu'on avait tant de mal à empêcher de touter... Il en avait un mauvais moral celui-là, le pauvre petit... Qu'a-t-il pu devenir ? » Et quand Bestombes lui assène du « Bardamu » à répétition, c'est pour retourner en symptôme

Le manuscrit original de « Voyage au bout de la nuit », que l'on croyait perdu, a été retrouvé au début de l'année chez un collectionneur anglais par le libraire Pierre Bérès, qui le met en vente le 15 mai. Une découverte capitale pour comprendre la genèse du roman

de guérison un aveu de « trouble d'âme » : « Vous allez mieux, Bardamu, mon ami. » Il faudra encore à celui-ci du temps et d'autres expériences pour qu'il devienne pleinement – aussi pleinement qu'on peut l'être – celui dont il porte désormais le nom.

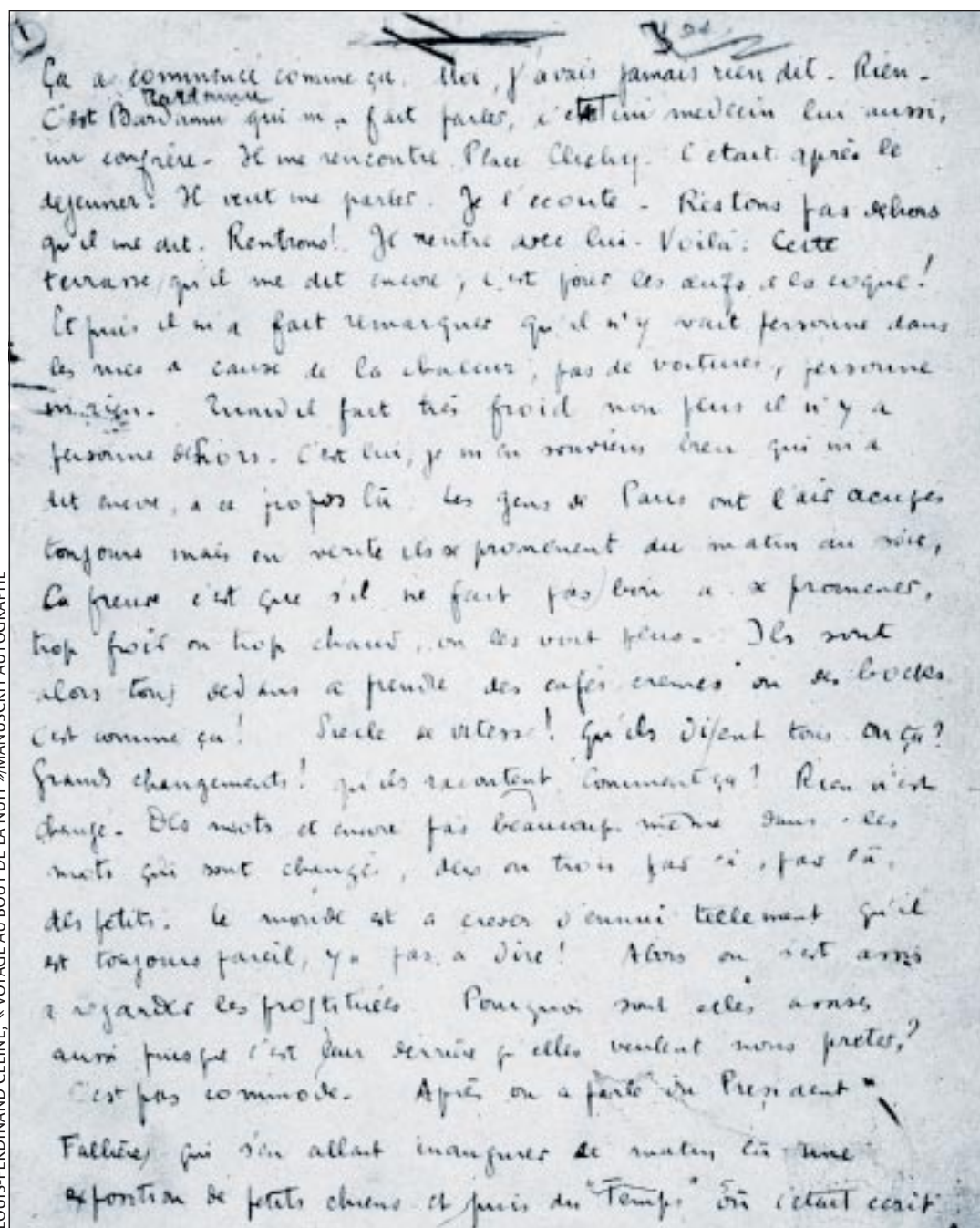
Il restait ensuite à Céline à mettre cette première séquence du manuscrit en accord avec ce qu'avait imposé dans la suite le progrès de la rédaction. Le manuscrit montre que cela se fit en plusieurs temps. Cette séquence, qui y est recopiée avec application, est un état plus tardif que la suite, mais il est lui-même provisoire : Céline n'y touche pas encore à la répartition des rôles, mais il transfère déjà à Bardamu un passage remarquable qui, dans la suite du manuscrit, était d'abord attribué à un autre personnage.

L'une des surprises du manuscrit est en effet d'y trouver le discours de Princhard long de toute une série de pages qui ne seront pas reprises dans le *Voyage*. Là, Bardamu comprendra, au moment où Princhard sera appelé, qu'il venait d'essayer sur lui un

Henri Godard

brouillon de discours. Dans le manuscrit, il s'agissait d'emblée d'un article médité que Princhard annonçait d'avance son intention de transmettre à Bardamu, en des termes qui ne peuvent que faire dresser l'oreille à tout lecteur de Céline : « C'est une manière de pamphlet, une simple ébauche d'ailleurs, dont il vous sera facile de développer à loisir, plus tard, si vous vivez encore, les idées essentielles. » Ledit pamphlet ne manque pas de vigueur polémique ni d'arrière-plan philosophique. « Nous sommes partis à la guerre, timide ami, écrivait Princhard, du mauvais côté du drapeau, celui de la soie, des couleurs et du vent, celui qu'on regarde toujours et qu'on ne touche jamais, pendant que les malins se cramponnent au manche et conduisent la danse des couillons. » Ailleurs il disait, parlant de leurs concitoyens aliénés par des siècles d'endoctrinement : « un coup de clairon, un seul, et les voilà partis les esclaves zélés, nouvelle race qui se fouette elle-même, galériens masochistes, les voilà partis, dis-je, pour le néant. » Avant de conclure, sur un ton plus pascalien que pamphlétaire : « Ils se précipitent avec le sourire d'un néant dans un autre. »

Surprise seconde : le texte de Princhard commençait par la tirade sur les patries-galères qui, dans le roman, est un des morceaux que Bardamu débite à Arthur Ganate dans



LOUIS-FERDINAND CÉLINE, « VOYAGE AU BOUT DE LA NUIT » MANUSCRIT AUTOGRAFÉ

la première séquence. Céline, ayant décidé de sacrifier une partie du pamphlet de Princhard jugé sans doute trop développé, en a sauvé ce morceau en le transférant en début de roman à Bardamu. C'était encore accentuer la première voix anarchiste du personnage, sans sortir encore de la répartition initiale qui attribue l'engagement à l'autre. Mais l'écart deviendra d'autant plus sensible lorsque Céline aura ultérieurement l'idée d'opérer la conversion de la parole en « je » pour l'attribuer à Bardamu, sans modifier pour autant l'engagement final de ce « je » dans la guerre. Alors, entre les positions marquées par le discours de Bardamu et son acte, la déni- vellation sera à son comble, source d'énergie capable de porter le roman sur ses six cents pages.

Le nom de Robinson est une trouvaille de la première heure, mais c'est une trouvaille dont Céline ne perçoit pas immédiatement toute la portée, à moins qu'il la juge trop provocatrice et n'ose la maintenir. Ce nom, inoubliable pour nous, il a bien été donné d'abord dans le manuscrit à l'inconnu que Bardamu (qui n'est pas encore Bardamu) rencontre au front : « Robinson, je me dis. C'est mon nom, Robinson », mais, dans ce manuscrit, il ne reparaitra pas de longtemps. Dès l'épisode de l'arrière et ensuite tout au long du roman jusqu'à la scène finale avec Molly, on voit se succéder une série de noms dont aucun n'a, il s'en faut, autant de résonance : Merluret, Lacombe, Vas-sous, Tourman. Cette valse des noms est telle que, lorsqu'on se contente de feuilleter le manuscrit, on peut croire d'abord que Céline n'a pas encore trouvé cette structure essentielle du roman : le retour du même personnage auprès de Bardamu à chacune de ses étapes. Mais si. Lorsque à Paris, errant à la recherche de ressources, Bardamu rencontre un visage qui lui dit quelque chose, « je reconnus, dit-il, le soldat, c'était celui que j'avais rencontré la nuit de Noireur-sur-la-Lys. Je me souvins même à l'instant de son nom : c'était

Merluret. » De même, plus tard, il interrogera l'inconnu inquiétant de Bikobimbo : « Comment vous appelez-vous ? N'est-ce pas Merluret que vous venez de me dire ? C'est ce nom de Merluret qui me tracasait beaucoup. »

L'impact que *Voyage au bout de la nuit* eut immédiatement lors de sa publication, en 1932, et qu'il a toujours sur ses nouveaux lecteurs serait-il le même si Céline s'en était tenu à ce Merluret ? Dans le manuscrit en tout cas, il le maintient jusqu'au départ du personnage pour Toulouse, puis lui substitue la série des autres, jusqu'à ce Tourman qui s'impose durablement à partir de la réapparition à l'asile de Vigny-sur-Seine. C'est Madelon qui, à vingt-cinq pages de la fin, va faire tout basculer, sur le plan onomastique comme dans l'histoire. Au début de la fête des Batignolles, à propos d'un fait qui n'est pas insignifiant puisqu'il s'agit de son adresse au tir, elle défie son compagnon par une interpellation dont, dans le manuscrit, le texte est d'abord : « Regarde, qu'elle

fait à Tourman, je ne tremble pas. » Mais, dans un deuxième temps, le nom de Tourman est raturé, et celui qui s'y substitue est Robinson. La boucle est bouclée. Céline, plus conscient ou plus sûr de lui, a fait définitivement sienne sa trouvaille du début. Il ne lui restera plus, dans une version suivante du texte, qu'à unifier.

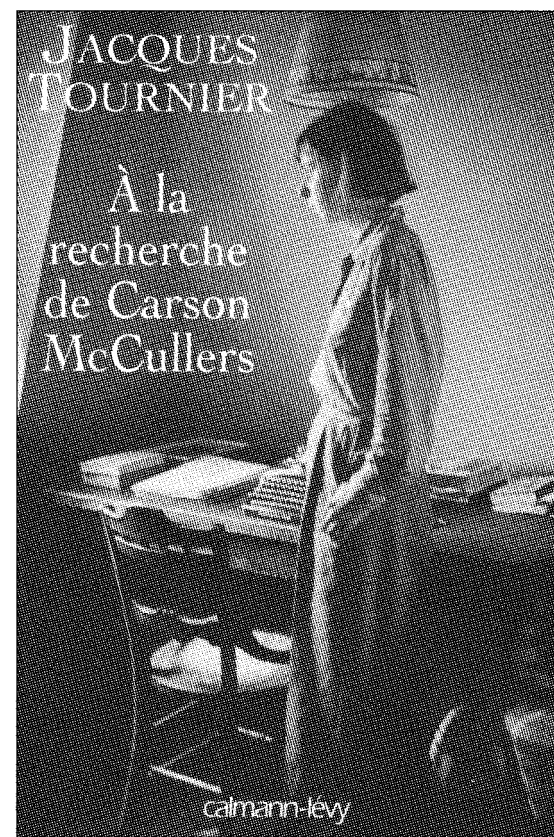
Depuis sa publication il y a presque soixante-dix ans, *Voyage au bout de la nuit* avait quelque chose de ces calmes blocs ici-bas chus de désastres obscurs qui attristent de temps en temps sur le sol de la littérature. Ce premier manuscrit va permettre de jeter les bases de l'histoire du texte de ce roman exceptionnel. Avec les changements décisifs qu'il révèle en cours de réalisation, ces pages inédites et ces innombrables corrections ponctuelles par lesquelles Céline est en train de se donner un style, il commence enfin à doter *Voyage* de cette dimension de genèse qui fait désormais partie pour nous d'une relation complète avec les œuvres.



En haut à droite, la première page du manuscrit de « Voyage ». On remarque que Céline avait d'abord écrit « commencé », auquel il a par la suite préféré « débuté », aux syllabes plus détachées et d'étymologie non latine. Ci-contre, Louis-Ferdinand Céline et Lucette Destouches, sa femme

Le(s) manuscrit(s) perdu(s)

Rien n'est jamais simple avec Céline, le destin des manuscrits pas plus que le reste. On pensait à jamais perdu celui de *Voyage au bout de la nuit* qui a récemment réapparu. Sur la page de titre, Céline écrit : « seul manuscrit ». Il est en effet le seul entièrement autographe. Mais le dactylogramme que Céline en avait fait réaliser avait été ensuite si abondamment corrigé, enrichi de pages nouvelles, qu'il était devenu à son tour un semi-manuscrit. Céline a parlé de la vente d'un manuscrit de *Voyage* en 1943. Mais duquel des deux s'agissait-il ? Un de ses proches, Henri Mahé, évoque de son côté, sans autre précision, la vente d'un manuscrit du même roman en 1937. Or, dans le document d'aujourd'hui, Céline a recopié la dernière séquence du roman, qui n'était pas encore écrite au moment où il fait réaliser la dactylographie, au verso de pages de brouillon de *Casse-pipe*, le roman qu'il écrivait en 1937. Le manuscrit qui passe en vente publique le 15 mai pourrait donc bien être celui que Céline avait vendu en 1937. Si c'est le cas, cela fait soixante-quatre ans que sa trace avait été perdue, malgré toutes les recherches.



316 pages, 110 F

« Une quête passionnée de Carson McCullers. »
Michèle Gazier, *Télérama*

« Cette biographie se lit comme un roman. »
Marie-Claude Perrin-Chenour, *La Quinzaine littéraire*

calmann-lévy

Trois grands pas sur le bout de la langue de Lolita

Réédité dans une nouvelle traduction de Maurice Couturier, le roman de Nabokov expose désormais en pleine lumière non seulement l'ambition esthétique de son auteur mais aussi son ambition politique. La « magie périlleuse des nymphettes » face au conditionnement et à la planification de l'homme

LOLITA
de Vladimir Nabokov.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Maurice Couturier,
Gallimard, 472 p.,
150 F (22,87 €).

Les grands livres ont des vies étonnantes. Ils naissent dans des circonstances extravagantes, grandissent vite ou bien lentement, sont toujours très seuls et souvent choyés, se mettent à voyager dans d'autres langues, font des enfants, repartent en célibataires, rentrent chez eux, disparaissent un certain temps, resurgissent en pleine jeunesse quand on les croyait fatigués, ne meurent jamais ou alors ressuscitent.

Lolita, plus que tout autre au XX^e siècle, a connu ce destin. Pour en mesurer l'humour à la fois grandiose et implacable, il faut se placer d'emblée au niveau qui convient et traiter cette affaire de traduction et de re-traduction des chefs-d'œuvre comme y invite Vladimir Nabokov, grand traducteur de lui-même. « Ces temps-ci – cas inouï – l'écrivain français le plus remarquable traduit Milton mot à mot et proclame qu'une traduction juxtalinéaire, si elle était possible, serait le sommet de son art » (Vladimir Nabokov citant Pouchkine sur la traduction par Chateaubriand du *Paradis perdu*). « Qu'est-ce que traduire ? C'est, sur un plat, du poète la face pâle aux yeux fixes, c'est le cri du perroquet, le singe qui jacasse, et la profanation des morts » (Vladimir Nabokov, dans le poème *En traduisant « Eugène Onéguine »*). « Je crois qu'il faut savoir interpréter les signes. Le romancier, c'est le traducteur de Dieu » (Vladimir Nabokov au cours d'une conférence).

Voilà définies avec toute la rigueur nécessaire la grandeur et la misère de la traduction qui navigue, avec plus ou moins de bonheur et donc d'amour, entre la profanation répétée des tombes et la consécration redoublée du nom divin. Et plutôt que de distribuer les louanges et les blâmes, de relever les vertus évidentes de la nouvelle traduction de Maurice Couturier (la précision, le rythme, la fluidité) et de traquer quelques vices cachés (certains passés simples qu'on aurait pu composer ; une animalité parfois privée d'obscénité et nous frustrant, par exemple, de la transformation à la Lewis Carroll d'un castor en chatte), peut-être faut-il profiter de cette éclosion nouvelle pour interpréter quelques signes que n'a cessé d'émettre *Lolita*, depuis la première palpitation à Paris en décembre 1939 jusqu'à ce printemps 2001. Drôle de guerre. Drôle d'odyssée dans l'espace.

Lolita, la nymphette, si elle n'était pas morte en couches, aurait aujourd'hui soixante-six ans. Elle serait grand-mère. Sa traversée des Etats-Unis en voiture avec Humbert Humbert serait le meilleur souvenir de sa vie. Elle publierait, ces jours-ci, un *Humbert secret* qui n'apporterait aucune lumière neuve sur le livre qui fit scandale en son temps. *Lolita*, le roman, est un traité d'accouchement sans douleur de la langue. D'une richesse infinie, inépuisable. Ce que Nabokov a suggéré avec une infinie patience : « Cela peut paraître incroyable, mais il est possible que tout le monde ne se souvienne des premières lignes de *Lolita*... Notez que, pour obtenir l'effet d'une tendresse rêveuse, les "l" et le "t" ainsi que tout le nom d'ailleurs doivent être "ibérisés". »

Lolita est donc une traversée de la Joven Dolorès ou de la Petite Douleur. Nabokov en a souligné la nécessité et précisé les circonstances : « Le passage, sans retour, de la prose russe à la prose anglaise fut

Le vice furtif de *Lolita* ne s'oppose plus à la vertu et à l'ordre public mais à l'industrialisation de la reproduction

douloureux à l'extrême. » Notons aussi que, en 1949 (date à laquelle Nabokov s'est lancé dans l'écriture de *Lolita* en anglais), un Russe au nom nabokovien, Velvoliski, a décrit pour la première fois la méthode psychoprophylactique, dite de l'accouchement sans douleur, fondée sur l'hypnose et les travaux de son maître, Pavlov. Relisons enfin ces premières lignes dans la traduction Couturier : « *Lolita*, lumière de ma vie, feu de mes reins. Mon péché, mon âme. *Lo-lii-ta* : la bout de ma langue fait trois petits pas le long du palais pour taper, à trois contre les dents. *Lo. Lii. Ta.* » Lo (effacement et dilatation du col). Lii (expulsion du fœtus). Ta (délivrance). Les trois temps de l'accouchement de la singulière langue anglaise de Nabokov. Nous sommes en 1955 et le livre paraît en anglais à Paris.

Mais *Lolita* vient de plus loin. D'un côté de 1939. Dans la postface du roman, Nabokov a relaté comment, en décembre de cette année-là, alité à cause d'une adémié névralgie intercostale, il avait conçu (en russe) son projet, en lisant dans un magazine le compte



CHRISTOPHEL

« *Lolita* » de Stanley Kubrick, avec James Mason et Sue Lyon (1962)

rendu d'une expérimentation menée sur un singe auquel on tentait d'apprendre à dessiner et qui avait fini par esquisser les barreaux de la cage dans laquelle il était enfermé. A la veille de la seconde guerre mondiale, Adam est donc un singe conditionné à qui l'on prélève une côte pour en faire une petite fille à qui l'on va promettre qu'elle n'enfantera pas dans la douleur. Le paradis terrestre est équipé des barreaux de fer de l'obsession et Eve se met à saliver en voyant une publicité de pomme au cinéma.

Pierre Guglielmina

Nabokov a parfaitement évalué ce qu'il appelle « l'Etat policier de la mythologie sexuelle ». Et c'est ici qu'intervient son coup de génie. Il faudrait dire le COUP du GÉNIE. Dans un article de 1939 consacré au poète Khodassevitich, il écrit, en pensant bien évidemment à lui-même : « En Russie, le génie n'est pas une sauvegarde, en exil il est le seul salut. » Le génie n'est pas même une sauvegarde lorsqu'il reste confiné dans la langue maternelle. *Lolita* est le récit d'un matricide en même temps qu'il est celui d'un accouchement. C'est un accouchement sans douleur qui fait mourir

en couches sa langue maternelle et naître une langue nouvelle. C'est un passage sans retour qui assure le salut. Kafka, dans son exil à lui, notait : « A partir d'un certain point, il n'y a plus de retour. C'est un point qu'il faut atteindre. »

Nabokov a pensé un instant abandonner le russe pour le français. Et puis il a émigré aux Etats-Unis. Le coup de génie est d'avoir su inscrire là-bas un contre-mythe sexuel – une perversion de sexe indéfinissable (« J'avais conscience non pas d'un, mais de deux sexes, dont aucun n'était le mien ; l'anatomiste les qualifierait tous deux de sexes femelles »), déclarera humblement Humbert – derrière lequel il a pu accomplir son véritable forfait.

Aussi lorsque Maurice Couturier évoque, dans son introduction, le conflit possible du texte et du contexte, en disant que, « face à une perversion comme la pédophilie, il devient plus malaisé de goûter sans réserve le plaisir esthétique que disperse [*Lolita*], il évalue mal à quelle profondeur de noirceur Nabokov entend traiter « une perversion comme la pédophilie ». La pédophilie, Nabokov l'a vu très tôt – révolution russe oblige –, est une des conséquences directes de la pri-

se en main de l'humain par lui-même, le sous-produit (encore gratuit mais promis à une spéculation à la hausse vertigineuse) de l'industrialisation de la reproduction. « [*Lolita*] considérerait l'acte sexuel comme appartenant uniquement au monde furtif des jeunes, un monde inconnu des adultes. Tout ce que faisaient les adultes pour procréer ne la concernait en aucune façon ».

Paul Morand, qui ne cite pas une seule fois Nabokov dans son *Journal inutile*, rejoint pourtant ses conclusions quand il écrit : « Entre quarante et cinquante ans, les femmes ne sont guère vicieuses. » Quinze-quarante-neuf ans, c'était il n'y a pas si longtemps encore la tranche d'âge qui définissait le taux de fécondité. Le vice furtif de *Lolita* ne s'oppose plus à la vertu et à l'ordre public mais à la fécondité planifiée. Planification des singes obsessionnels, salivation des chiennes policières, qui inspirent à Humbert Humbert cette réflexion pleine de morgue : « N'importe qui peut imaginer ces éléments d'animalité. Je suis mû par une ambition plus noble : fixer une fois pour toutes la magie périlleuse des nymphettes. » Nabokov aurait traduit sa pensée un peu différemment aujourd'hui et écrit : magie périssable.

Loin de susciter de sombres réserves (sauf à définir celles-ci comme de tendres stocks érotiques), *Lolita* expose désormais en pleine lumière non seulement l'ambition esthétique de Nabokov mais aussi son ambition politique. Les grands livres raflent toujours toute la mise. Confronté à certains passages obscurs, Maurice Couturier a eu recours à la traduction russe de *Lolita*, établie en 1967 par Nabokov lui-même. Des historiens de l'avenir expliqueront pourquoi le russe est revenu dans cette région à cette date. Ce dont on peut se féliciter dès maintenant, c'est que le français puisse lever certaines obscurités de l'anglo-américain grâce au russe. Cette position sur l'échiquier mondial, qui n'avait sûrement pas échappé à la sagacité de Nabokov, fera sans doute sourire Poutine et devrait ravir la présidence française. Mais elle révèle aussi une conjonction qui restitue à *Lolita* toute sa profondeur historique : l'américain, le français et le russe sont les langues des trois révolutions modernes. 1776, 1789, 1917. Conformément à une coïncidence qui n'est pas fortuite, le dompteur Nabokov du cirque de Montreux a fait passer par ces trois cercles infernaux son adorable *Lolita*.

Romans policiers

par Gérard Meudal

Radiographie suédoise

LES MORTS DE LA SAINT-JEAN
(Steget Efter)

de Henning Mankell.
Traduit du suédois par Anna Gibson,
Seuil, « Policiers », 490 p., 130 F (19,81 €).

Il y a des livres qu'on ne peut pas mettre entre toutes les mains. C'est une question d'âge. Celui-ci devrait être déconseillé aux quinquagénaires. Pas à cause de l'histoire, bien sûr : la traque d'un serial killer, qui, dans la touffeur de l'été suédois, s'applique à tuer des gens heureux, un couple de mariés posant devant le photographe le jour de leurs noces ou des jeunes gens organisant une petite fête costumée la nuit de la Saint-Jean. L'intrigue est captivante, remarquablement menée : on savait déjà avant ce quatrième titre traduit que Henning Mankell était un virtuose du roman policier. Kurt Wallander, le policier héros du livre, paraît à la fois si réel et si attachant que le lecteur en vient à par-

tager ses états d'âme, et le moins qu'on puisse dire c'est qu'il n'a pas l'humour au beau fixe. Il désespère de son pays : « Il y eut un temps où la Suède était connue pour ses inventeurs. Puis ça a été le modèle suédois, puis les mœurs prétendument libérées, puis le tennis. Maintenant on va peut-être devenir célèbres à cause d'un tueur en série sans précédent. » Sa femme, dont il est séparé depuis des années, lui annonce son remariage. Un de ses collègues est parti en Afrique, un autre vient d'être assassiné. Oui, décidément, Wallander a bien du mal à franchir le cap de la cinquantaine, d'autant plus qu'on vient de lui diagnostiquer un diabète sévère. A quoi bon s'ingénier à faire régner l'ordre dans un monde qui semble avoir perdu tous ses repères ? Le combat semble perdu d'avance. Sans rien perdre de ses qualités narratives, Henning Mankell atteint ici un sommet de noirceur dans cette radiographie de la société contemporaine.

● **MEURTRES EN SOUTANE**, de P. D. James
P. D. James dans la Haute Eglise, c'est un couronnement ! Après avoir exploré toutes les couches de la société britannique, elle entraîne son lecteur dans un collège théologique de l'Eglise anglicane. Quel meilleur cadre peut-on rêver ? Il ne manque aucun ingrédient, la bâtisse sinistre au bord d'une falaise du Suffolk (friables, les falaises ! un accident est vite arrivé), les querelles théologiques et financières, les prêtres pédophiles, les sombres affaires d'héritages spirituels et matériels, la nostalgie de l'enquêteur, lui-même fils de prêtre et qui a passé ses vacances d'adolescent dans ce collège de St Anselm. Un pur régal, d'autant que l'auteur, au sommet de son art, s'amuse non seulement à nouer et dénouer les fils d'une intrigue parfaite, mais à multiplier avec une véritable maestria les clins d'œil et les allusions à la littérature anglaise, qu'elle soit policière ou pas. *Meurtres en soutane* est certainement appelé à devenir un des classiques de P. D. James, on le lit d'une traite pour l'intrigue avant de le relire aussitôt pour le plaisir du style. (Traduit de l'anglais par Eric Diacon, Fayard, 460 p., 135 F [20,58 €].)

● **NOBLESSE OBLIGE**, de Donna Leon
Normalement, le commissaire Brunetti devrait être à l'aise dans cette enquête au cœur de l'aristocratie vénitienne, puisque son épouse Paola descend d'une de ses illustres familles. Mais tout change ; l'aristocratie n'est plus ce qu'elle était, ni la police d'ailleurs, ni la justice. Les Brandolini se font régulièrement cambrioler. Les Lorenzoni se sont vu kidnapper leur seul héritier. Et voilà justement qu'on vient, deux ans après, de retrouver les restes de Roberto Lorenzoni, apparemment abattu par ses ravisseurs, dont on n'a jamais retrouvé la trace. Peut-on rouvrir l'enquête sans raviver la douleur des parents éplorés et qui, pourtant, n'ont rien perdu de leur rayonnement ? L'évocation de Venise est toujours aussi prenante, dans cette septième enquête du commissaire Brunetti rendue encore plus angoissante par l'atmosphère de déliquescence généralisée

qui semble gagner toutes les couches de la société et tous les rouages de l'Etat (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par William Olivier Desmond, Calmann-Lévy, « Crime », 264 p., 120 F [19,29 €]).

● **MORT D'UNE HÉROÏNE ROUGE**, de Qiu Xiaolong
« Autrefois, avant l'époque communiste, le peuple chinois croyait en Confucius. Puis ils crurent en Mao, puis dans la Révolution culturelle, et aujourd'hui ? Le seul idéal qui leur reste c'est peut-être l'argent. C'est ça le plus important, et ça pose quelques problèmes. » Des problèmes que Qiu Xiaolong s'attache à analyser, mettant en évidence dans tous les domaines les bouleversements qu'entraîne le passage rapide du système socialiste à l'économie de marché. Qiu Xiaolong, né à Shanghai et qui vit aux Etats-Unis depuis Tiananmen, est à la fois poète et traducteur. *Mort d'une héroïne rouge* est une bonne intrigue policière, efficace et bien menée, mais surtout un regard passionnant sur la Chine contemporaine (traduit de l'anglais par Fanchita Gonzalez Battle, éd. Liana Levi, 460 p., 128 F [19,51 €]).

● **STRAD**, de Dominique Sylvain
Tandis qu'Ophélie, crucifiée nue sur une sorte de matelas pneumatique, dérive au fil de la Seine, la détective Louise Morvan surveille le magasin d'un antiquaire du septième arrondissement soupçonné du recel d'un Stradivarius hors de prix. Ophélie n'est autre que l'ancienne compagne de l'antiquaire et la fille de son associé ; sa mort brutale met fin à la plus originale de ses performances artistiques et donne le départ d'une enquête qui va se déployer jusqu'au Japon. L'originalité du roman de Dominique Sylvain vient moins de cette exploration du milieu de l'art que de la capacité étonnante de son style à rendre sensible la violence (à la fois rentrée et extrême) qui s'exerce contre les corps (tatouages, piercings) et même contre les objets puisque le Stradivarius aussi finira par y perdre la tête (éd. Viviane Hamy, « Chemins nocturnes », 236 p., 89 F [13,56 €]).

● **DEMAIN C'EST DIMANCHE**, de Pierre D'Ovidio
Un cocktail étonnant mais savoureux : l'alliance du mascarponne et des vins du haut-Poitou ! Jean Mascarponne a échoué aux confins de la Vienne et de l'Indre-et-Loire parce qu'il voulait vivre et écrire à la campagne. La belle Giulia, qui l'avait convaincu de quitter Paris, s'est depuis envolée vers des lieux plus cléments, et Mascarponne, en fait d'écriture, doit se contenter de la rubrique des chiens écrasés dans le journal local. Entre les petits verres avec les copains et le remords des ambitions déçues, Mascarponne est en train de prendre racine avec, pour toute occupation, une vague enquête sur la disparition de la mère Souche, une fermière locale qui est probablement allée se foutre à l'eau. Sauf que, des profondeurs de l'étagère, c'est un autre cadavre qu'on remonte. Une évocation très réussie de l'atmosphère provinciale et l'utilisation subtile d'un enfant du pays, célèbre pour ses raisonnements : René Descartes (Phébus, 220 p., 119 F [18,14 €]).

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

Sartre

L'héroïsme

**L'INQUIÉTUDE MORALE
ET LA VIE HUMAINE**
de Monique Canto-Sperber.
PUF, 294 p., 148 F (22,56 €).

Depuis déjà quelques années, l'éthique est chic. On s'en préoccupe un peu partout. Dans les disciplines médicales et les sciences de la vie, évidemment, mais aussi dans les entreprises, les relations internationales, les administrations publiques. Sans trop se soucier, bien souvent, de réfléchir vraiment, sans se demander ce que veut dire au juste ce souci de « faire quelque chose », cette brave volonté de chercher un supplément d'âme pour nos activités routinières ou quelque norme rassurante pour guider nos gestes machinaux. Il suffit que ça fasse noble, attentif et généreux. Ce qui compte, c'est de vouloir agir. Se montrer résolu à revenir aux principes. Trouver des règles à énoncer, des recommandations à transmettre, des résolutions à prendre. Voilà qui est désormais juste et bon. Peu importe, la plupart du temps, si l'ensemble est confus, les résultats sans intérêt, les formulations risibles. L'important, c'est le nouveau label : éthique, c'est bon signe. On a vu d'ailleurs une ligne intitulée « Ethique » parmi les produits de beauté Christian Dior (sans doute a-t-on renoncé à la baptiser cosme-éthique, pas sérieux). Bref, l'éthique est en passe de devenir un vernis à conscience, pour lequel, malheureusement, il n'existe pas encore de dissolvant dans le commerce.

Dans cette diffusion-confusion tous azimuts, la dénomination paraît le plus souvent s'opposer à la morale comme une pensée libre face à une contrainte ancienne. La morale serait une rabat-joie poussiéreuse, confinée, soumise à la tradition et à la loi. Elle sentirait la naphthaline, ne conviendrait qu'aux vieilles dentelles. Il appartiendrait au contraire à l'éthique d'innover librement, d'inventer au cas par cas des solutions heureuses à nos casse-tête postindustriels. Affaire de praticiens et de gens d'action, l'éthi-



que ne se perdrait pas dans les généralités confuses. Elle se tiendrait au plus près du concret, au ras des métiers et des cas réels.

Le premier mérite du livre de Monique Canto-Sperber est de dissiper ces illusions et ces faux-semblants. Non, dit-elle, il n'y a pas de différence fondamentale entre l'éthique et la morale : les deux termes peuvent s'employer l'un pour l'autre, dès lors qu'il s'agit de désigner une réflexion de fond sur le sens de nos actes, la nature des normes qui les guident, les objectifs qu'ils poursuivent, les limites qui les bornent. Derrière les querelles

de vocabulaire et les abus de langage, il convient de discerner, selon Monique Canto-Sperber, l'exigence d'une réflexion philosophique. La demande d'éthique a beau être socialement multiforme, intellectuellement disparate, voire dispersée, elle demande que soit exercé un effort patient et méthodique pour préciser les questions et clarifier les concepts. C'est toujours à une élaboration philosophique que nous sommes nécessairement renvoyés. On ne saurait faire l'économie d'une réflexion substituant des argumentations aux croyances spontanées et des analyses serrées

aux seuls sentiments généreux. Tel est la conviction de Monique Canto-Sperber. Elle la formule à plusieurs reprises avec la plus grande netteté : « C'est un usage inquiet plutôt qu'autosatisfait du terme "éthique" que je voudrais voir se répandre. Il me semble que nous avons tout à gagner à remplacer la pure déclaration de bonnes intentions par une réflexion éthique complexe. »

Ce volume est donc avant tout, on l'aura compris, un plaidoyer pour l'effort de réflexion dans le domaine éthique. La philosophe, directeur de recherche au CNRS,

Quel sens a donc la vie ? Et que décidons-nous d'en faire ? Avec quels buts ? Selon quelles règles ? Sur ces questions vieilles comme la pensée, de nouveaux regards redeviennent possibles

insiste sur ce qu'une telle démarche suppose : délibérations rationnelles, éclaircissements des valeurs en jeu, élucidation des conflits. L'ouvrage peut également se lire comme un premier bilan du travail accompli, ces dernières années, pour redonner vie, en France, à la philosophie morale. Monique Canto-Sperber est sans conteste la figure centrale de cette tentative. D'abord spécialiste de philosophie antique – traductrice de plusieurs dialogues de Platon et auteur de multiples études sur la pensée grecque –, elle dirige depuis 1993 aux Presses universitaires de France la collection « Philosophie morale ». Cette collection a publié une vingtaine de titres, permettant de découvrir les travaux anglo-saxons contemporains, les classiques oubliés de la philosophie morale française ou les ouvrages de jeunes chercheurs. C'est dans le même esprit que Monique Canto-Sperber a dirigé le colossal *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*. Publié initialement en 1996, ce volume de presque 2 000 pages voit aujourd'hui paraître sa troisième édition, augmentée d'une trentaine d'essais (1). Les bibliographies des 300 sujets ont été mises à jour. On signalera enfin la parution prochaine d'un nouvel ouvrage de cette chercheuse, *Les Ethiques grecques*, qui rassemblera ses compétences d'helléniste et de moraliste (2).

Si le travail déjà fourni est considérable, le bilan est contrasté. Cer-

tes, grâce à ces diverses publications, la question même de la philosophie morale, de sa place et de son style d'analyse, est à nouveau posée. Après une longue éclipse, liée notamment à l'« anti-humanisme » des années 1960, la légitimité de ce type de réflexion commence à réapparaître. Et aussi son exigence principale : être ancrée, domaine par domaine, dans une activité concrète dont la réflexion devra dégager les critères et les buts spécifiques. Il n'en reste pas moins que l'attention, socialement, demeure faible et qu'un vaste chantier reste à conduire. Il se pourrait également que les grands méchants nietzschéens, Foucault et Deleuze en tête, n'aient pas eu tort de considérer comme illusoire ce sujet « responsable de ses actions (...), au moins partiellement lucide sur ses motifs d'action et capable de se représenter comme membre d'une communauté historique ». Il n'est même pas impossible, bien que Monique Canto-Sperber ne cesse de s'en défendre, que cette reviviscence de la philosophie morale participe d'une forme plus ou moins subtile – ou retorse, ou masquée – de retour du moralisme et des normalisations qui l'accompagnent.

En tout cas, il y a là matière à d'amples discussions. Elles n'opposent plus, c'est heureux, les pesanteurs supposées de la morale et les charmes récents de l'éthique. S'y affronteraient plutôt les tenants de la mort du sujet et ceux qui le croient nécessaire. Ceux qui jugent la vie humaine absurde et ceux qui la pourvoient d'un sens. Les immoralistes et les constructeurs de normes rationnelles. Ils disputeraient sans fin de ce que le bonheur et le bien, la justice et le droit, la responsabilité et la volonté peuvent être ou ne pas être. Par exemple, et entre autres. Nul n'aurait le dernier mot, cela va sans dire. Tous croiraient le détenir, évidemment. Ce serait de la philosophie, heureux art des impasses.

(1) *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, 3^e édition complétée et refondue, PUF, 1 840 p., 980 F (149,4 €).

(2) *Les Ethiques grecques*, PUF, « Quadrige ».



RÉSISTANCES
essai de taupologie générale
de Daniel Bensaïd,
dessins de Pierre Wiaz.
Fayard, 256 p., 120 F (18,29 €).

LES IRRÉDUCTIBLES
théorèmes de la résistance
à l'air du temps
de Daniel Bensaïd.
Textuel, « La discorde », 112 p.,
79 F (12,04 €).

Pour ses combattants déçus, ses militants défaits, l'Histoire n'est qu'affaire de ressassement : « Je répète la même chose, parce que c'est toujours la même chose... », écrivait Bermanos en pleine guerre civile espagnole, opposant à la morgue sanguinaire des franquistes le seul « langage des vaincus ». Grand lecteur de Bermanos, Daniel Bensaïd participe de ce fertile ressassement de la « mémoire opprimée ». Celle-ci a d'abord été, pour lui, une « mémoire de comptoir » : son enfance fut bercée par le récit des exilés espagnols (encore eux) qui animaient le bistro toulousain de ses parents. Là, on remettait leurs cartes aux « camarades », ouvriers, résistants et « ex » de la MOI, dans une ambiance « PC-

Le philosophe pose le problème de l'héritage – et de la transmission – du mouvement ouvrier dans sa pluralité : « généalogie taupière »

Bensaïd underground

popu ». Derrière le bar, le père, ancien boxeur issu de « petits juifs pauvres d'Oran » et « miraculé de Drancy » ; la mère, elle, est fille d'un chiffonnier du faubourg Saint-Antoine, lequel pleurerait au seul nom de Karl Marx et se retrouverait proscrit après la Commune de Paris. « C'est la dimension émotionnelle de la politique. Je suis tombé dedans tout petit, et de cette sensibilité populaire aux défaites passées, je garde le sentiment de la dette envers les vaincus comme principal ressort de la révolte à venir », confie Bensaïd, dans un clin d'œil fraternel à Walter Benjamin.

Daniel Bensaïd, né à Toulouse en 1946, est militant politique et philosophe. Exclu des Jeunesses Communistes en 1966, il fonde avec d'autres la Jeunesse Communiste Révolutionnaire, future Ligue Communiste Révolutionnaire, dont il dirigera le quotidien (*Rouge*) tout en parcourant le monde, et notamment l'Amérique latine. Maître de conférences à l'Université Paris VIII, cet ancien élève de l'École Normale Supérieure est l'auteur notamment de *Mai 68. Une répétition générale* (avec Henri Weber, Maspero, 1968), *Moi, la Révolution* (Gallimard, 1990), *Marx l'intempêtif* (Fayard, 1995) ou *Le Pari mélancolique* (Fayard, 1997). Depuis 1999, il dirige aussi la collection « La Discorde », chez Textuel, où il vient d'inaugurer un nouvel espace de confrontation entre chercheurs et militants, en lançant la revue *Contretemps*.

A lire les deux ouvrages que le philosophe vient de publier coup sur coup, on sent que l'essentiel est là, désormais, dans cet hommage aux « ancêtres », prophètes disparus d'un « messianisme rebelle ». Après trente ans de militantisme tout-terrain, cet ancien « renégat » du Parti communiste reste membre de la direction de la IV^e Internationale, mais ne s'en considère pas moins comme « en retraite, dans un statut de vieux sage ». Et s'il lui arrive encore de débarquer au local de la LCR, c'est le plus souvent pour partager son expérience pratique avec d'autres militants, ceux du service d'ordre, par exemple, dont il fut longtemps l'un des chefs les plus aguerris. Car telle est bien aujourd'hui son obsession existentielle : l'héritage et sa transmission.

Mince fascicule destiné d'abord aux militants, *Les Irréductibles* reprennent donc un à un « les grands débats stratégiques sur

l'émancipation sociale », en tenant compte des évolutions et des recompositions en cours : le combat des « sans » (emploi, papiers, logis...), la montée en puissance du néo-féminisme, les nouvelles conditions spatio-temporelles et juridiques de l'action politique ou encore la difficile invention d'un internationalisme renoué. Autant d'enjeux à examiner à la lumière d'un marxisme dont Bensaïd revisite les concepts centraux pour dégager cinq « théorèmes de la résistance à l'air du temps » en forme de Manifeste portatif.

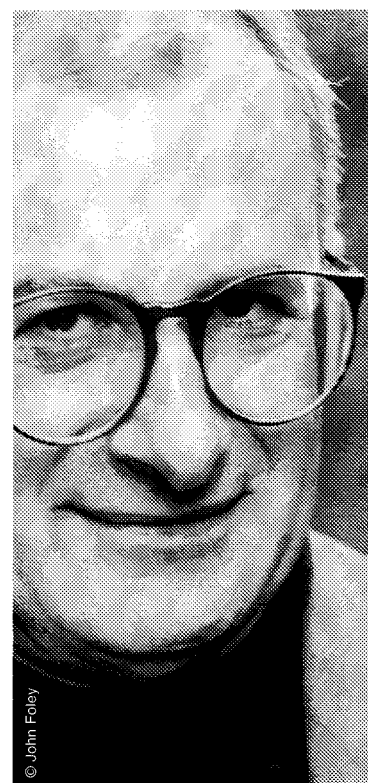
les bateleurs et les faux prophètes, ceux dont les « discours théologico-politiques » refoulent la question sociale à seule fin d'éviter l'Histoire dans ce qu'elle a de conflictuel, et du même coup d'aléatoire. Décortiquant, par exemple, le « miracle de l'événement » chez Alain Badiou, il montre comment le pur volontarisme philosophique débouche sur une impasse pratique, « une politique imaginaire, en lévitation ». Surtout, Bensaïd prend la mesure du grand gâchis intellectuel dont reste comptable la vitrification stalinienne : « Le PC avait nourri une certaine culture populaire, résistante, anticolonialiste, et jusque dans les années 80, on pensait qu'il en resterait quelque chose. Or on se rend compte aujourd'hui que le décrevelage a été beaucoup plus profond que prévu. Sur les trente dernières années, rien

de bien marquant n'est venu de là. D'où le rayonnement soudain de quel qu'un comme Althusser. » Chez ce dernier, Bensaïd décèle d'ailleurs « la même traque à l'historicisme » que dans la pensée de Badiou : une « cécité persévérante » et une « cléricalité prudence » ont mené l'auteur de *Lire "le Capital"* vers cette « scolastique stalinienne » qui n'impressionna guère, jadis, que les « futurs oursours savants de la social-démocratie ».

Nous y sommes. Incapable de tenir ensemble la logique de l'Histoire et sa part irréductible de contingence, toute pensée à prétention subversive s'exclut d'elle-même de la « généalogie taupière » façon Bensaïd, celle d'une tradition non pas « cachée » mais proprement underground, qu'il salue tour à tour avec les mots de la Kabbale, de Pascal ou

de Derrida. Celle d'un messianisme profane attentif à l'inouï de l'événement comme aux « misères du présent » (Péguy), et dont Daniel Bensaïd est à coup sûr le vigilant dépositaire : « On ne part pas de rien. Ce qu'il s'agit de transmettre, ce n'est pas une filiation unilatérale, et encore moins le "trotskisme", mais la mémoire du mouvement ouvrier dans sa pluralité, c'est-à-dire une culture, une continuité intellectuelle. En un mot, une fidélité. »

Jean Birnbaum



Jacques-Pierre
Amette

MA VIE, SON ŒUVRE

Une comédie méchante, drôle, vive, acide.
Marie-Laure Delorme, Le Journal du Dimanche

Ma vie, son œuvre attaque d'une prose sèche et griffue la comédie littéraire. Moqueur, efficace et sereinement désolé. François Nourissier, Le Point

BOUILLON DE CULTURE LE 11 MAI

www.seuil.com

Seuil

art et littérature
et
Les Editions de la Martinière
Collection « Il n'est jamais trop tard pour »
dirigée par Muriel Hees
vous invitent à rencontrer
Jean Pierre Winter
autour de l'ouvrage
Choisir la psychanalyse
le vendredi 4 mai 2001 à partir de 19h00
Art et Littérature
120, Bvd du Montparnasse, 75014 Paris
Tél. 01.43.20.63.70 - artlitt@wanadoo.fr
Parking face à la librairie

Bertrand Tavernier, artichaut mal effeuillé

Estimé à l'étranger et par le public, souvent méprisé par la critique, le cinéaste – et ses coups de gueule – sont connus. L'homme moins, ours hypersensible à qui Jean-Claude Rasiengas consacre un beau portrait

BERTRAND TAVERNIER
de Jean-Claude Rasiengas.
Flammarion, 546 p., 139 F,

À l'étranger et aux yeux de nombre de ses concitoyens, il est considéré comme le chef de file du cinéma français. Ce privilège ne fait pas plaisir à tout le monde. Bertrand Tavernier s'est fait des ennemis parce que ses films sont hors modes, ses sensibilités hors réseaux, ses emportements sans concessions, ses combats incontrôlables pour les jaloux et les opportunistes. Pour certains critiques imperméables à son lyrisme, à sa façon d'exprimer sa conscience sociale, sa générosité, cet insurgé, agitateur d'idées et stylistes parfois audacieux, incarne un cinéma « *dinosaure* », à l'« *académisme paresseux* ». Il a filmé l'histoire de façon novatrice (*Que la fête commence*), défendu une morale du regard (*La Mort en direct*), signé un polar décapant (*Coup de torchon*), il s'est battu contre la colorisation des films, contre les accords du GATT, contre l'extension des multiplexes, sans parler de son activisme pour la réhabilitation des victimes du mac-carthysme, pour le respect du droit d'auteur, pour les sans-papiers, pour la fin de la loi du silence à propos de la guerre d'Algérie, pour la dignité de ceux qui habitent de l'autre côté du périphérique... Ses adversaires continuent néanmoins à parler de « *cinéma à l'ancienne* » et à brocarder son « *catéchisme* ».

Après la regrettable affaire de la lettre ouverte des réalisateurs aux critiques de cinéma, par laquelle Tavernier s'est retrouvé à la fois fer de lance et bouc émissaire, le portrait que lui consacre Jean-Claude Rasiengas vient à point nommé pour mieux connaître l'homme. « *Hibou égaré dans le monde qui fonce comme un taureau lorsque des moustiques irritent son épiderme ; rêveur nocturne aux réveils tonitruants ; moulin à paroles, désarmant*



Bertrand Tavernier (debout à droite) sur le tournage de « *Laisser-passer* »

d'attentions mal formulées ; géant brusque, virtuose du contretemps », Bertrand Tavernier fait ici l'objet d'un travail biographique inédit, d'autant plus méritoire qu'il n'est pas aisé de confesser ce grand pudique qui regarde ses chaussures et se tortille sur sa chaise lorsqu'on l'invite à lâcher une confidence.

Autiste, maladroit, « *branché sur plusieurs logiciels à la fois* », « *cœur d'artichaut mal effeuillé* » : ses proches, ses complices (Rasiengas a questionné beaucoup de monde) sont conscients de côtoyer un « *ours* » hypersensible, imprévisible, qui camoufle doutes et angoisses sous une logorrhée enfiévrée, émaillée de saillies désopilantes. Soupe au lait mais pas rancunier (Serge Daney en sut quelque chose), Tavernier met « *la même ardeur charnelle* » à parler de tout ce qui le met en appétit qu'à « *expulser ses indignations* ». Et ce que ce livre raconte, au-delà des événements

publics qui ont jalonné sa vie, de ses passions connues pour les romans d'Alexandre Dumas, de Victor Hugo, de la jazz et la gastronomie, c'est une foule de détails, d'anecdotes méconnues, qui révèlent une façon d'être, des choix, des impulsions, des blessures, des réflexes fraternels.

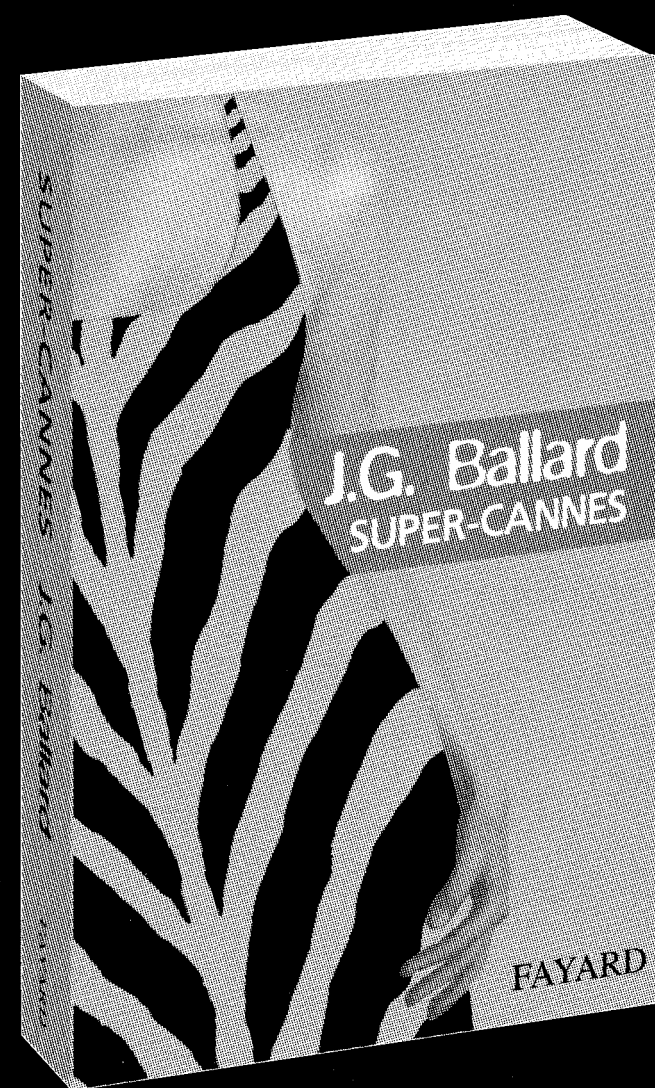
L'« *affrontement* » avec son père (René Tavernier, poète, fondateur de la revue *Confluences*, refuge de la Résistance intellectuelle à Lyon sous l'Occupation), qui le met à la porte lorsqu'il déclare préférer le cinéma aux études de droit, explique une partie de l'œuvre vouée à analyser les rapports familiaux et les rapports père-fils. Et l'énergie déployée par Bertrand à éviter la « *dispersion stérile* » où s'était enlisé René à la fin de sa vie.

Mais peu de spectateurs connaissent, par exemple, les détails de la brouille de « *Tatave* » avec Stanley

Kubrick, de sa première visite à Jean Rochefort pour *L'Horloger de Saint-Paul*, ses affrontements avec Christine Pascal, sa rancune contre un RPR dont faisait partie son beau-frère, Aymeric Simon-Lorière, qui se suicida en 1977, « *sacrifié au nom d'intérêts supérieurs* », ainsi que les mots d'appel à l'aide griffonnés par Romy Schneider pendant le tournage de *La Mort en direct*, l'hommage rendu par Jean Genet à *Coup de torchon* (dont Tavernier dit qu'il est son film « *le plus autobiographique* »), et le projet inachevé de l'écrivain sulfureux et du cinéaste humaniste... Côté galères, le tournage infernal de *Capitaine Conan*, qui l'éreinte. Côté coups de sang : ses polémiques avec Laurent Fabius et Paul Quilès à l'époque de *L. 627*. Côté dévotions : sa frénésie à obéir à Samuel Fuller (faire des films « *quand on est en colère* », croire à la formule de Griffith (« *une caméra peut changer la réalité* »).

Jean-Luc Douin

J.G. BALLARD



« Ballard, en grande forme, écrit sous forme de thriller politico-philosophique sa cérémonie des adieux à un monde englouti. »

Arnaud Viviant,
Les Inrockuptibles

« C'est le monde peint comme un zoo démentiel. »

Didier Jacob,
Le Nouvel Observateur

« Le premier grand roman du XXI^e siècle. »

The Times

FAYARD
www.editions-fayard.fr

Sonate d'automne

Jean Louis Schefer continue de tenir, en demi-teinte, son journal intime

MAIN COURANTE 3
de Jean Louis Schefer.
POL, 176 p., 110 F (16,77 €).

Après avoir publié douze livres (dont onze chez POL) en 1998-1999, Jean Louis Schefer s'est accordé quelque repos, le temps de revenir vers son journal de bord (sa « *main courante* », comme il dit joliment), et de lui faire subrepticement un tome de plus. On retrouve donc, dans ces pages qui vont de la fin de 1999 à celle de l'an 2000, la vie quotidienne d'un ex-historien d'art désabusé, qui a renié les travaux structuralistes de ses premières années, mais qui n'en a pas moins décidé de faire une œuvre littéraire et philosophique, en tout cas inclassable, à la croisée des chemins. Pêle-mêle : des promenades dans la grisaille parisienne, de très belles réflexions sur le dernier Chardin, des petits-enfants qui passent, la découverte de la grotte Chauvet, de longues nuits d'insomnie, quelques pages de Michelet et du cardinal de Retz, le souvenir d'une enfance obscurcie par la guerre mais éclairée par la lecture, des propos sur Hitchcock, une collection de cravates et de jolies femmes, des amis qui vieillissent, des costumes qui coûtent cher, des

dîners qui assomment. Dit autrement : des notes sur les livres qu'il a écrits, sur ceux qu'il est en train d'écrire, sur ceux qu'il rêve d'écrire, sur ceux qu'il n'écrira jamais. Car, chez Jean Louis Schefer, tout se ramène toujours, comme il se doit, au livre, à la page, au paragraphe, voire à la phrase qu'il faut achever. Comme si aligner des phrases, construire un texte, faire une œuvre – ou, pour reprendre un terme qui revient ici comme un leitmotiv, « *travailler* » – était le seul devoir quotidien, la « *mission impossible* » à poursuivre vaillamment, entre deux tasses de thé, visites d'expositions ou rendez-vous galants, jour après jour, y compris les jours où le cœur n'y est plus. Et c'est ce qui rend cette *Main courante* plus émouvante, plus attachante que tant de journaux intimes rédigés par des écrivains guindés, exclusivement soucieux d'ériger leur statue pour la postérité.

Qu'importe, par conséquent, si Schefer a ou non raison dans son débat avec Jean Clottes sur la signification de l'art paléolithique, s'il fait bien de détester les théologiens du Moyen Âge, de tenir Gilles Aillaud pour l'un des plus grands peintres contemporains, de se moquer du journal des Goncourt ou de vénérer Barthes (qu'il nomme son « *frère aîné* ») : l'essentiel n'est pas là, ni dans l'évocation (à peine dissimulée par quelques initiales) du « *microcosme* » intellectuel et artistique parisien. L'essentiel, c'est la petite musique des mots, lorsqu'elle finit, comme c'est le cas ici, par dire la vérité du temps qui passe, du réel qui n'est plus (s'il a jamais été) et des désirs insoumis. Lorsqu'elle finit par se confondre avec la chronique même d'une vie dont elle résumerait, par-delà la banale anecdote, l'essentielle pulsation. Comme une sonate d'automne.

Christian Delacampagne

Livraisons

● **MES ANNÉES EUSTACHE**, d'Evane Hanska

Ancienne maîtresse du cinéaste suicidé, la romancière Evane Hanska raconte sa relation avec lui et témoigne de ce qu'elle sait de sa vie, sa bande, son œuvre, ses processus créatifs. Passée l'irritation que suscite un procédé littéraire trop bourré d'affects (l'auteur parle à Eustache de son manque affectif, se plaint, lui dit « Tu », l'interroge), un portrait s'impose, bourré d'anecdotes et d'informations, qui enrichit la légende et permet de mieux appréhender le personnage et ses films (Flammarion, 334 p., 119 F [18,14 €]).

● **HARD**, de Raffaëla Anderson

Une jeune femme raconte comment elle est entrée dans l'enfer du X, comment se déroulent les tournages des films pornographiques, comment elle a tout accepté : « *bosses* » alors qu'elle était encore vierge, continuer malgré la peur du sida, les humiliations, les souffrances et les pressions pour devenir esclave sexuelle hors plateau. Raffaëla Anderson dit tout : le viol, les filles battues, les scènes hard réservées aux émigrées de l'Est surveillées par leur proxo, le *fiat anal* jusqu'à l'évanouissement... Son livre, brut, cru, oscille du récit neutre (façon Catherine Millet) à la révolte (Grasset, 268 p., 98 F [14,94 €]).

● **MARGUERITE DURAS, LA COULEUR DES MOTS**

Dans ces entretiens avec Dominique Noguez, réalisés en 1983 pour le ministère des relations extérieures (auxquels participent Delphine Seyrig, Gérard Depardieu, Michael Lonsdale...), et portant sur huit de ses films (de *Nathalie Granger* à *Aurelia Steiner*), Marguerite Duras parle du « *cinéma de la littérature* », du rapport de l'écriture à l'image, de la couleur des mots, du « *dépeuplement* » de l'acteur... (Ed. Benoît Jacob, 38, rue Jacob, 75006, 248 p., 90 F [13,72 €]).

● **JACQUES BECKER**, de Valérie Vignaux

Cinéaste respecté par la nouvelle vague comme par les ennemis de cette dernière, l'auteur de *Casque d'or* voit ici racontées sa vie et son œuvre dans un ouvrage minutieux, limpide, qui l'appréhende dans un jeu de contrastes : présent/absent, solidaire/solitaire, esthète/populaire (éd. du Céfal, 270 p., 207 F [31,56 €]).

● **DICTIONNAIRE DU CINÉMA AFRO-AMÉRICAIN**, de Régis Dubois

Précédée d'une histoire du cinéma afro-américain qui évoque les *race-movies*, le filon noir hollywoodien, la déferlante black des années 1970 et le cinéma de *blackploitation*, une solide recension des acteurs, réalisateurs, producteurs noirs qui vient combler un dramatique vide informatif (Séguier, 378 p., 110 F [16,77 €]).

● **SAM PECKINPAH, LA VIOLENCE DU CRÉPUSCULE**, de François Causse

Une radiographie très détaillée des films de ce rebelle qu'Alain Corneau, dans la préface, qualifie de « *pas recommandable, gougnafier cosmique, ambigu éternel, culturellement inclassable...* », et qui reste l'un des géants des batailles perdues contre Hollywood. Une ode au peintre des « *survivants de temps révolus* », de la poésie sauvage des corps exposés aux balles, du héros désabusé, de l'Ouest démythifié (Dreamland, 230 p., 220 F [33,54 €]).

● **MICHELANGELO ANTONIONI**, de José Moure

Une passionnante étude sur un cinéaste fasciné par la vacuité, les lieux déshabités, les personnages en vacances, les histoires évidées, les espaces-limites « *où les consciences expérimentent le vertige de la faute et de l'égarment, les corps celui de la chute et de la mort, les regards celui de la disparition et de la perte* » (L'Harmattan, 162 p., 90 F [13,72 €]).

● **DANS LES COULISSES DE L'EXORCISTE**, de Mark Kermode

Cette « *petite histoire du film le plus terrifiant de tous les temps* », étayée par un scrupuleux travail d'enquête, dévoile les coulisses du film de William Friedkin, des faits qui l'ont inspiré aux éléments visuels qu'il introduit en sus du roman adapté, des effets spéciaux aux images subliminales, dont certains dénoncèrent le caractère « *dangereux* » (Le Cinépage, 160 p., 120 F [18,29 €]).

J.-L. D.

MARYSE CONDÉ

sera à la librairie

Compagnie

le mardi 15 mai à 18 h.

à l'occasion de la parution de

La Belle Créole

(aux Mercure de France)

58, rue des Écoles, Paris 5^e

Tél. 01 43 26 45 36

